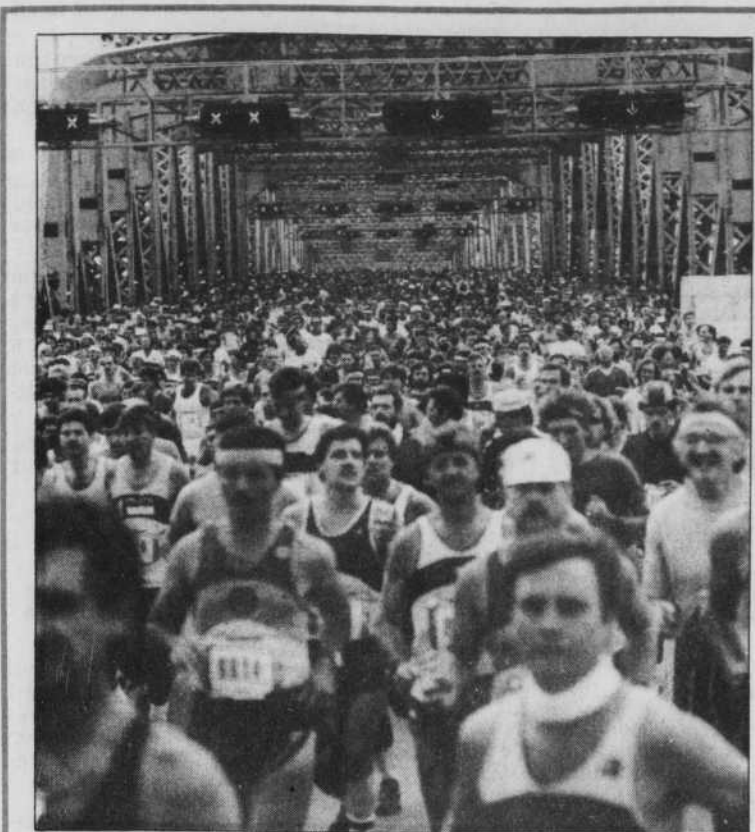


la météo: Plutôt nuageux avec averses dispersées et risque d'un orage en matinée. Des éclaircies par la suite. Max.: 22. Vents modérés. Aperçu pour demain: beau.



Plus de 9,000 marathonniens Montréal à toutes jambes

— Informations page 3



Peter Maher, de Toronto et Jacqueline Gareau de Saint-Bruno se retrouvent sur le podium après avoir gagné le 9e Marathon international de Montréal, hier.

Grâce à son expertise en détection sismique Le Canada offre ses services d'inspecteur en désarmement

JOCELYN COULON

Le Canada est prêt à aider les superpuissances à vérifier les accords de désarmement qu'ils voudront bien signer cet automne ou au cours des prochaines années. « La vérification est un domaine où nous possédons de larges compétences et nous les offrons aux deux Grands », a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, le 18 septembre dernier, jour de l'entente historique entre Moscou et Washington sur la question des euromissiles.

Qu'il s'agisse de détecter des essais nucléaires, de découvrir la vé-

racité d'une attaque biologique, d'envoyer des forces d'interposition ou d'inspection, ou de présenter des mesures de confiance pour réduire les tensions militaires, le Canada a développé une expertise de plus en plus reconnue dans le monde et chez les grandes organisations internationales. Il est à même de jouer un rôle clé dans le dialogue Est-Ouest sur le désarmement.

Joe Clark avait surtout en tête la technologie particulière développée par les experts canadiens sur la détection sismique. Cette technologie, en plus de s'appliquer aux tremblements de terre, peut servir à vérifier un éventuel accord sur l'interdiction

Séance in extremis à Washington aujourd'hui Les pourparlers reprennent

■ Peut-on encore espérer un accord de libre-échange ?

MANON CORNELLIER

OTTAWA - À la suite du rejet par le Canada d'une proposition américaine, en fin de semaine, des ministres canadiens et américains se sont entendus pour se rencontrer aujourd'hui à Washington dans un ultime effort pour sauver les négociations sur le libre-échange.

Les deux capitales ont engagé une véritable course contre la montre pour tenter de faire redémarrer les discussions avant qu'il ne soit trop tard. Tout au long du weekend, les échanges n'ont pas cessé entre Ot-

tawa et Washington alors qu'il ne reste qu'une semaine avant la date limite imposée par le Congrès américain.

La rencontre d'aujourd'hui a été décidée d'un commun accord, souligne-t-on au bureau du premier ministre Mulroney. Doivent y participer le ministre des Finances Michael Wilson, la ministre du Commerce extérieure Pat Carney et Derek Burney, le chef de cabinet du premier ministre. D'autres personnes pourraient y assister mais rien n'était arrêté hier soir. Côté américain, le Secrétaire au Trésor, James Baker doit diriger la délégation américaine.

Selon M. Bruce Phillips, responsable des communications au bureau du premier ministre, il ne s'agit pas d'une séance de négociations mais d'un examen de principes et d'objectifs. Les deux parties doivent déterminer s'il existe une possibilité de reprendre les pourparlers et surtout si Ottawa et Washington veulent le même accord.

M. Phillips n'ose parler de progrès. Les deux parties ont accepté de tenir cette réunion, a-t-il indiqué, car elles considéraient que cela pouvait être utile.

Samedi soir, l'Ambassade américaine à Ottawa remettait au bureau

du premier ministre une proposition de compromis au nom du Secrétaire au Trésor américain James Baker et du représentant au Commerce, Clayton Yeutter.

Après une longue étude du document de deux pages, effectuée jusque tard dans la nuit de samedi par le négociateur canadien Simon Reisman, par M. Derek Burney et un groupe de fonctionnaires, Ottawa rejetait les propositions, les jugeant trop vagues sur certains points cruciaux.

Il a semblé aux autorités canadiennes qu'elles ne répondaient pas à

Voir page 8 : Les pourparlers

Robert Perreault exprime ses craintes au DEVOIR

Québec pourrait préférer les banlieues à Montréal

MICHEL C. AUGER

Montréal craint que le gouvernement du Québec en revienne à ses politiques d'avant 1978 et se remette à encourager l'étalement urbain et le développement des banlieues éloignées au détriment de l'île de Montréal.

C'est ce qu'a soutenu le vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable des dossiers de développement économique, M. Robert Perreault dans une entrevue au DEVOIR.

Selon lui, les pressions se font très fortes sur le gouvernement québécois, et en particulier sur le ministre des Transports Marc-Yvan Côté, pour prendre une série de décisions qui iraient à l'encontre de l'option préférentielle d'aménagement, adoptée en 1978 par Québec.

En vertu de cette politique, le gouvernement reconnaissait la nécessité de privilégier le développement

de l'agglomération centrale, soit l'île de Montréal, dans ses investissements publics importants, tout particulièrement quant aux infrastructures de transport.

« Aujourd'hui, il y a des signes que le gouvernement veut remettre en question cette option, ou, au moins, qu'il a de la misère à maintenir le cap », estime M. Perreault.

Parmi les projets envisagés par Québec et qui inquiètent au plus haut point l'administration montréalaise, le vice-président du Comité exécutif note :

- La levée du zonage agricole de la partie est de Laval.
- La construction d'un pont supplémentaire entre Laval et Montréal.
- Le prolongement de l'autoroute 30 vers Valleyfield.
- Le parachèvement de l'autoroute 13 vers Mirabel.
- La construction de l'autoroute 50 entre Lachute et Mirabel.
- Le prolongement de l'autoroute 19 vers Repentigny.

Même, si ces projets n'ont pas été formellement annoncés par Québec, M. Perreault affirme qu'il y a des pressions importantes en leur faveur.

« Ces décisions prises individuellement peuvent toutes se justifier, mais au total cela constitue une remise en question de l'option préférentielle d'aménagement de 1978 », estime M. Perreault.

Selon lui, le gouvernement du Québec en était venu à la conclusion, vers la fin des années 1970, qu'il fallait mettre fin à la perte de population de l'île de Montréal et à l'étalement urbain et ses conséquences comme l'affaiblissement de l'activité commerciale et industrielle et la nécessité de construire des infrastructures de transport fort coûteuses.

« Ce sont là des choix fondamentaux et qui sont plus que jamais nécessaires », estime le vice-président du Comité exécutif.

Or, selon lui, Québec semble vou-

Voir page 8 : Québec

L'Irak menace de fondre sur tout pétrolier iranien

MANAMA (AFP) — L'Irak est déterminé à provoquer une véritable « hécatombe » de pétroliers iraniens ou affrétés par l'Iran dans le golfe persique.

C'est ce qu'ont déclaré, hier, les autorités irakiennes après avoir perdu l'espoir de voir le Conseil de sécurité de l'ONU contraindre l'Iran à appliquer la résolution 598 exigeant un cessez-le-feu.

L'état-major des forces armées irakiennes a annoncé dans un com-

munié une nouvelle série de raids de son aviation dans le Golfe et a déclaré que le « massacre des objectifs navals iraniens » se poursuivra et sera intensifié.

C'est la première fois depuis le début de la « guerre des pétroliers » déclenchée par l'Irak il y a plus de trois ans, que Bagdad évoque l'éventualité d'une « hécatombe ».

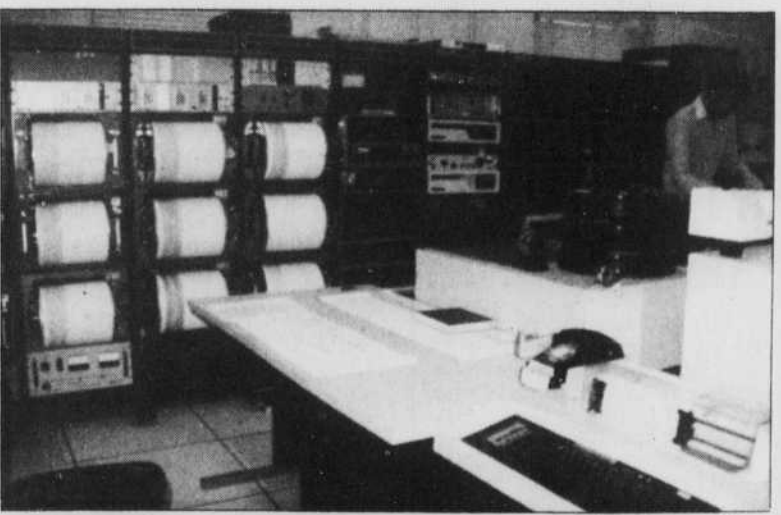
Les raids de l'aviation irakienne dans le Golfe se sont poursuivis presque sans répit, depuis que les cinq grandes puissances membres permanents du Conseil de sécurité ont décidé vendredi de reporter à une date indéterminée l'adoption de sanctions contre l'Iran pour le con-

traindre à accepter la résolution 598.

En moins de 48 heures, l'aviation irakienne a bombardé cinq objectifs navals près des côtes iraniennes, touchant au moins trois pétroliers : un pétrolier iranien, qui n'a pas été identifié, un super-pétrolier chypriote, le Coral Cape, et un petit pétrolier libérien, qui pourrait s'appeler Malrin, selon les sources maritimes.

Rarement les avions irakiens ont réussi aussi rapidement autant de coups au but dans leur chasse aux pétroliers iraniens ou traitant avec l'Iran pour empêcher ce pays de financer son effort de guerre, ont souligné des spécialistes dans la région.

Voir page 8 : L'Irak



Le laboratoire de sismologie du Département de géologie du Canada à Ottawa. Un moyen de détecter les explosions nucléaires.

Bourassa a fait du porte à porte Marathon libéral de financement

PIERRE CAYOUILLE

À deux ans ou plus de la prochaine élection, le premier ministre Robert Bourassa a fait du porte à porte, hier, dans son comté de Saint-Laurent.

Pendant un peu moins d'une heure, M. Bourassa a en effet participé à la grande quête du Parti libéral du Québec, un « marathon » de financement populaire organisé ce week-end dans les 122 comtés de la province.

Les députés et ministres libéraux, accompagnés de centaines de bénévoles, ont sillonné, hier, l'ensemble des villes et villages québécois.

« Ce genre de campagne de financement est très sain pour la démocratie québécoise et

Voir page 8 : Marathon

AUJOURD'HUI

IQALUIT

Iqaluit, l'ancienne Frobisher Bay, vit entre le traditionnel et le moderne. Une élite inuit apparaît et l'Inuit Broadcasting Corporation tente de s'implanter solidement. Page 4

BUSH VISITE LA POLOGNE

Le vice-président américain George Bush rencontre le général Jaruzelski et Lech Walesa. Page 5

FESTIVAL RÉUSSI

Le deuxième Festival international de nouvelle danse s'est terminé hier soir avec les danseurs japonais Sankai Juku et le trio américain de Melissa Fenley. Mathieu Albert fait un bilan de cet événement réussi. Page 9

EXPOS. 5 PHILLIES. 3

Page 16

OLE POUR MANSELL

Nigel Mansell a remporté le Grand Prix d'Espagne, hier, amenuisant sérieusement les chances de son co-équipier Nelson Piquet de décrocher le championnat. Page 15



Aménager l'urbain, politiques et design urbains, de Montréal à San Francisco

Annick Germain et Jean-Claude Marsan

Des aménagistes réputés des milieux privé et public, des hommes politiques et des professeurs d'université d'Europe et d'Amérique du Nord traitent dans ce volume exceptionnel de l'aménagement de places et d'espaces publics et de la renaissance des centres-villes. Jean-Claude Marsan y tire des leçons et propose des applications concrètes pour l'aménagement du centre-ville de Montréal. Cet ouvrage, publié sous la direction d'Annick Germain et de Jean-Claude Marsan.

202 pages, 19,5 cm x 25 cm, 29,95 \$ (édition reliée : 49,95 \$)

Méridien ÉDITIONS DU MÉRIDIAN
1980, rue Sherbrooke ouest, bureau 520
Montréal (Québec) H3H 1E8 Tél.: (514) 932-9037

La CSN s'ouvre à la participation des syndiqués à la vie de l'entreprise

PAULE DES RIVIÈRES

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) s'ouvre timidement à la participation des syndiqués à la vie de l'entreprise, réalisant qu'en tournant le dos aux nouvelles formes d'organisation du travail, les syndicats risquent d'être mis de côté.

Ce constat se dégage de débats et déclarations entendus à un colloque de la CSN sur les relations de travail des années à venir, à la lumière des transformations de l'entreprise et aussi des changements profonds de la main-d'œuvre, formée de plus en plus de travailleurs à statut précaire, avec une explosion des employés à temps partiel. Ces employés ne sont souvent pas représentés par les syndicats.

Contrairement à ce qui se passe dans plusieurs conférences syndicales, une majorité des participants au colloque de ce week-end étaient des délégués syndicaux locaux.

Certains ont souligné qu'ils éprouvaient de la difficulté à « mobiliser » leurs troupes et d'autres se sont montrés démunis devant le peu de prise qu'ils avaient sur les changements technologiques.

Aussi, le colloque a permis de constater que le secteur privé a repris la place qui lui revient numériquement au sein de la CSN, composée de syndiqués des secteurs public et privé.

Quelques intervenants ont raconté leurs efforts de participation à la vie de l'entreprise.

À ce titre, la communication de M. Jean-Marc Gagnon, président du Syndicat de l'usine Cascade de Jonquière a été élogieuse.

Avec la boutade, « ils (les patrons) sont à l'écoute mais ils sont à l'argent », M. Gagnon a mis sur la table les bons et mauvais côtés d'une formule de partage des profits agréée par les deux parties, en insistant sur le fait que le partage des profits ne doit pas constituer le cœur du système de rémunération d'une entreprise.

Mais surtout, M. Gagnon a raconté comment le Syndicat a débordé de son rôle traditionnel depuis ce jour de mai 1983 où la compagnie Price mettait une pancarte « À vendre » devant son usine de Jonquière.

Le Syndicat, accusé par plusieurs d'être responsable des difficultés de l'usine, a alors entrepris de chercher de son côté d'éventuels acheteurs, de s'intéresser à la situation financière de la compagnie et de parler franchement avec le nouveau patron de l'usine, la dynamique famille Lemaire.

Jonquière est un cas à part. Les frères Lemaire ne se contentent pas de ne pas démolir les méthodes de Raymond Malenfant, ils ne craignent pas d'innover dans les relations de travail.

De son côté, le Syndicat, à commencer par son président qui est cité par les écoles de gestion à travers le Québec, a fait face à un changement de propriétaire qui a remué les imaginations.

D'ailleurs, chaque cas est un cas à part et c'est ce qu'a souligné le président de la CSN, M. Gérard Larose, en notant que « la réalité n'est pas univoque ».

M. Larose a servi une mise en garde aux syndiqués en ajoutant que les intérêts, valeurs et objectifs de la CSN rencontreront toujours l'adversité même si la par-

tie patronale peut développer d'autres stratégies. « Nos objectifs n'ont pas à être modifiés », a-t-il prévenu.

La vice-présidente politique Simeon, responsable politique du colloque, a pour sa part dit que les objectifs du patronat n'avaient pas changé même s'il y avait un « certain raffinement » des méthodes.

Elle n'en a pas moins invité les syndicats à « s'ouvrir au monde », à élargir les thèmes de négociation — en y incluant des sujets comme la formation professionnelle, les programmes d'accès à l'égalité, la sécurité du revenu à la retraite — et à « être proche de ceux qu'on représente ».

Plus tôt dans la journée, M. Fernand Morin, professeur au département des relations industrielles de l'Université Laval, avait relevé le caractère inapproprié d'une foule d'habitudes syndicales.

Il a souligné que « l'aménagement actuel des rapports collectifs du travail repose sur le modèle de l'entreprise manufacturière tel que perçue au cours des années 1940 à 1970, soit l'emploi total, c'est-à-dire à temps complet, pour un même employeur, sous son toit et pour une durée indéterminée ».

Mais les choses ont changé, et aujourd'hui c'est le secteur des services qui se développe, où la main-d'œuvre est facilement remplaçable, demande M. Morin, que les assises mêmes du régime des relations de travail sont remises en cause...

Le professeur Morin a aussi souligné que les jugements de la Cour suprême sur la Charte canadienne pourraient accentuer les droits individuels et altérer certaines certaines libertés collectives.

En conséquence, les syndicats feraient bien de travailler à la conciliation entre les droits individuels et les droits collectifs, croit M. Morin.

S'ils ne le font pas, les tribunaux le feront à leur place et pas nécessairement dans le sens où ils l'auraient souhaité.

Le colloque ne portait pas sur la stratégie mais en fin de colloque, le débat a glissé sur le recours à la grève.

Mme Catherine Loumède, de la Fédération des affaires sociales, a souligné que la grève ou la menace de grève restait le seul moyen efficace pour se défendre.

« T'as pas le choix. Pour défoncer ça te prend (le droit de faire) la grève. Et c'est à chaque fois que tu vas chercher tes mandats que tu règles », a-t-elle dit.

M. Sylvio Gagnon de Canadian Gypsum (Fédération de la métallurgie) s'est demandé, lui, si le rapport de force n'était pas trop souvent associé à la grève. Si notre rapport de force est solide, si on n'a peut-être pas à faire la grève.

L'image de la CSN à l'extérieur est revenue sur le tapis plusieurs fois au cours du colloque.

M. Michel Bourdon de la Fédération nationale des communications a souligné que le défi de la centrale était de se faire connaître comme elle était.

« Forte mais faible aussi. Centralisée mais aussi décentralisée. Comme une organisation complexe, comme la société ».

Ryan dépose son plan d'aide aux universités

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

C'est aujourd'hui que les recteurs des universités québécoises comment le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, entend dépenser les \$ 40 millions qu'il a décrochés à leur intention dans le dernier budget provincial.

L'importante rencontre doit avoir lieu cet après-midi aux bureaux montréalais de la Conférence des recteurs.

Ces \$ 40 millions ne doivent pas, en principe, éponger les déficits accumulés par les universités, qui dépassent globalement les \$ 100 millions.

En juin dernier, à l'occasion d'une rencontre avec la Conférence des recteurs, M. Ryan déposait une « hypothèse » de répartition de ses \$ 40 millions, auxquels pourraient s'ajouter d'autres sommes provenant de diverses sources budgétaires annoncées par le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque.

M. Ryan s'engageait en juin à consacrer environ \$ 15 millions au financement de base des universités, \$ 8 millions au service de la dette de celles-ci s'engageant à réduire leur déficit accumulé, \$ 5 millions aux frais indirects de recherche, \$ 5 autres millions aux bibliothèques et une dernière tranche de \$ 5 millions aux équipements de recherche.

Chaque université a pu faire ses représentations



Claude Ryan

au cours de l'été sur le projet de répartition envisagé par le ministre. La rencontre de cet après-midi permettra aux recteurs de connaître l'aboutissement de cette consultation.

M. Ryan pourrait par ailleurs profiter de l'occasion pour dire si son ministère entend s'engager dans la révision de la base traditionnelle de financement des universités.

La méthode actuellement utilisée à cours depuis des années et sa survie dépend en bonne partie de la souplesse conférée par sa formule d'indexation.

Un certain nombre d'universités pensent que le temps est venu de procéder à une révision de cette méthode d'allocation des budgets universitaires. Elles espèrent que M. Ryan annoncera quelque peu ses couleurs dans ce domaine.

Plusieurs facteurs pourraient éventuellement jouer dans l'élaboration de l'enveloppe allouée à chaque université: l'importance relative des clientèles pour l'effort de recherche, l'éloignement des grands centres, les problèmes inhérents au démarrage, etc.

Dans ce domaine, chaque université privilégiée évidemment les facteurs susceptible d'épaissir son enveloppe.

Mont-Pinacle: 101 citoyens demandent un référendum

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Cent-un citoyens de Frelighsburg viennent de demander à cette ville des Cantons de l'Est de soumettre à un référendum le projet des entreprises Désourdy d'implanter un centre de ski sur le mont Pinacle, le dernier des monts de cette région encore intact.

« La loi prévoit qu'il faut 26 signatures pour avoir un référendum. Nous en avons obtenu 101 sur 1532, soit la vaste majorité des résidents du secteur. Ces citoyens veulent avoir leur mot à dire sur la nouvelle façon qu'ont trouvée les villes et les MRC pour zoner n'importe quoi sans référendum. Si nous n'obtenons pas de réponse favorable, nous allons participer activement aux prochaines élections de novembre et aussi demander aux tribunaux de faire respecter nos droits », a expliqué un porte-parole des adversaires du projet, M. Guy Côté.

La Loi des cités et villes précise

qu'il suffit de 26 signatures pour obliger un conseil municipal à soumettre un projet de zonage à un référendum, a expliqué M. Côté. Mais la création des MRC quelque peu modifiée cette mécanique dans les faits et, dans certains cas, « vidé le référendum de son sens », ajoute le porte-parole des résidents mécontents.

Frelighsburg a recommandé à la MRC — sans consulter les intéressés puisqu'il n'est pas tenu de le faire — de zoner à des fins récréatives le mont Pinacle, ce qui ouvre la porte au projet des Désourdy. La MRC a accepté cette suggestion qui aura force de loi prochainement lorsque son schéma d'aménagement sera approuvé.

Il sera par la suite impossible à Frelighsburg de modifier ce zonage car la MRC pourra modifier d'autorité tout règlement municipal contraire au sien et ce, même si un futur conseil municipal décidait d'interdire la construction d'un centre de

ski, même appuyé sur une majorité référendaire.

« Le référendum prévu par la loi arrive désormais à un stade où il est inutile. La technique des schémas sous ce rapport prive les citoyens d'un droit que nous voulons regagner en demandant à Frelighsburg de consulter les propriétaires avant d'émettre une recommandation finale à la MRC. Après, il sera trop tard. Personne ne pourra plus changer à temps le schéma pour faire échec à un tel projet. C'est maintenant que la majorité doit se prononcer », explique M. Côté.

Les riverains du mont Pinacle, forts de leur majorité, ont aussi demandé au ministre des Affaires municipales, M. André Bourdeau, de faire échec à ce volet du schéma d'aménagement au nom des principes de la plus élémentaire démocratie.

La pétition signée par 101 propriétaires a aussi été envoyée à la MRC pour qu'elle voue à la « conservation » le dernier mont des Cantons de l'Est encore intouché par les développeurs.

La MRC, estime les citoyens, devraient être d'autant plus sensible à cette requête qu'elle avait elle-même prévu d'épargner à la montagne les cicatrices laissées par les scies et des béliers mécaniques.

Ceux des citoyens de Frelighsburg qui s'opposent au développement du mont Pinacle craignent d'y perdre leur qualité, la beauté et la qualité de leur milieu de vie.

Ils refusent aussi d'avoir à payer un compte de taxe plus élevé en raison de la hausse d'évaluation foncière que provoquera inévitablement l'arrivée des spéculateurs.

Du saumon à Port-Daniel

(L.G.F.) — Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) a implanté au début de la fin de semaine quelque 250 saumons adultes dans la rivière Port-Daniel, en Gaspésie, pour vérifier si l'utilisation de générateurs acoustiques peut accélérer le processus de régénération d'une rivière.

Jusqu'ici, la restauration des rivières à saumon se faisait à partir de « smolts » ou de saumoneaux.

Ces derniers s'habituèrent pendant quelques années à leur nouvel habitat et arrivaient à reconnaître son odeur lorsqu'ils revenaient de leur périple sur les pâturages marins du Groenland.

L'inconvénient de cette méthode éprouvée, c'est que les résultats tardent à se manifester puisqu'aux mortalités plus importantes chez les jeunes saumons s'ajoute le fait qu'il faut généralement attendre entre quatre et six ans que les saumoneaux en-

semensés reviennent pour leur première fraie.

Par cette expérience, le ministère veut aussi savoir s'il est possible de modifier la chronologie de migration et susciter une montaison plus tôt en saison.

Il veut aussi vérifier si une telle méthode permet d'envisager la restauration à un coût raisonnable d'autres petites rivières de la Gaspésie où le saumon a complètement disparu.

Le choix du MLCP pour la Port-Daniel s'explique par le fait que cette rivière, surexploitée jusqu'à l'épuisement de sa population, présente toujours un habitat de grande qualité pour le saumon.

Le suivi environnemental du projet, qui durera six ans, s'accompagnera d'un plan de conservation, mis au point avec la population de l'endroit.

Dépôt du rapport sur l'Est de la métropole

(PC) — Le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal (CRÉEM) présentera, demain, son rapport dont les recommandations devraient permettre d'assurer la revitalisation de cette région.

Depuis 1981 l'Est de Montréal a été sévèrement touchée par les fermetures d'usines, les licenciements collectifs et les mises à pied temporaires. Depuis cinq ans, près de 5,000 travailleurs et travailleuses ont perdu leur emploi d'une façon permanente.

Le comité regroupant des représentants du patronat, des syndicats, des élus municipaux et des deux gouvernements a oeuvré plus d'un an pour arriver à ces recommandations. Le président du comité, M. Claude Pichette, pdg de la Financière Pichette-Coopérants, a déclaré que les recommandations avaient fait l'unanimité au sein du groupe.

Après avoir examiné la situation et tracé le Portrait socio-éco-

nomique de l'Est de Montréal, rendu public en décembre 1986, le CRÉEM s'est vite rendu compte qu'il n'existait pas de solution simples à la situation complexe de ce territoire où l'on retrouve 22,000 chômeurs et près de 10,000 bénéficiaires de l'assistance sociale.

M. Pichette s'est dit convaincu que le rapport possède tout ce qu'il faut pour assurer à l'Est de Montréal, et particulièrement à sa partie Sud-Est, la relance dont elle a besoin, en autant que les trois villes impliquées, Montréal, Anjou et Montréal-Est, se concertent pour mettre en oeuvre les recommandations.

Le rapport a été présenté aux ministres Pierre Paradis, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du Québec, et Benoît Bouchard, du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, qui avaient commandé cette étude.

Une amende de \$ 6,000 pour du purin de porc

(LE DEVOIR) Un producteur agricole de Saint-Esprit, M. Constantin Grégoire, a été condamné vendredi dernier d'une amende de \$ 6,000 pour avoir déversé du purin dans un affluent de la rivière l'Assomption, le 26 novembre 1985.

M. Grégoire a été condamné à \$ 2,000 pour avoir, au premier chef, laissé déborder sa fosse à purin. Il a aussi été condamné à une amende de \$ 4,000 pour avoir procédé à un épandage abusif de purin sur un sol gelé, le 1er décembre de la même année, ce qui a aggravé l'impact environnemental du débordement de sa fosse.

Selon les experts du ministère québécois de l'Environnement, qui ont témoigné au procès tenu la semaine dernière devant la Cour des sessions de la Paix de Joliette, les quantités répandues dépassaient de six fois les normes du Règlement sur l'épandage des fumiers.

La rivière Saint-Esprit, où a eu lieu le déversement, draine un territoire où se retrouve une des plus grandes concentrations d'élevage de porcs au Québec.

Débrayage de 24 heures à l'Oratoire Saint-Joseph

(PC) — Les travailleurs syndiqués à l'emploi de l'Oratoire Saint-Joseph à Montréal, ont procédé hier à un nouvel arrêt de travail de 24 heures.

Les 160 travailleurs concernés ont dressé des piquets de grève à l'entrée principale de l'Oratoire dans le but d'inciter l'employeur à modifier ses offres dans la présente négociation d'un contrat collectif de travail.

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Brevets
Marques de commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

Centre de psychologie
Gouin inc.
Services psychologiques
20 psychologues
Membres de la Corporation professionnelle des psychologues de la Province de Québec
39 avest, boul. Gouin
Montréal (Québec) H3L 1H9
(514) 331-5530

Le tabagisme menace votre santé

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514) 934-0272
Telex: 05-268656
Cable: MARIION
Télécopieur

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS MOBILES	LOTS
011994	250 000 \$	94342	2 500 \$
11994	2 500 \$	6388	250 \$
1994	250 \$	737	50 \$
994	50 \$		
94	10 \$		

loto-québec

Provincial Tirage du 07-09-25

NUMÉROS	LOTS
2607161	500 000 \$
607161	50 000 \$
07161	1 000 \$
7161	100 \$
161	25 \$
61	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

La Mini Tirage du 07-09-25

NUMÉROS	LOTS
519090	50 000 \$
19090	5 000 \$
9090	250 \$
090	25 \$
90	5 \$

51909 = 1 000 \$
5190 = 100 \$
519 = 10 \$

Quotidienne Semaine du 07-09-21

JOUR	NUMÉROS	LOTS
SAMEDI	671	7639
LUNDI	320	4834
MARDI	918	1611
MERCREDI	427	8846
JEUDI	917	4042
VENDREDI	645	1676

SELECT Tirage du 07-09-26

5 11 15 20 24 34

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

Super Loto Tirage du 07-09-27

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
1553032	1 000 000 \$	2238159	1 000 000 \$
553032	100 000 \$	238159	100 000 \$
53032	5 000 \$	38159	5 000 \$
3032	250 \$	8159	250 \$
032	50 \$	159	50 \$
32	10 \$	59	10 \$

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.

INTER Tirage 07-09-87

NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES: 25 000 \$
619780 860923 602473

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les postiers rejettent les dernières offres

(PC) — Les 23.000 postiers canadiens ont rejeté tard hier soir les dernières offres patronales.

En fin de semaine, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a réclamé du gouvernement fédéral la nomination d'un médiateur spécial dans le conflit des postes, pour tenter d'éviter la grève prévue pour mercredi.

Dans un communiqué émis hier, le CPQ a demandé au gouvernement d'être ferme et de légiférer pour forcer le retour au travail des postiers, si un médiateur spécial échouait dans sa tentative de rapprocher les parties.

Le gouvernement fédéral, selon le Conseil du patronat, ne devrait pas tolérer une grève de plus de 24 heures.

Selon le CPQ, « l'économie canadienne ne peut actuellement se payer un autre conflit aux postes et tous les efforts doivent être faits par le gouvernement pour l'éviter ».

Plus tôt en journée, le président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot n'avait pas caché

son pessimisme quant à l'offre formulée samedi par Postes Canada. Il avait qualifié les négociations de dernière heure d'exercice de relations publiques.

M. Parrot formulait ses propos alors que les parties tentaient d'en arriver à un règlement négocié avant l'échéance fixée à mercredi pour le déclenchement d'une grève ou d'un lock-out.

« Il me semble évident que tout ce qui s'est passé aujourd'hui (samedi) a servi beaucoup plus à attirer l'attention de la presse qu'à favoriser les négociations sérieuses », a lancé M. Parrot.

De son côté, le porte-parole David Newman de la Société canadienne des Postes a affirmé que les propositions formulées samedi constituaient essentiellement « une offre touchant la totalité des questions discutées au cours des séances de négociations tenues jusqu'à présent ».

Et, a-t-il ajouté, l'offre comprend la position de la société de la Couronne sur les recommandes du conciliateur Claude Foisy.

Jacqueline Gareau et Peter Maher terminent premiers

Plus de 9,000 marathoniens en course

MICHEL C. AUGER

Plus de 9.000 participants ont pris le départ du 9e Marathon international de Montréal, hier, sur le pont Jacques-Cartier par une température de 9 degrés Celsius, presque idéale pour une course d'endurance.

Un peu plus de deux heures plus tard, c'est le canadien Peter Maher, le favori de l'épreuve, qui était le premier à franchir le fil d'arrivée avec un temps de 2 heures, 15 minutes et 4 secondes, plus d'une minute d'avance sur le polonais Pawl Lorens et le hongrois Zoltan Koeszegi.

Chez les femmes, ce fut une lutte de tous les instants entre les québécoises Ellen Rochefort et Jacqueline Gareau qui devait finalement l'emporter en 2 heures, 32 minutes et 51 secondes, une avance de moins de quatre secondes sur sa rivale. La québécoise Nicole Caisse devait terminer au 3e rang, à dix minutes des meneuses.

Dans la catégorie des fauteuils roulants, le suisse Heinz Frei a réalisé un nouveau record du parcours en une heure, 47 minutes et 27 secondes, soit une avance d'une minute sur le favori de la foule, le sherbrookois André Viger victime d'une chute au 3e kilomètre.

Le moment le plus exaltant de la course fut sans doute le sprint final d'André Viger et du français Jean-François Poitevin qui se sont battus roue à roue pour la seconde place que Viger ne devait enlever que par trois dixièmes de seconde.

Pour Peter Maher, qui n'était arrivé d'Europe que jeudi dernier et qui avait couru son dernier marathon il y a à peine trois semaines aux championnats du monde de Rome, la course s'est déroulée à l'heure d'outre-Atlantique.

« Comme j'étais arrivé il y a quatre jours, j'ai décidé de ne pas essayer de m'adapter au décalage horaire et de rester à l'heure européenne. Ce fut une très bonne décision », a-t-il soutenu à l'arrivée.

Maher, qui avait mené le marathon de Rome pour plus de la moitié de la distance, il y a trois semaines, avant de souffrir de problèmes de déshydratation, a abordé les premiers 30 kilomètres comme un test.

« Je me suis contenté de garder le rythme pour les 30 premiers kilomètres et ensuite j'ai fait comme s'il s'agissait d'une course de 12 kilomètres. Quand j'ai dépassé (le polonais) Lorens au 35e kilomètre, je me sentais très bien et je savais



Et voilà les vainqueurs !

Deux Canadiens, Jacqueline Gareau (à gauche) et Peter Maher (à droite), ont remporté hier la palme du 9e Marathon international de Montréal auquel plus de 9.000 participants ont pris part.

qu'il commençait à faiblir. J'ai profité du fait qu'il a eu à prendre une éponge à ce moment-là pour foncer, et je n'ai plus eu de problèmes à partir de ce moment-là », a-t-il soutenu.

Chez les femmes, Jacqueline Gareau qui avait gagné le tout premier marathon en 1979, l'a emporté à sa première présence à Montréal depuis 1982. Elle qui avait connu toutes sortes de problèmes au cours des dernières années à cause de blessures, affirme maintenant se sentir en excellente forme.

« C'est la preuve que je suis revenue à ma forme physiquement et mentalement. C'est souvent ce dernier aspect qui donne les plus gros problèmes après une blessure parce qu'on doute de soi ».

Quant à Ellen Rochefort, elle affirmait être très heureuse de sa course même si elle se demandait pourquoi elle n'avait pas amorcé son sprint plus tôt. « J'y ai pensé alors qu'on tournait le coin (avant le dernier droit, rue Calixa-Lavallée) et c'est là que je l'ai perdu. J'ai fini en force, si la course avait eu 200 mètres de plus, j'aurais été égale avec Jacqueline ».

Pour André Viger, dont c'était hier le 35e anniversaire de naissance, la course des fauteuils

roulants s'est jouée au 30 kilomètre, alors que le suisse Frei a décidé de s'échapper du peloton. « Jean-François (Poitevin) et moi nous sommes dit qu'on allait le laisser aller et qu'il se fatiguerait, mais nous l'avons sous-estimé ».

Parmi les quelque 9.000 participants, il y avait, comme chaque année, quelques « spécialistes », comme ces deux participants qui ont couru les 42 kilomètres du parcours de reculs. Mais la palme va sans doute au duo formé par M. Normand Drolet et son fils de 18 mois Philippe qui a complété le marathon en 2 heures, 45 minutes, assis bien confortablement dans sa poussette.

M. Drolet, qui dirige une clinique dentaire à Longueuil, n'a pas voulu que la naissance de son fils soit un prétexte à cesser l'entraînement. Aussi s'est-il procuré une poussette spéciale qui offre très peu de résistance et il s'est entraîné avec son « partenaire ».

« Tout s'est très bien passé, il a même dormi pendant 10 kilomètres. Mais autrement il suffisait qu'il soit occupé, qu'il ait quelque chose à manger et lui faire remarquer les arbres, les avions ou les hélicoptères. Et les gens tout au long du parcours ont été merveilleux. C'est le plus beau marathon que j'ai jamais fait ».

Construction d'un entrepôt de BPC à Senneterre

Le PQ réclame un moratoire sur le projet

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le Parti québécois réclame un moratoire sur le projet de Sanivan de construire un entrepôt de 2 millions de litres de byphényles polychlorés (BPC) à Senneterre d'ici à ce que le projet ait été évalué en audience publique.

C'est ce qu'a réclamé en fin de semaine le député de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, qui s'inquiète du « lourd silence » opposé par le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, aux demandes de citoyens et de villes de cette région en faveur d'une audience publique.

La critique de l'Opposition en matière d'Environnement s'en est pris au ministre et au promoteur qui tentent depuis des mois, à son avis, d'utiliser un trou dans la réglementation pour placer les citoyens devant un fait accompli.

Le Règlement québécois sur l'évaluation des impacts environnementaux prévoit en effet que les citoyens pourront participer en audiences publiques à l'évaluation des impacts environnementaux reliés à la construction d'un incinérateur de BPC.

Rien de similaire n'est par contre exigé pour la construction d'un entrepôt de BPC, fusse-t-il appelé à contenir des millions de litres de ce produit toxique.

Cette situation paradoxale pourrait, à la limite, faire en sorte qu'une audience portant notamment sur la pertinence de construire un incinérateur débute alors que les BPC ont commencé à s'empiler dans une

ville. Ce qui a fait dire à M. Charbonneau que « Si le ministre de l'Environnement s'arroge la prétention d'élaborer un plan quinquennal d'élimination des BPC, qu'il en colmate les failles ».

M. Lincoln, a rappelé son critique attitré, avait prévu de tenir des audiences sur l'implantation des incinérateurs de BPC lorsqu'il a annoncé en octobre 1986 son intention de détruire en 10 ans tous les BPC de la province.

« Mais cette nécessaire précaution a été oubliée pour l'étape préalable de la construction des entrepôts »,

commente M. Charbonneau.

« Nous convenons tous, ajoute M. Charbonneau, de la nécessité de consulter la population sur les projets d'installation d'équipements de destruction à haute température. Toutefois, le stockage de BPC dans des entrepôts appelle lui aussi des audiences publiques, les citoyens s'interrogeant à juste titre sur les alicés du transport, de la manutention et du gardiennage des BPC ».

Deux villes, soit Tracy et Tring Junction, ont jusqu'ici refusé le projet d'entrepôt et d'incinérateur de la compagnie Sanivan.

L'accord donné par le conseil

municipal de Senneterre au même projet est loin de faire sur place l'unanimité décrite par le maire de cette ville, lors de son récent passage à Montréal pour le lancement du projet.

Les autorités de cette ville ont entrepris depuis quelque temps une véritable guerre des nerfs contre les adversaires du projet de Sanivan.

Ils n'ont pas hésité récemment à barrer la route à un autobus de Senneterriens qui voulaient se rendre à une assemblée publique à Val d'Or.

Le conseil municipal de Val d'Or s'oppose ouvertement au projet de Sanivan.

L'UQAM offrira le premier doctorat canadien en sciences de l'environnement

(LGF) — L'Université de Québec à Montréal (UQAM) lancera ce soir à Montréal le premier doctorat en sciences de l'environnement actuellement offert aux étudiants des universités canadiennes.

Le doctorat, disponible cette année aux étudiants des modules de sciences, a été mis sur pied conjointement par les départements de chimie, de sciences biologiques et de physique, et par d'autres comme mathématiques, informatique, etc.

« Nous sommes loin de saisir au plan scientifique les phénomènes environnementaux dans leur globalité et leurs multiples facettes, a déclaré

hier au DEVOIR le recteur de l'UQAM, M. Claude Corbo. C'est pourquoi plusieurs de nos départements ont décidé de créer ce doctorat dans une perspective interdisciplinaire ».

« Nous croyons qu'il y a un besoin réel au Québec et au Canada pour des chercheurs de haut niveau dans le domaine de l'environnement, compte tenu des défis importants qui s'annoncent de ce côté, a-t-il ajouté. Il était donc normal de « pooler » nos

ressources pour obtenir un type de formation introuvable ailleurs. »

Le recteur de l'UQAM estime, par ailleurs, que la problématique environnementale aura tendance à s'ouvrir progressivement aux universitaires et chercheurs qui ont une formation en sciences humaines « puisque, reconnaît-il, les problèmes d'environnement touchent à de nombreuses facettes » socio-politiques, administratives et juridiques.

Un journaliste du DEVOIR raconte l'agression dont il a été victime

Hold-up au Champ-de-Mars

TÉMOIGNAGE

BERNARD MORRIER

Le Champ-de-Mars: un vaste terrain de stationnement qui s'étend derrière l'Hôtel de Ville de Montréal et un édifice administratif, depuis la rue Gosford jusqu'au Palais de justice.

L'Allée des huissiers: un passage d'environ 12 pieds de largeur, longeant le côté Est du Palais de justice et reliant par deux escaliers d'une vingtaine de marches les rues Saint-Antoine et Notre-Dame.

Vendredi soir, le 25 septembre, vers 19 h 45, le journaliste du DEVOIR quitte le Palais de justice après une journée bien remplie et sort par la rue Saint-Antoine (la seule porte d'ailleurs non verrouillée à cette heure) et s'engage vers l'Est dans le premier escalier de l'Allée des huissiers.

Au moment précis où il met le pied sur le Champ-de-Mars, quelqu'un se présente à trois pieds de sa droite et l'interpelle.

Surpris, bien que je n'aie pas très bien entendu ce qu'il marmonne, je comprends bien vite à la vue d'un couteau muni d'une lame d'au moins quatre pouces l'objet de sa réclamation. « Ton argent... Donne-moi ton argent. Money... »

Si une très grande inquiétude m'enyahit, je n'en observe pas moins qu'il manque d'assurance et que sa main tremble énormément.

Tenant canne à la main gauche — elle me suit depuis dix ans —, je fends l'air. Le coup n'atteint pas la cible, mais le geste constitue un avertissement valable pour le tenir à distance.

Jeune, visage très pâle (blanchi me semble-t-il d'un maquillage légèrement luisant), il accuse autour de 20 ans. Casquette étoilée (genre joueur de baseball) rouge Canada et blanc à palette du même rouge. Coupe-vent nylon très teinté (bleu foncé probablement). Jeans bleus également mais légèrement plus pâles.

Ce Champ-de-Mars très mal éclairé — seuls des lampadaires situés au niveau plus bas de la rue Saint-Antoine jettent une lueur en bordure — me permet seulement de constater qu'il a les yeux petits mais impossible d'en percevoir la couleur. J'ai toutefois la conviction qu'il ne contrôle pas la situation comme il l'aurait souhaité.

« Come on, come on; donne ton argent », clame-t-il plus fort en tournoyant et bondissant autour de moi, tout en faisant mine de me lancer le couteau.

J'ai peine à me mouvoir aussi rapidement que lui mais mes yeux ne le quittent pas et, tel un joueur de baseball au bâton, je tiens ma canne à deux mains prêt à cogner ce qui pourrait s'avérer être le circuit du siècle.

« Va-t-en », lui lançai-je d'un ton déterminé, tout en faisant tinger mon bâton. Il hésite, surpris à son tour.

« OK, OK, je m'en vas, répond-il. Mais dis s'il vous plaît... » C'est le

silence total durant trois secondes et qui décidera sans doute de l'issue.

« Dis s'il vous plaît », répète-t-il, tout en agitant le couteau mais dix pieds nous séparent.

« Des s'il vous plaît, t'en auras jamais de moi. Tu l'entendras même pas, parce que, ti-cul, je tue moi aussi, lui répliquai-je tout en avançant deux pas dans sa direction et faisant vivement virevolter ma canne. »

Il n'en fallait pas plus. Il tournait les talons et disparaissait de ma vue en descendant à vive allure l'escalier de l'Allée des huissiers.

Rejoignant mon auto à 20 pieds de là, j'ai quitté le stationnement pour aller contourner le Palais de justice et rechercher de l'aide, tout en espérant par une chance inouïe repérer l'individu.

Policiers et autos-patrouilles pullulent dans ce secteur en plein jour. Mais en ce début de soirée, pas à quel que vive. Rapport de l'événement fut donc fait au poste de police 33, rue Ontario.

Bizarre quand même. Le sentiment d'une telle agression (est-ce une expérience précédente, bien que les circonstances fussent différentes ?) m'avait déjà hanté l'esprit le printemps dernier vu la noirceur des lieux.

Mais les longues journées d'été permettaient d'aller au stationnement en toute quiétude vers 19 ou 20 heures le soir. Et j'avais oublié.

Quelle merveilleuse arme défensive que la canne pour contrer une autre arme, à la condition que cette dernière ne fonctionne pas à feu et qu'elle ne s'applique pas directement sur sa personne.

Mais la protection personnelle ne saurait s'arrêter là, dans cette ville décrite comme l'une des plus sécuritaires d'Amérique.

L'incident en somme est banal: il s'en commet quelques centaines du genre chaque année à Montréal.

Mais celui-là, comme d'autres du reste, ne serait probablement pas survenu si seulement l'Allée des huissiers appartenant au ministère de la Justice avait été éclairée dans sa partie intégrant les deux escaliers. Actuellement, c'est la noirceur totale.

Quant au Champ-de-Mars, plusieurs automobilistes y paient une location mensuelle qui, bien que n'incluant pas la responsabilité pour vol et autres méfaits, donne quand même droit à une certaine sécurité.

Actuellement, seules quelques lumières éclairent l'entrée arrière de l'Hôtel de ville, tandis qu'une simple ampoule d'intensité moyenne s'adosse au mur arrière du vieil édifice administratif situé côté sud-ouest.

Le vaste terrain peu rassurant demeure dans le noir dans les neuf dixièmes de sa surface.

Il fallait qu'une expérience malchanceuse survienne pour constater une fois de plus le très grand danger que présentent ces lieux.

LES ENFANTS MAL AIMÉS
ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS...
Réagissons
Québec

Nous savons que votre courrier, c'est trop important.
Nous vous prions de continuer à utiliser la poste comme d'habitude, sans oublier d'inscrire le code postal.
Nous nous engageons à maintenir le service postal.
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES DÉFIS DE L'HEURE
PARTENAIRES OU RIVAUX
LES UNIVERSITÉS ET LES NOUVEAUX CENTRES DE RECHERCHE EXTERNES
DÉBAT PUBLIC
• ORGANISÉ PAR LE DÉCANAT DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE DE L'UQAM
Quels sont les rôles respectifs des universités et des centres de recherche en matière de recherche fondamentale et appliquée? Existe-t-il une compétition pour recueillir les fonds d'origine publique et privée? Comment transférer efficacement les connaissances entre institutions?
Ces questions et bien d'autres seront abordées lors du débat public tenu par nos invités.
INVITÉS
• M. Bernard Coupal
Directeur de l'Institut de recherche en biotechnologie
• M. Claude Lajeunesse
Président-directeur général du Centre de recherche en informatique de Montréal
• M. François Carreau
Doyen des études avancées et de la recherche - UQAM
• M. Pierre Filiatrault
Directeur du Centre de recherche en gestion - UQAM
• M. Pierre Dussault
Directeur de la recherche externe
Institut de recherche en santé et sécurité au travail
Les invités seront remerciés par madame Monique Lefebvre-Pinard, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche.
DATE : Le mardi 29 septembre 1987 à 19 h 30
LIEU : Foyer du Studio-théâtre Alfred-Laliberté J-M400
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Ste-Catherine Est
Montréal
Université du Québec à Montréal

LES PROGRAMMES EN COMMUNICATION: un art... une satisfaction!
Vous oeuvrez dans le domaine des communications et vous voulez enrichir votre formation professionnelle?
L'Université de Montréal vous propose des programmes d'études de premier cycle centrés sur la pratique professionnelle et adaptés aux situations de l'heure.
INFORMATION ET JOURNALISME PUBLICITÉ
RELATIONS PUBLIQUES SCIENCES DE LA COMMUNICATION
RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET RÉDACTION FRANÇAISE
TRADUCTION I ET II ANIMATION CREATIVITÉ
Trois programmes donnent droit à un baccalauréat ès arts.
Les cours sont donnés le soir ou les fins de semaine. Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.
Renseignez-vous sur les modalités d'admission particulières à ces programmes ou venez rencontrer nos conseillers en formation, ils vous guideront dans votre choix.
Tél.: 343-6867
Date limite d'admission pour l'hiver 1988: le 1er novembre
Test d'admission pour le Certificat de recherche documentaire et pour le Certificat de traduction I: le 3 novembre
Renseignements: 3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090
Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Iqaluit sous le choc du présent



Photos Jean-Pierre Legault

Iqaluit, la ville sur pilotis, porte-d'entrée de tout l'arctique de l'Est, connaît un rythme de développement qui ferait l'envie de bien des villes du Sud. Les activités traditionnelles demeurent essentielles à la survie de la population. La vente d'art inuit constitue la principale source de revenu pour plusieurs dont Tutugumaq (en norvégien) qui s'est taillé une bonne réputation chez les connaisseurs.

JEAN-PIERRE LEGAULT

Iqaluit. Ville nordique sur pilotis où se côtoient vie moderne et vie traditionnelle, où le maintien du travail non rémunéré est essentiel à la survie de la communauté à cause, où le coût de la vie est astronomique comparé à celui du sud.

Iqaluit, anciennement Frobisher Bay, c'est 3,000 habitants dont près des deux tiers de race Inuit.

En dépit de la vie difficile, parfois austère, des coûts au delà de l'entendement des gens du sud, une proportion importante des blancs qui y résident se définissent eux-mêmes comme des « gens du Nord ». Pas question pour eux d'un retour au Sud.

Plusieurs sont sensibles au fait Inuit et loin de rejeter les valeurs de cette culture, s'affairent à lui assurer une place dans la vie moderne qui s'installe sur ce territoire.

Car la dynamique sociale n'est pas simple à Iqaluit. Anglophones, francophones (environ 200) et Inuit coexistent au moment où on cherche par tous les moyens à assurer le développement de cette région.

Encore aujourd'hui, pour la majorité de la population, les conditions de vie sont telles que toutes les facettes du quotidien sont conditionnées par la lutte pour la survie.

Les Inuits qui forment près des deux tiers de la population, et plusieurs blancs, doivent s'adonner aux activités traditionnelles de chasse et de pêche pour survivre, même si une partie de la population est à l'emploi des divers paliers de gouvernements ou des entreprises privées que l'on y retrouve.

Les Inuits ont su s'adapter aux nouvelles données de la vie sédentaire, même si l'organisation de la cellule familiale a évolué.

Tous travaillent, certains ont des emplois permanents ou saisonniers, d'autres s'occupent de l'épicerie : chasse et pêche demeurent des activités essentielles pour la survie de la famille à cause du coût de la vie pharamineux.

Iqaluit est une ville sur pilotis. Ces maisons sous lesquelles le vent s'engouffre, étonnent.

Elles sont cependant le reflet de cette différence avec « le Sud » que l'on sent notre arrivée, de ces contraintes imposées par les conditions difficiles de vie.

Elles sont dispendieuses ces maisons, très dispendieuses, mais adaptées aux rigueurs du climat.

Le prix moyen d'une résidence de deux chambres à coucher atteint couramment \$ 120,000.

Première contrainte à la construc-

tion : le sol gelé en permanence, ne permet pas la construction de sous-sols. « Et ce n'est pas parce que ça n'a pas été essayé, explique un propriétaire. Avec une cave, le sol se réchauffe et la maison craque littéralement ».

Que dire des équipements particuliers pour éviter le gel des conduites d'eau.

Toutes les canalisations doivent être isolées, les tuyaux d'amenée d'eau sont trois fois plus gros que ceux que l'on retrouve à Montréal.

De plus, chaque maison doit être munie d'un système d'urgence qui réchauffe les canalisations lorsque l'isolant ne suffit pas.

L'éloignement entraîne également des coûts supplémentaires pour se nourrir.

Les prix affichés au magasin de la Baie d'Hudson, un des deux grands magasins de la ville, sont forts élevés : 2 livres de carottes coûtent \$ 3,28, un chou-fleur \$ 4,23. Une famille avec deux enfants débourse \$ 12 par jour pour l'achat de lait. Un contenant de 1 litre de lait reconstitué coûte \$ 2,89, un litre de « vrai » lait de marque Sealtest, \$ 3,06.

Et le chauffage. Il en coûte entre \$ 200 et \$ 300 par mois à ce chapitre, et ces chiffres sont pour le mois de juillet. L'hiver, ils atteignent \$ 750 par mois. À cela s'ajoute la facture pour l'huile d'environ \$ 500 par mois. Toute l'électricité est produite à partir de pétrole.

Difficile, dans un tel contexte, d'évaluer, en se servant des normes en vigueur ailleurs au pays, le marché du travail et de l'emploi.

Iqaluit, ville aux mille chiens, est le centre administratif de la région est de l'Arctique. Une partie importante de ses résidents (surtout les blancs) sont à l'emploi des gouvernements et de leurs agences qui ont

fourni, en 1986, 52 % des revenus et salaires.

On y trouve également divers autres organismes qui font appel à une main d'oeuvre spécialisée : météorologue, ingénieurs et techniciens (Bell Canada) et quelques entreprises privées particulièrement dans le secteur saisonnier de la construction qui connaît un boom depuis deux ans.

Mais, de l'avis même des experts gouvernementaux, l'apport du travail non comptabilisable que sont les activités de chasse et de pêche. Environ 20 % de la population d'Iqaluit s'y consacre. Ce pourcentage atteint des proportions imposantes pour les autres villages et hameaux de la Terre de Baffin. Le haut niveau de chômage est trompeur.

Et certains dénoncent l'influence des « yuppies » (*young artic professionals*) qui tentent de créer de toute pièce une économie telle que couramment entendu.

À leur avis, on ne tient pas suffisamment compte des gens qui sont ici de puis longtemps, qui savent ce qu'ils veulent et comment l'atteindre.

Aujourd'hui, une « élite nordique » apparaît. Les premières générations d'Inuits éduqués ont des moyens que ne possèdent pas leurs parents. Le choc culturel de la sédentarisation est passé.

Des entreprises inuits font leur apparition et les blancs à qui répugne tout changement, comme ce propriétaire de magasin général, devront bientôt composer avec une population, blanche et Inuit, qui tient à assurer son propre développement.

Signe des temps, on n'enseigne plus à l'école le poids des éléphants, mais celui des ours polaires. Une population composée de différentes races est implantée à Iqaluit et continuera de vivre sa solitude.



IBC, la télévision inuit, diffuse dans le Grand Nord canadien une programmation qui tente de promouvoir les valeurs autochtones qui sont en perpétuelle compétition avec les modèles culturels véhiculés par la télévision du Sud.

Langue et culture en direct

IBC, la télévision inuit

GEORGE TOMBS

Collaboration spéciale

IQUALUIT, TNO — Marées dévastatrices ou outils de développement ? Voilà l'angoissant problème que posent les médias dans le Grand Nord canadien.

Pendant longtemps, l'on n'y faisait que capter passivement des émissions par satellite du Sud : la CBC, Home Box Office, Turner Broadcasting, qu'importe. À tel point que les excès du Sud semblaient déborder jusque dans l'Arctique, noyant dans un flot d'images séduisantes des valeurs sociales Inuit.

Mais, en l'espace de cinq ans seulement, les médias autochtones ont fait leur apparition à Iqaluit (l'ancien Frobisher-Bay) et à d'autres endroits dans le Nord, et sont devenus des alternatives modestes mais crédibles, autant en termes de pédagogie que de divertissement ou de journalisme.

Blandina Makkik, productrice à la IBC (« Inuit Broadcasting Corporation »), a conçu une émission spécialement pour enfants, *Takuginai* (*Allez voir*), dont le projet pilote était tellement réussi qu'elle envisage maintenant une série régulière de 21 émissions par semaine. Ses poupées-personnages, Toulou le corbeau, Johnny le lemming ou encore Anirniq la petite fille, aident à adapter une matière éducative et divertissante à des jeunes à travers l'Arctique de l'Est.

« Nous avons deux objectifs principaux pour cette émission d'enfants : préserver à la fois la langue et la culture ». L'émission est en inuktitut (langue des Inuit). Puis on utilise des légendes traditionnelles.

Le secrétariat d'État a lancé un programme de communications autochtones en 1983, qui a porté fruits depuis. L'on vient de présenter au CRTC une demande de création d'un réseau sur câble pour des autochtones à travers le Canada. D'ailleurs, une société de la réserve Mohawk Kahnawake, Seneca Communications Inc., compte distribuer sur un canal de satellite, à partir du nouveau Téléport près de la Maison de Radio-Canada à Montréal, des émissions pour Amérindiens et Inuits à travers le pays.

Les cinq heures par semaine de

télévision Inuit sont distribués sur un canal de radiodiffusion Anik exploité par la CBC. Elles atteignent donc un public se situant entre la vallée du Mackenzie et le nord du Labrador. Chacun des cinq centres de production produit dans son dialecte local, ce qui a pour effet d'exposer la population aux neuf principales variantes de l'inuktitut, et de lui donner, malgré les vastes distances entre régions, un sens d'unité.

Selon Elisapee Davidee, productrice déléguée de la IBC, un des grands défis pour le réseau est de former des professionnels. « Le Collège de l'Arctique, soutient-elle avec satisfaction, inaugure cette année des cours de journalisme aussi bien pour la presse écrite que pour la radio et la télévision ».

Autres problèmes : l'accès aux satellites de distribution et le financement de réseaux autochtones, aussi bien dans des provinces du Sud qu'au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest.

Mme Davidee produit l'émission d'affaires publiques *Qagik* (*Lieu de rencontres*), dont les sujets sont habituellement politiques, sociaux ou environnementaux, souvent d'une perspective très différente de celles du Sud. À titre d'exemple, elle a consacré, en 1985, un reportage hors-série d'une demi-heure sur la famine en Éthiopie, et les efforts des Inuits d'y porter secours.

« Après notre retour d'Éthiopie, nous avons fait une émission d'une demi-heure qui a raconté, tel un journal intime, les différents endroits que les gens ont visités, pour voir l'impact du secours à la famine ».

« Ensuite, on a présenté une tribune téléphonique, pour avoir les réponses du public : des gens ont appelé pour suggérer de quelle manière se procurer des fonds. Parce qu'ils savaient très bien qu'autrefois, leurs parents avaient, eux aussi, souffert de faim ».

De nombreuses études ont montré comment, avec la première vague d'émissions télévisées (toutes en anglais), d'émissions à sens unique, un fossé entre les générations Inuit s'était creusé. Bien qu'elle soit appréciée surtout par la vieille génération, la IBC sait s'adapter aux exigences du public. C'est ainsi qu'elle devient aujourd'hui un outil de développement,

de communications à plusieurs sens à la fois. Et la population n'a jamais autant eu besoin d'information.

À Iqaluit, l'on s'inquiète de ce qu'une véritable épidémie du SIDA se produise chez les Inuits, qui n'ont pas encore été sensibilisés aux dangers par les médias provenant du Sud. Question de différences culturelles.

« C'est une petite population, de dire Jim Bell, rédacteur de l'hebdomadaire bilingue (inuktitut/anglais) *Nunatsiaq News* à Iqaluit, mais qui est peut-être sexuellement la plus active au Canada. Déjà le taux de maladies transmises sexuellement est 17 fois plus élevé que dans le Sud du Canada ».

M. Bell cherche, dans les pages de son journal, (qui tire à 4,800 exemplaires, et qui s'auto-financent avec des recettes de publicité et abonnements), à expliquer les dangers du SIDA. « Il y a eu un cas de quelqu'un souffrant du SIDA. La personne en question habite dans l'Arctique de l'Ouest. C'est tout ce que les autorités médicales ont voulu dire. Mais on a calculé qu'il pouvait y avoir déjà 100 porteurs du virus dans les Territoires du Nord-Ouest ».

La lectrice d'épreuves, Rebecca Awa, tapant en syllabes inuit sur son Apple, avoue qu'elle a du mal à expliquer à son public « des choses techniques comme les ordinateurs. Parfois ça me prend un paragraphe entier en inuktitut pour expliquer un seul mot ».

Rien ne révèle plus les différences de perspective qu'il peut y avoir entre Nord et Sud que la question de défense de l'Arctique canadien. À Montréal, on pense couramment que les autochtones sont farouchement opposés à une militarisation croissante du Grand Nord. Mais, dans les bureaux du *Nunatsiaq News*, le ton est nettement plus pragmatique.

« Jusqu'à présent, de préciser M. Bell, la construction du système de défense lointaine avancée dans le Nord n'a pas suscité trop d'intérêt. C'est parce qu'il n'y a pas d'ouvrage pour les gens. Ici, à Iqaluit, nous avons un taux de chômage de 25 %, ce qui est le taux le plus bas de toutes les communautés de l'île de Baffin. Dans d'autres communautés le taux de chômage est de 50 % ou 60 % ».

L'éolienne de Cap-Chat tourne depuis samedi

CAP-CHAT (PC) — L'éolienne de Cap-Chat, en Gaspésie, a été mis en marche en fin de semaine au terme d'un projet mis sur pied par Hydro-Québec et le Conseil national de recherche du Canada, pour expérimenter la méthode de transformation de l'énergie mécanique des vents en électricité.

L'éolienne de Cap-Chat est à ce jour la plus grande et la plus puissante machine du genre à axe vertical dans le monde, avec une capacité de production de quatre mégawatts d'électricité.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration.....	(514) 844-3361
Rédaction.....	(514) 842-9628
Publicité	
Générale.....	(514) 842-9645
Annonces classées.....	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal.....	(514) 332-3891
ou	(514) 844-3361
Québec.....	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514.....	1-800-361-6059
Indicatif 418.....	1-800-463-4747
Indicatif 819.....	1-800-361-5699
Indicatif 613.....	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

Frut LE DEVOIR pour le croire!

CITÉ

Bien dans ta peau...

RADIO CITÉ 107

Pour l'AMOUR de la Musique

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

AGRO-ALIMENTAIRE & RESTAURATION

À l'occasion de la semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation.

Le sujets traités:

- les vins populaires auprès des Québécois
- entrevue avec l'un des chefs invités au Salon • les nouveaux gadgets de la table
- les nouveaux produits cultivés au Québec
- l'alimentation au détail • les grands acheteurs des super-marchés • la pêche des amateurs • l'agriculture biologique • les cuisines des restaurants • la pâtisserie: trois recettes d'un chef québécois • le métier de critique de restaurants: entrevue avec Josée Blanchette.

DATE DE PARUTION: 19 octobre 1987

DATE DE TOMBÉE: 7 octobre 1987

POUR RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES: 842-9645

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Première visite d'un haut responsable américain depuis Carter

Bush rencontre Jaruzelski et Walesa

VARSOVIE (Reuter, AFP) — Au deuxième jour de sa visite en Pologne, le vice-président américain George Bush s'est entretenu pendant plus de deux heures hier avec le chef de l'Etat polonais Wojciech Jaruzelski, et a rencontré par ailleurs le dirigeant du syndicat interdit Solidarité, Lech Walesa.

Bush, qui est le plus haut responsable américain à se rendre en Pologne depuis la visite de l'ex-président Jimmy Carter en 1977, a rencontré Jaruzelski dans le palais baroque de Nieborow, à 80 km à l'ouest de Varsovie.

Selon un des responsables accompagnant Bush, celui-ci a fait savoir à Jaruzelski que les États-Unis soutiendraient auprès du Club de Paris, qui regroupe les pays occidentaux créanciers de la Pologne, un réajustement d'une partie de la dette extérieure polonaise, qui s'élève à \$35 milliards.

Un responsable du département d'Etat a indiqué que les États-Unis avaient fait cette concession au vu des progrès réalisés par l'Etat polonais dans le domaine des droits de la personne.

Par la suite, rencontrant Walesa et d'autres dirigeants de Solidarité, il a fait part de sa sympathie pour l'opposition politique en Pologne.

« Nous soutenons Solidarité et nous soutenons le pluralisme, nous sommes très clairs sur ce point », a-t-il dit alors qu'il posait sur les photographes aux côtés de Walesa, à la résidence du chargé d'affaires américain John Davis.



Le vice-président américain, M. George Bush, a visité hier une ferme à Lomianki, en Pologne

Cependant, Bush a évité de préciser s'il avait demandé la légalisation de Solidarité lors de ses entretiens avec Jaruzelski.

Walesa, qui a fait une brève apparition au moment où Bush s'adressait aux journalistes après leur rencon-

tre, qui a duré trois-quarts d'heure, a remercié les États-Unis pour les efforts qu'ils déploient en faveur de la Pologne.

« Nous espérons que vous aiderez la Pologne dans cette réforme », a-t-il déclaré, faisant apparemment allusion aux réformes en cours pour

soutenir l'économie du pays.

Selon certaines informations, Lech Walesa a repoussé il y a quelques jours une autorisation officielle à se rendre ce week-end en Italie, destinée « manifestement », selon une très bonne source syndicale, à l'empêcher de rencontrer le vice-président américain George Bush.

Lech Walesa a repoussé la « proposition » des autorités afin de pouvoir s'entretenir avec M. Bush, selon cette source.

C'est la première autorisation à quitter le pays que devait ainsi recevoir le leader de Solidarité depuis l'instauration de l'état de siège en Pologne, en 1981 (abrogé depuis). Elle était contenue dans une lettre du primat de Pologne, le cardinal Jozef Glemp, transmise à Lech Walesa par l'évêque de Gdansk (nord) Mgr Tadeusz Goclowski. Dans cette lettre, le prix Nobel de la Paix avait reçu de la part des autorités des garanties pour son retour en Pologne, ce qu'il avait exigé en vain depuis six ans.

Lech Walesa était invité à participer, en compagnie notamment de Soeur Teresa, autre prix Nobel de la Paix, aux cérémonies organisées depuis samedi pour le 900^e anniversaire de la création de l'université de Bologne.

Plus tôt dans la journée, Bush avait rencontré des sympathisants de Solidarité rurale, syndicat paysan interdit, au cours d'une visite à Lomianki, aux abords de Varsovie.

Rabuka s'explique avec le gouverneur des Îles Fidji

SUVA (Reuter) — Le colonel Sitiveni Rabuka a rencontré hier le gouverneur général des Îles Fidji, Ratu Sir Panapa Ganilau, pour lui expliquer le pourquoi de son deuxième coup d'Etat, et lui exposer son intention de faire de l'archipel une république, a-t-on appris de source militaire.

Rabuka et d'autres hauts responsables militaires se sont entretenus hier avec Ganilau, qui représente la reine Elizabeth, chef d'Etat de l'archipel, quelques heures après l'explosion d'une bombe qui a tué un homme et blessé un deuxième près du domicile du gouverneur.

Selon l'armée, un professeur de l'université du Sud-Pacifique, indien de souche, a en effet été tué sur le coup samedi soir, dans sa voiture, par l'explosion de l'engin posé sur ses genoux, devant l'université de la capitale.

La tension entre les deux communautés de l'archipel — autochtones et fidjiens d'origine indienne, légèrement plus nombreux que les premiers — s'est aggravée depuis que le colonel s'est emparé du pouvoir vendredi, pour la deuxième fois en cinq mois.

Hier, les troupes de Rabuka avaient établi un contrôle strict sur Suva, avec des barrages aux principaux carrefours et des patrouilles de soldats équipés d'armes automatiques, dans les rues quasiment désertes de la ville.

Le colonel, âgé de 39 ans, qui désire établir la suprématie politique des Fidjiens de souche, semble avoir lancé ce deuxième putsch pour contrecarrer le projet de Ganilau visant à constituer un gouvernement regroupant les deux ethnies, avec la coalition à prédominance indienne de Timoci Bavadra, l'ancien premier ministre renversé par le premier coup d'Etat.

Les magistrats fidjiens ont cependant condamné les prétentions de Rabuka, qui affirme as-

sumer le pouvoir exécutif, et ont juré une loyauté totale et indivisible à la constitution et à Ganilau.

Dans une lettre à Ganilau, signée par le ministre de la Justice, Sir Timoci Tuivaga, les juges ont déclaré qu'ils ne serviraient « aucun régime ou organisation, quel que soit le nom qu'il se donne, qui s'oppose à l'autorité légale de votre excellence ».

Un porte-parole de l'armée, le capitaine Isikeli Mataitoga, a néanmoins déclaré lors d'une conférence de presse que les pourparlers entre Rabuka et Ganilau « progressaient bien ».

Mataitoga a ajouté que Ganilau ne pouvait plus être considéré comme le chef de l'exécutif, poste qu'il détenait dans l'administration provisoire mise en place après le premier putsch de Rabuka.

Ganilau est chef coutumier et Mataitoga a déclaré que Rabuka s'était présenté devant lui muni d'un « tabua » (un fanon de balaine), en « soru » (une expression fidjienne qui signifie demander pardon).

Rabuka a par ailleurs déclaré, dans une interview publiée hier par le *Sydney Morning Herald*, un journal australien, qu'il désirait proclamer la république aux Fidji et retirer le pays du Commonwealth, le 10 octobre, jour du 17^e anniversaire de l'indépendance de l'archipel et du 113^e anniversaire de sa cession à Londres, par ses chefs coutumiers, en 1874.

« J'aimerais bien faire quelque chose le 10, car il s'agit d'une journée riche de sens (...) Nous ne voulons pas précipiter les choses mais, d'un autre côté, nous ne voulons pas non plus que cela soit trop long », a déclaré Rabuka dans cette interview.

Il a ajouté qu'il désirait que Ganilau devienne le premier président du pays.

Le mouvement intégriste reçoit un dur coup en Tunisie

TUNIS (AFP) — Le verdict qui a clos hier à l'aube le procès de 90 intégristes tunisiens porte un coup dur au Mouvement de la tendance islamique (MTI) tout en illustrant une volonté d'apaisement des autorités tunisiennes, estiment les observateurs.

(L'organisation clandestine du Jihad Islamique a exigé hier à Beyrouth la libération des intégristes tunisiens condamnés, et menacé de tuer « les piliers du régime » tunisien si les personnes condamnées à mort étaient exécutées.)

Qualifié avec satisfaction de « clément » par la défense, l'arrêt de la Cour de sûreté de l'Etat a sauvé la tête du principal accusé, le président du MTI, M. Rached Ghannouchi. Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité alors que l'on s'attendait généralement à une peine capitale pour cet « émir » (prince) du MTI auquel l'accusation attribuait la responsabilité des multiples chefs d'inculpation dont celui de tentative de renversement du régime en collusion avec l'Iran.

Les sept condamnations à mort, dont cinq par contumace, prononcées par la Cour, ont essentiellement touché les auteurs des attentats à l'explosif qui ont fait, le 2 août, à la veille du 84^e anniversaire du président Habib Bourguiba, 13 blessés dans des hôtels au sud de Tunis.

La plupart des 90 accusés, parmi lesquels 37 ont été jugés par contumace, dans ce procès qui a duré un mois depuis le 27 août, ont été condamnés à des peines allant de 20 ans de travaux forcés à 2 ans de prison. Quatorze ont été acquittés.

Le verdict de cette juridiction d'exception est sans appel. Les condamnés à mort ont seulement le droit de se pourvoir en cassation dans un délai de sept jours devant une autre juridiction d'exception. Ils ont un ultime recours, en cas de confirmation du verdict, dans la grâce du président de la république.

Aussitôt après le verdict, le soulagement est perceptible dans les milieux des partis d'opposition comme pour l'homme de la rue. En effet le procès et la perspective d'un plus grand nombre de peines capitales suscitaient une apparente inquiétude quant à une escalade de la confrontation entre les intégristes et les autorités.

Ces espoirs d'apaisement sont intervenus dans un climat de tension qui dure depuis plus de six mois à Tunis, mobilisant d'importantes forces de police auxquelles se sont joints les derniers jours du procès des contingents de l'armée pour surveiller les points névralgiques de la capitale, pour prévenir d'éventuelles manifestations violentes dans le cas où l'émir du MTI était condamné à mort.

Le MTI avait menacé de représailles si ses militants et dirigeants étaient « injustement conduits aux abattoirs ». Le verdict semble illustrer en même temps la volonté toujours proclamée par les autorités tunisiennes d'observer le respect du droit tout en se refusant à se laisser déborder par la montée de l'intégrisme dans un pays réputé pour sa tolérance et son ouverture vers l'Occident.

Malgré le soulagement perceptible à Tunis, la vigilance décriée ces derniers mois par les autorités ne se relâchera sans doute pas de sitôt à l'égard des activités intégristes.

Les dirigeants du MTI emprisonnés ont en effet laissé derrière eux une direction clandestine dont certains membres, comme M. Hamadi Jebali, porte-parole du Mouvement, condamné à mort par contumace, sont toujours activement recherchés par la police.

L'ancien ministre Ahmed Mestiri, secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes (MDS-parti d'opposition légale), s'est félicité hier de voir « l'irréparable évité » au procès de Tunis.

Dans la première réaction de l'opposition recueillie par l'AFP, M. Mestiri a déclaré : « indépendamment de nos objections quant aux lacunes et aux irrégularités de ce procès justement révélées par la défense, l'irréparable a été en définitive heureusement évité, du moins pour les dirigeants politiques du MTI en état d'arrestation, particulièrement M. Rached Ghannouchi ».

Il a exprimé l'espoir que « d'un point de vue humanitaire, les condamnations à mort ne soient pas menées à exécution ».

Sommet arabe La Libye et la Syrie boycottent

BEYROUTH (Reuter) — La Libye et la Syrie boycottent le sommet arabe extraordinaire qui doit se tenir à Amman en novembre si son ordre du jour se limite à la guerre Iran-Irak, a annoncé hier l'agence libyenne de presse Jana.

Les deux pays ont pris cette décision samedi à l'occasion de la visite à Tripoli du vice-président syrien Abdel-Halim Khaddam, ajoute Jana, reçue à Beyrouth.

Les 21 membres de la Ligue arabe ont convoqué un sommet extraordinaire pour le 8 novembre, afin de discuter de la guerre du Golfe, qui dure depuis sept ans. La Syrie insiste pour qu'à chaque sommet arabe, la priorité soit donnée au conflit israélo-arabe.

La Syrie et la Libye sont les principaux alliés de Téhéran dans le monde arabe, bien que Tripoli ait rétabli récemment ses relations diplomatiques avec l'Irak.

Watergate en Allemagne de l'Ouest

BONN (AFP) — Le ministre-président chrétien-démocrate (CDU) du Schleswig-Holstein, M. Uwe Barschel (43 ans), a été contraint à démissionner dans l'un des plus mauvais scandales politiques de l'histoire de la RFA, qui n'a pas fini d'empoisonner la CDU du chancelier Helmut Kohl.

L'affaire a éclaté à la veille des élections régionales du 13 septembre. L'hebdomadaire *Der Spiegel* accuse alors M. Barschel d'avoir fait filer par des détectives son rival social-démocrate (SPD) Bjoern Engholm (47 ans) avec comme double objectif d'établir qu'il mène une vie bisexuelle dissolue et qu'il fraude le fisc.

L'hebdomadaire de Hambourg se fonda pour dénoncer les « coups bas » de M. Barschel sur une déposition de M. Reiner Pfeiffer (47 ans), expert en basses oeuvres politiques et médiatiques dans le Nord de la RFA.

Le recrutement dans le service de presse du gouvernement régional de cet homme peu recommandable aura été fatal à M. Barschel, dont l'ascension rapide semblait le promettre aux plus hautes destinées.

Les élections régionales virent la déroute de la CDU, qui perdit 6 % des voix et la majorité absolue.

Nous savons que votre courrier, c'est trop important.

Nous vous prions de continuer à utiliser la poste comme d'habitude, sans oublier d'inscrire le code postal.

Nous nous engageons à maintenir le service postal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Les révélations sur le « Waterkantgate » se succèdent. Le 18 septembre, M. Barschel, au cours d'une conférence de presse de quatre heures, dément tout en bloc.

M. Barschel donne sa « parole d'honneur » qu'il n'a jamais rien eu à voir avec les menées de M. Pfeiffer contre M. Engholm. Mais rapidement il apparaît que s'il ne s'est pas saisi directement des mains, il a laissé se développer le « lavage de linge sale ».

Il poursuit avec le petit Parti libéral (FDP), qui l'a appelé à « nettoyer la porcherie », les négociations sur la formation d'un gouvernement de coalition. Le mercredi 23 septembre, le leader des libéraux Wolf-Die-

ter Zumpfort lui porte un coup terrible, en annonçant que le FDP veut bien poursuivre les négociations avec M. Barschel mais qu'il n'est plus question pour ses dirigeants de se « laisser photographier » avec lui.

Vendredi, M. Barschel abandonne le combat : une brève annonce pour redire qu'il n'est pas coupable mais qu'il se sent contrainct « pour le bien du Schleswig-Holstein ».

M. Gerhard Stoltenberg, ministre fédéral des Finances et président de la CDU du Schleswig-Holstein, est revenu hier en catastrophe de Washington où il participait à la réunion annuelle du Fonds monétaire international.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Les conférences Hydro-Québec

LA VILLE ET L'EAU

À Montréal le mardi à 18h du 25 septembre au 1^{er} décembre 1987
Bibliothèque nationale 1700, rue Saint-Denis
Métro Berri-de-Montigny

À Québec le mercredi à 17h30 du 30 septembre au 2 décembre 1987
Implant Théâtre 2, rue Crémazie
Sous l'égide de l'université Laval

Pour obtenir de plus amples renseignements :
(514) 285-2214
(514) 343-6835
(418) 845-7386

Les conférences Hydro-Québec présentent

À Montréal A Québec

29 septembre Jean Doré
Le schéma d'aménagement de Montréal

30 septembre Gilles Desaulniers et Hugues Morrissette
Québec au fil de l'eau : du passé au futur

LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Campagne de souscription 1987-1992

Jean Gaulin	Elvie L. Smith	Claude Pichette	Paul Dolan
Henry N.R. Jackman	E.J. Courtois	Pierre Dorais	Claire Léger
Jacques J. Giasson			

Le président général de la campagne de souscription de la Fondation de l'UQAM, M. Guy Coulombe, président directeur général d'Hydro-Québec, a le plaisir d'annoncer d'autres nominations au comité d'organisation de la campagne de souscription.

Président de secteurs	M. Jean Gaulin	président, Ultramar Canada Inc.
Compagnies spéciales	M. Elvie L. Smith	président du conseil, Pratt & Whitney
Compagnies Toronto	M. Henry N.R. Jackman	président et président
Compagnies générales	M. Claude Pichette	E-L Financial Corporation Ltd
	M. Paul Dolan	président directeur général,
		Société d'entraide économique du Québec Inc.
		Président du conseil et chef de la direction,
		Les Coopérants, Société mutuelle d'assurance-vie
Fondations	M. E. Jacques Courtois	associé, Stikeman Elliott
Diplômés-es	M. Pierre Dorais	président, Perform Inc.
Communauté UQAM	Mme Claire Léger	vice-présidente du conseil,
		Les Rôtisseries St-Hubert Ltée,
Trésorier	M. Jacques J. Giasson	président directeur général, Groulx Robertson Ltée

La Fondation de l'UQAM lancera sa campagne de souscription le 13 octobre prochain avec un objectif de 10 000 000 \$. Les souscriptions serviront à financer des projets spéciaux d'enseignement et de recherche à l'Université du Québec à Montréal.

UN PANIER ET DES OEUFS

SOMMET Reagan-Gorbatchev, signature d'un accord sur l'élimination des euromissiles : ce double événement qui se situera quelque part à la fin de l'automne prête à de multiples interprétations. Il s'agit là d'un virage majeur dans les relations entre les deux blocs. L'entente Washington-Moscou oblige les Européens du Traité de l'Atlantique Nord à une remise en question de certaines certitudes acquises depuis bientôt 40 ans. Enfin, l'accord devrait inciter le Canada à s'interroger sur ses liens avec le Vieux continent.

Au terme d'un pari engagé en 1979, les États-Unis auront donc réussi à libérer l'Europe de la menace des fameuses fusées SS-20 déployées par l'URSS. On oublie que l'installation, dans des circonstances difficiles et malgré l'opposition des mouvements pacifistes, de fusées Pershing-II et de missiles de croisière, répondait aux sollicitations européennes.

Peu de temps après son arrivée à la Maison Blanche, le Président Reagan proposait l'élimination de l'ensemble de ces euromissiles. Coup de poker bien inspiré ou véritable défi lancé à son homologue soviétique ? Les historiens nous éclaireront un jour à ce sujet, mais aujourd'hui, M. Reagan peut afficher un sourire de satisfaction. Toute une série d'événements, dont le moindre n'est certainement pas le changement de dirigeants au Kremlin, peut rendre compte du cheminement vers l'accord qui devrait être signé lors du Sommet entre MM. Reagan et Gorbatchev.

Précédent heureux qui établit un jalon important dans les tentatives en vue de réduire l'arsenal nucléaire, cet éventuel traité n'entraîne pas la dénucléarisation complète du Vieux Continent. Soviétiques, Français et Britanniques conservent, en des quantités inégales, un certain stock d'engins nucléaires. L'élimination des euromissiles suscite des commentaires discrets, mais foncièrement inquiets dans la plupart des capitales d'Europe occidentale. À vrai dire, seul l'ancien Président Valéry Giscard d'Estaing aboutit à des conclusions relativement optimistes en misant sur l'effet d'entraînement de ce premier accord sur la réduction des armements nucléaires.

En premier lieu, les Européens mesurent leur infériorité militaire devant le Pacte de Varsovie. Rien de nouveau à cet égard. Depuis le début des années 50, cette situation s'est inscrite de façon permanente dans le rapport Est-Ouest sur le

Vieux continent. L'armada de chars du Pacte alimentera de nouveaux cauchemars des stratèges militaires de l'OTAN et des dirigeants politiques d'Europe occidentale. Les fusées françaises ou britanniques ne changent pas grand chose à cette situation.

Deuxième élément de réflexion, la hantise du repli de facto du parapluie nucléaire américain, parapluie qui, selon les Européens eux-mêmes, a constitué l'un des éléments fondamentaux de quatre décennies de paix. Devant une attaque conventionnelle ou non, des troupes de l'Est, Washington hésitera à recourir aux missiles balistiques intercontinentaux. Le réflexe contraire l'emporterait sans doute si l'état-major disposait, comme c'est actuellement le cas, de missiles de portée intermédiaire installés dans l'un ou l'autre pays de l'OTAN.

Cette réflexion inquiète semble devoir précipiter le cheminement des Européens vers la mise en place d'une force commune, peut-être d'une défense unifiée. Avec une prudence nourrie par l'échec de la tentative, au début des années 50, de jeter les bases d'une Communauté européenne de défense (C.E.D.), les langues se délient à Paris, Bonn et même à Madrid où le Premier ministre Felipe Gonzalez a clairement affiché son intention de s'associer au processus de réflexion déjà engagé au nord du continent. Dans cette perspective, la participation d'une brigade française à des manoeuvres de l'armée ouest-allemande sur le sol de la R.F.A. — précédent historique majeur — se dégage du seul symbolisme : elle préfigure une forme de coopération militaire que les Européens pourraient imaginer dans le sillage du retrait des euromissiles.

Les interrogations européennes ne doivent pas être négligées sous prétexte qu'elles répondraient à des états d'âme. Pour s'être tenu à l'écart de la construction de la Communauté européenne, le Canada a dû, avec un retard considérable, faire les frais de la « troisième option ». Les difficultés que connaissent actuellement les négociations avec les États-Unis, illustrent la nécessité de ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier. Et, par voie de conséquence négative, de ne pas envisager le retrait du Canada de l'Alliance atlantique, comme le propose le NPD.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Le pouvoir inuit au Québec

LES ÉLECTEURS du Nouveau-Québec vont au scrutin jeudi pour jeter les bases d'un futur gouvernement régional. Il ne s'agit pas encore d'une élection, mais d'un référendum sur la forme que prendra bientôt le pouvoir inuit au Québec. Deux comités, deux thèses sont en présence.

Pour les uns, il s'agit de confier le futur gouvernement régional à des représentants des associations autochtones avec lesquelles les autorités provinciales québécoises ont conclu une entente, dans la foulée du litige de la Baie James.

Pour les autres, il importe de former un gouvernement élu par tous les citoyens, les Inuits bien évidemment, mais également toutes les autres personnes ayant choisi de s'établir dans le territoire, et capable de prélever ses propres impôts.

Le gouvernement démocratique élu par la base serait formé normalement par la majorité autochtone,

mais pourrait éventuellement être dominé par un nouveau peuplement en provenance du sud. Ses promoteurs estiment néanmoins qu'il ne faut pas de discrimination politique dans le nord. Ils sont prêts à jouer le jeu de la convivence culturelle.

Le gouvernement des associations autochtones, au contraire, laisserait les « blancs » sous l'autorité de leur propre société. Les organismes en place, dont les ressources financières ont été acquises avec l'extinction du titre aborigène, resteraient maîtres de l'avenir, mais au risque d'entretenir la dépendance que les ministères du sud ont développée dans la population du nord.

On se doute bien que ce référendum va être suivi de près par tous les peuples autochtones non seulement au Québec mais dans le reste du Canada. Certes, aucun grand principe n'y sera établi ou écarté définitivement quant aux négociations qui vont continuer au pays sur le pouvoir aborigène. Mais chaque type de règlement importe à l'évolution des

choses et au progrès des idées.

Le pouvoir autochtone aura tôt ou tard un rôle et une influence à l'intérieur de l'ensemble des structures politiques du pays, tant à Ottawa que dans les provinces et les territoires qui accèderont à l'autonomie. Il importe de prévoir les pièges qui nous guettent sur les chemins de l'avenir.

Au Québec, toutes les populations autochtones ont besoin de se prendre en main elles-mêmes. Mais en revanche, si elles forment seulement des « gouvernements ethniques », sans autorité générale sur un territoire, elles risquent de subir de nouveaux la concurrence sinon la domination des pouvoirs établis.

En voulant se gouverner eux-mêmes, sans discrimination, sans dépendance extérieure, les partisans d'un pouvoir inuit élu au suffrage universel nous offrent un modèle qui permet à la fois une convergence des cultures et une structure politique simple. Il vaudrait la peine d'en faire un essai loyal.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Souffle l'esprit du lac Meech

N'EN DÉPLAISE à Pierre-Marc Johnson, il n'y en a pas de monstre dans le lac Meech ! Au contraire, Grant Devine en Saskatchewan et Joe Ghiz à l'Île-du-Prince-Édouard viennent de donner, à leurs grands frères fédéraux qui hésitent encore à endosser l'entente constitutionnelle du 3 juin, une belle leçon de courage politique.

Grant Devine avait été le premier à demander à sa législature de ratifier l'Accord du lac Meech. Le débat avait plutôt mal commencé d'ailleurs, au parlement de Regina, le 9 juillet dernier : l'ancien premier ministre Allan Blakeney, et le chef libéral Ralf Goodale criaient aux sorcières. Le chef néo-démocrate en particulier présentait un amendement pour imposer la tenue d'audiences publiques et retarder, de facto, l'adoption de l'entente au printemps prochain : pas un seul député conservateur n'a manqué à l'appel pour défendre son amendement.

Finalement, mercredi dernier, la Saskatchewan devenait la première province à dire « Oui » au Québec... Après avoir été la première province à le trahir dans la soirée du 4 au 5 novembre 1981. Seulement trois Néo-démocrates s'opposaient à la résolution, dont Keith Goulet, un Métis de La Ronge, dans le nord de la province, auquel il serait bien difficile d'en vouloir. Son refus était plus courageux que l'absence remarquée de Roy Romanow : comme les deux autres membres des conférences à Ottawa, Jean Chrétien et Roy McMurtry, il était sans doute trop occupé à préparer sa revanche dans la prochaine course au leadership de son parti.

Qui qu'il en soit, pour un premier ministre qui traîne à trente points dans les sondages derrière son Opposition officielle, Grant Devine a donné une belle leçon de courage politique.

Comme si une bonne nouvelle ne venait jamais seule, c'était au tour de Joe Ghiz, de l'Île-du-Prince-Édouard, de démontrer jeudi que

l'esprit du lac Meech soufflé un peu partout au pays. Il demandait en effet à son ministre de l'Industrie, également responsable des relations avec les Acadiens, Léonce Bernard, de préparer un plan d'implantation de services en français à travers l'Île. Le premier ministre libéral est, lui aussi, en baisse dans les sondages, mais cela ne l'empêche pas de faire fi des « nonobstant » de la Charte des droits et d'aller de l'avant, comme son collègue David Peterson en Ontario. Et il a montré qu'il n'est pas nécessaire d'amender l'accord du lac Meech pour que « le Parlement du Canada et les législatures des provinces [aient] le rôle de protéger ET DE PROMOUVOIR » la dualité linguistique du pays.

La semaine dernière marquait en outre la tenue du premier procès en français en Alberta. Cette province suivait de quelques semaines sa voisine de la Saskatchewan. Même s'il s'agissait, dans les deux cas, d'actes criminels impliquant des Québécois — ce qui n'est peut-être pas de nature à nous faire une très bonne réputation ! — il n'empêche que le principe s'étend à travers le pays. C'est encore une fois un ministre de la Saskatchewan, Ray Hnatyshyn, qui pilote le dossier auprès de ses collègues provinciaux.

Bref, voilà un témoignage d'ouverture au Québec qui ne passera peut-être pas inaperçu à Ottawa, en particulier auprès des Libéraux qui ont été nommés au Sénat justement pour représenter les provinces : en toute logique, ils devraient s'aligner sur les premiers ministres des pro-

vinces qu'ils représentent, à moins qu'ils ne veuillent donner raison à l'accord du lac Meech !

Voilà une série de nouvelles rafraîchissantes qui rendent d'autant plus incompréhensibles les maladroites que se permet encore le principal architecte de l'accord du lac Meech, Brian Mulroney lui-même.

Les « Westerners » ont en effet très mal pris, le mois dernier, la nomination de ministres d'État québécois à l'Agriculture et au Transport. Roger Gibbins, responsable du département de Sciences politiques à l'Université de Calgary, compare Pierre Blais et Monique Vézina aux « Commissaires de l'Armée rouge » qui surveillaient les faits et gestes de leurs officiers, pour le compte du Parti.

La réaction m'avait paru exagérée jusqu'à ce que je vérifie, dans les communiqués de presse du Bureau du premier ministre, les raisons d'une telle méfiance. En annonçant la nomination de M. Blais et de Mme Vézina, quelque conseiller politiques ont cru brillant de préciser que ces deux jeunes ministres ont été nommés aux Transports et à l'Agriculture « pour apporter une perspective québécoise aux activités de ce ministère sectoriel clé ». Une gaffe d'autant plus regrettable qu'on ne dit pas que Charles Mayer, ministre d'État pour les céréales et représentant du Manitoba, sera là pour veiller aux intérêts des fermiers de l'Ouest.

Ah oui ? Et à quand un ministre d'État à l'Énergie originaire de l'Alberta, « pour apporter une perspective western aux activités de ce ministère sectoriel clé » ? Et à quand un ministre d'État des Maritimes aux Pêches. Ou un représentant des Territoires aux Affaires indiennes ?

Une fois de plus, le goût des adjoints de Brian Mulroney pour la propagande n'a fait que réveiller de vieilles rancunes. Heureusement qu'on les avait laissés dans le coloir, dans la nuit du 2 au 3 juin...

Québec 1967-1987

« L'avenir dure longtemps »
(Le comte de Paris)
Time flies
(traduction libre : le temps fait mouche)

LES VÉTÉRANS (et vétéranes ?) des grandes batailles et escarmouches politiques des 20 dernières années se pressaient récemment autour des tables rondes du Salon Ovale du Ritz, comme au temps des colloques, à l'occasion du lancement de l'album Québec. Du général de Gaulle au lac Meech.

Quand des anciens combattants rencontrent des anciens combattants, de quoi parlent-ils ? Ils... devisent, genre « je me souviens » des années exaltantes, en arborant plein de médailles à leurs revers !

Oui, avec des si on aurait eu des oui. Non, la ligne Maginot n'a pas tenu, la stratégie de tel plan de campagne s'est avérée inefficace, il eût fallu mieux protéger ses arrières mais nul ne songeait à regretter les faits d'armes ni à réveiller de vieilles blessures à l'amour-propre et ailleurs. On évoquait surtout la grande figure du Général.

Ah ! le Général, on épilogue et ergote encore sur ce qu'il a voulu dire lorsqu'il lança son fameux cri ou mot d'ordre aussi sybillin que la question référendaire. Voulait-il vraiment envoyer ses troupes au front ? La tentative de débarquement avait-elle été prématurée ? Le chemin du Roy était-il trop loin



Rolande
ALLARD-LACERTE

▲ Faire-part

de Verdun, Waterloo et Pointe-aux-Trembles ?

Québec. Du général de Gaulle au lac Meech suggère, dès son titre, une sorte de plongeon depuis le balcon jusqu'aux eaux du lac. Selon les plus amers, avec le lac Meech (le lac Mèche, corrige, en français, M. Gaston Laurion) l'affaire est à l'eau; les optimistes prétendent plutôt qu'elle n'a pas fini de faire des vagues.

À une joyeuse tablée, ce matin-là, tout en petit-déjeunant, un philosophe-essayiste, un compositeur, un écrivain et deux journalistes (parmi eux, se trouvaient des signataires de l'ouvrage) devisaient. L'un d'eux, félicité de sa capacité d'indignation, avouait qu'elle s'émoissait un peu tout en vantant les vertus apaisantes du repassage. Cent fois sur l'évier remettez la vaisselle (comme diraient les Yvettes, curieusement encore à peu près absentes ici). Le compositeur mijotait peut-être quelque autre Symphonie du Nouveau-Monde à venir mais le musicien ne semblait pas d'accord avec les accords du lac Meech-Mèche.

Quelques petites méchancetés (cette marmelade sur les toasts circulait aussi, entre autres à propos d'une personnalité controversée qui « continue à verser dans le non-dire ». — Faute d'avoir gagné au oui-dire, rênchérissait quelqu'un.

Un pessimiste lucide (pardonnez le pléonasm) disait que le Québec lui semblait en voie de Louisianisation. C'est oublier que le Québec fait désormais école aux USA. Le Nègre blanc d'Amérique n'est plus une métaphore, il s'est mué en star. Michael Jackson a découvert la formule et fait recette.

L'album, publié chez Guérin Littérature, contient, en plus des témoignages, plusieurs photographies, même celle, insolite, du stade olympique qui vient tout juste d'être doté de son toit, à coup de millions, comme si le monde des affaires, dont le règne est arrivé, avait voulu cyniquement souligner l'année des... sans-abri.

Il offre surtout des témoignages et analyses percutants de 34 personnalités, depuis René Lévesque jusqu'à Alain Peyrefitte. Il faut lire, ou plutôt relire, les tribulantes et prémonitoires hypothèses de l'historien Réginald Hamel, d'abord publiées en mars 1978. L'édition précise que « ces hypothèses s'avèrent aujourd'hui des prédictions justes, pour ne pas dire des prophéties, six fois sur sept ». Le plus remarquable, c'est qu'on les trouve page... 101.

LETTRES AU DEVOIR

■ Au moins sept

J'AI LU avec étonnement dans votre édition d'aujourd'hui (16 septembre) que la production d'Otello de Verdi, actuellement montée par l'Opéra de Montréal, serait la quatrième que la Métropole « aura connue ».

On oublie tout d'abord la première de l'oeuvre en italien le 1er janvier 1914 par la National Opera Company of Canada, avec le grand ténor tchèque Leo Slezak dans le rôle-titre.

Et puis, on passe sous silence la production de l'« Opera Guild » de Pauline Donald en 1949 avec Astrid Varnay en Desdemona comme le disent les puristes.

Où était donc tout ce beau monde durant la saison 1973-74 de feu l'Opéra du Québec, alors qu'on nous présentait le chef-d'oeuvre de Verdi avec Jon Vickers et Clarice Carson ?

Si je sais encore compter, cela nous en fait bien au moins sept !

— MIREILLE BARRIÈRE

■ Radio-Canada en question

Lettre à Mme Flora MacDonald, ministre fédérale des Communications C'EST AVEC beaucoup d'inquiétude que la Fédération des francophones hors Québec a pris connaissance de votre rapport au cinquième et sixième rapports du Comité permanent des Communications et de la Culture.

Se dirige-t-on tranquillement vers la privatisation de la société Radio-Canada ? Ce qui étonne d'abord, c'est le manque de clarification et l'ambiguïté dans laquelle vous plongez les citoyens canadiens en suggérant comme avenue possible que « certains services (de Radio-Canada) pourraient être offerts du (sic) secteur privé à un coût moins élevé que si les stations ou les émetteurs étaient de propriété publique ou que la production d'émissions était interne ».

Déjà, nous avons toutes les difficultés du monde à nous voir et à nous entendre au sein de la programmation nationale francophone de Radio-Canada. Nous voyons mal comment une Société Radio-Canada « semi-privée » nous donnerait notre place au soleil. Pourtant, vous avez toujours manifesté une ouverture très positive à l'égard du système public. Auriez-vous effectué un virage à 90 degrés ?

Nous aurions voulu entendre votre vision du développement de Radio-Canada. Vous ne nous apportez aucun éclairage nouveau. La quasi-majorité des organismes qui se sont présentés devant le groupe Sauvageau-Caplan et le Comité permanent, ont été unanimes à souligner le besoin que soit rétabli l'équilibre entre le secteur public et privé en faisant de la télévision publique la pierre angulaire de notre radiodiffusion canadienne.

Radio-Canada n'est pas simplement une autre société de la Couronne; il s'agit d'un service public

national qui joue un rôle majeur dans le développement de notre identité culturelle, de notre personnalité canadienne.

Oui, il est peut-être temps, comme vous le suggérez, d'offrir « divers stimulants » qui permettraient aux télédiffuseurs privés de remplir les obligations que leur impose le privilège d'avoir une licence et encourageraient la diffusion d'émissions canadiennes. Eux aussi sont partie prenante du système canadien de radiodiffusion. Il ne faudrait pas pour autant sacrifier Radio-Canada en la coupant de sa propre production.

En dernier lieu, la FFHQ s'interroge sérieusement quant à la perspective d'un « droit de regard limité » du gouvernement sur les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Sur ce point encore, Mme MacDonald, votre vision de ce que serait ce pouvoir n'est pas très bien définie.

— YVON FONTAINE

président

Ottawa, le 18 septembre.

■ Ministère de l'Échec

JUILLET nous montre la valeur des élèves du secondaire : 70 % d'échecs en histoire, 51 % d'échecs en mathématique, 46 % d'échecs en physique.

Septembre nous révèle que 55 % des ex-célestes, maintenant universitaires, ont échoué le test de français de l'Université Laval, même avec une note de passage aussi basse que 46 %. Plus les étudiants échouent, plus ils prouvent la faillite des mérites, atteints du sida pédagogique.

Les responsables des programmes de français et des examens ainsi que les conseillers pédagogiques devraient démissionner, car leur incompétence mène trop de jeunes à l'échec scolaire. Faudrait-il privatiser le MEQ ? Cette catastrophe éducative découle, en partie, des bêtises que transmettent des conseillers pédagogiques aux professeurs. Voici des preuves d'incompétence à dénoncer : ne pas enseigner la grammaire, ne pas faire lire les élèves à voix haute, ne pas relire le même texte, ne pas leur donner de dictées.

Des conseillers basent leurs mauvais conseils sur ceci : la grammaire est inutile; si une secrétaire ne sait pas écrire une phrase, elle n'a qu'à fouiller dans une grammaire; les élèves ne savent pas lire; si tu enseignes la grammaire, tes élèves ne deviendront pas poètes; quand lis-tu la même chose deux fois ? Les résultats au test de Laval démasquent les incompétents. Un nouveau poison que lancent les mêmes incompétents : enseigner le français à travers les valeurs socio-culturelles. Espoir chimérique ! On peut étudier la civilisation d'un peuple sans connaître sa langue. Blablater est plus facile que d'enseigner la grammaire. Les jeunes Québécois récoltent les échecs des aînés.

Après treize ans d'étude, les nouveaux universitaires constatent qu'ils ne maîtrisent pas encore leur langue maternelle. La faillite est ainsi consommée et les premiers coupables se cachent au MEQ qui qu'ils en disent. Quel

« Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

morne horizon pour ceux et celles qui souffrent la double honte d'avoir subi un examen d'entrée et de l'avoir échoué en bas de 46 % !

Le MEQ va-t-il s'excuser auprès des universitaires de les avoir trompés depuis au moins treize ans ?

— JEAN-LOUIS JOBIN

professeur

Ancienne-Lorette, 22 septembre.

■ Provincialiste

QUAND ELLE dit qu'il est « anormal et antidémocratique » qu'un parti politique se croit seul habilité à gouverner, Mme Chapat-Rolland (le 4 septembre) ne semble pas comprendre le processus démocratique.

Ce n'est pas une fête de garde-rie où les enfants montent sur scène à tour de rôle afin que personne ne soit déçu. La démocratie est une lutte entre partis politiques qui croient être, chacun, mieux habilité à gouverner que les autres. Si tel n'était pas le cas, on se retrouverait tous au sein d'un même parti, comme en Union soviétique ou au Paraguay.

Dans son indignation contre le Parti libéral qui, dit-elle, « a usé tant de talents, de dévouement, a blessé tellement de sympathisants » (comme elle ?), Mme Chapat-Rolland accuse ce parti d'avoir perverti le fonctionnariat fédéral. Cette attaque est une injustice. J'ai fait 59 pays comme journaliste. Le fonctionnariat fédéral canadien est le plus efficace et le moins politicien que je connaisse, et le plus fidèle aux politiciens qui détiennent le pouvoir, y compris M. Mulroney.

Finalement, Mme Chapat-Rolland démontre qu'elle n'a jamais compris M. Pierre Elliott Trudeau. Elle affirme que si M. John Turner s'était opposé à l'accord du lac Meech, M. Trudeau aurait appuyé cet accord. M. Trudeau a toujours été opposé à la philosophie provincialiste de l'Accord Meech.

Quand il promettait avant le référendum de renouveler le fédéralisme, M. Trudeau promettait, au fait, de rapatrier la constitution, d'y inclure une charte des droits, et de remplacer la règle d'unanimité par une formule d'amendement plus flexible afin qu'on puisse procéder à une répartition des pouvoirs plus rationnelle.

Les provincialistes comme Mme Chapat-Rolland, se plaignent qu'en 1982, M. Trudeau n'a pas effectué un renouvellement constitutionnel à leur goût. Mais il n'avait jamais promis de faire un renouvellement accentuant le provincialisme. Ses écrits, ses discours en témoignent clairement.

— Philippe DEANE GIGANTES

sénateur

Ottawa, le 21 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Levesau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR: = \$3,25 par semaine le samedi seulement = \$1,00

Pour information: à Montréal: 332-3891 à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur: Edition quotidienne = 149\$ par année 81\$ 6 mois 42\$ 3 mois

Livraison par la poste: Edition quotidienne = 155\$ par année 85\$ 6 mois 45\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361 Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

La CÉPGM

Un « parti des Anglais »

■ Une page noire pour la communauté anglophone

Au sein de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal, je lutte depuis 10 ans contre les gaspillages du département de relations publiques et sa fausse publicité : nous cachons nos résultats par honte, mais utilisons la propagande pour farder notre image.

Les craintes que j'entretenais de voir d'autres commissions scolaires emboîter nos pas pour ne pas se faire voler leurs élèves (comme elles nous en ont toujours accusés), viennent de se matérialiser.

L'école privée a de tout temps donné d'excellents résultats — elle ne se concentre qu'à la tâche d'enseigner à chaque élève. Pas de banquets coûteux sur le dos des étudiants. Pas de drainage de ressources et d'énergies sur un inutile parc immobilier juste pour flatter son orgueil. Pas de politique et de combats juridiques pour une langue, pas de débats ou de résolutions sur l'accord du lac Meech.

Pour les protestants, ma commission jouit d'un monopole sur tout le territoire du grand Montréal. Alors pour qui, pour quoi sa publicité ? Peut-elle créer des élèves qui n'existent pas ? Serait-ce pour ramener ceux qui nous ont déjà désertés pour l'école privée ? Ou essayons-nous d'attirer ceux des Commissions catholiques ? Nous qui avons combattu pour conserver le statut confessionnel, ou serait notre éthique ?

J'ai maintes fois accusé mes collègues de se prendre pour le parti politique anglais qui manque à la province, et de se servir des fonds alloués à l'éducation (de nos deux réseaux) pour leur cause idéologique qui ne concerne en rien l'enseignement. Et leurs abus sont d'autant plus énormes que tous les anglophones (catholiques ou autres sans enfants dans nos rangs) ne contribuent en rien à la caisse dudit parti, et que nos élèves seuls en font les frais et en sont les victimes.

Nos luttes juridiques contre le ministère de l'Éducation du Québec (que nous aimerions supplanter), nos combats pour nous détacher du Conseil scolaire de Montréal ou en réduire l'envergure, notre résistance au français depuis toujours (nous barrons la porte aux chercheurs de l'Université de Montréal, mais pas à ceux de McGill), tout cela nous qualifie comme *Corporate bum* par excellence.

Nous avons 10,000 élèves dans le réseau français et 20,000 dans l'anglais, mais notre structure politique est uniquement anglaise (comme notre département de relations publiques) et axée sur une idéologie qui dépasse l'enseignement. Et comble d'injustice, nous prélevons des fonds qui appartiennent au réseau captif francophone, l'obligeant à soutenir une philosophie qui cherche à l'anéantir.



« Nous avons 10,000 élèves dans le réseau français et 20,000 dans l'anglais, mais notre structure politique est uniquement anglaise »

À l'heure où nous sommes en déficit de \$ 4,5 millions, où sans cesse nous nous plaignons des restrictions budgétaires du ministre, qu'est-ce que des annonces dans *Time Magazine* vantant nos écoles publiques peuvent nous apporter ? Si nos parents du réseau anglais (75 % ne sont ni anglo-saxons, ni protestants) étaient conscients des sommes faramineuses détournées de l'enseignement, des abus de nos exactions des cotisations par élève (des taines de milliers de dollars), le tout au profit de démarches politiques, ils éviteraient d'être des commissaires plus intéressés à la politique qu'à l'enseignement. Car finalement c'est la communauté anglophone tout entière qui paiera le gâchis de l'enseignement.

Nous refusons de dévoiler nos résultats au commissaire qui le demandait, ou de chiffrer le nombre de décrocheurs par écoles secondaires. L'année dernière, grâce aux révélations du MÉGM, nous avons appris que la CÉPGM figurait à la 39e place. Si notre « produit » est médiocre, pourquoi fourvoyer (à même les fonds publics) nos propres concitoyens par une publicité mensongère ? Améliorons d'abord nos résultats, et nos 30,000 élèves seront nos véritables publicistes — sans frais pour le contribuable.

L'école est obligatoire. Elle est gratuite, c'est-à-dire payée à même nos impôts. Quand une institution publique, gratuite, est obligée de recourir à ses propres impôts, et à de la réclame pour attirer ses clients, il y a quelque chose d'anormal dans le rendement de ses services. Ceci doit inquiéter tous les contribuables.

Verrons-nous d'autres organismes publics gratuits, les hôpitaux par exemple, faire de la surenchère coûteuse pour attirer à qui mieux mieux des malades hésitants ? Peut-être que s'ils étaient « confessionnels » ils devraient faire de la réclame et livrer des batailles juridiques au ministère responsable pour qu'il ne se mêle pas de leurs affaires.

Comme contribuable je suis attristé de voir mon argent ainsi gaspillé. Comme commissaire, je suis révolté devant mon impuissance à infléchir, de l'intérieur, cette politique odieuse qui refuse la réalité du Québec d'aujourd'hui, qui refuse de servir équitablement chacun des deux réseaux linguistiques, sans favoriser l'un aux dépens de l'autre, et qui refuse de se désister d'une attitude politique malsaine minant l'avenir de son propre système d'éducation.

Tant que nous ne donnerons pas au réseau français un budget séparé, au pro-rata des inscriptions, une direction autonome, indépendante d'une tutelle qui s'oppose à son plein développement et épanouissement, et qui par surcroît façonne toute sa clientèle à son esprit — antagoniste du milieu québécois — tant que les promotions dans ce réseau ne seront pas le fruit des francophones qualifiés et eux-mêmes en commande (sans servilité à l'endroit de quiconque du secteur anglais), ma critique persistera et je dénoncerai l'incroyable injustice d'un système qui se cramponne à des privilèges de 1867, tout en bénéficiant des avantages nouveaux issus de l'évolution de la société québécoise, et en totale contradiction avec l'époque des Pères de la Confédération, qui n'auraient pu l'imaginer.

Les changements sont inévitables et constants dans un système progressif. Toute résistance aux changements sclérose et détruit. Nous avons refusé les Commissions linguistiques, nous allons vivre avec un problème qui ira en s'accroissant, et qui pénalisera autant la communauté anglophone que les malheureux contribuables, sans parler de l'otage oublié qu'est le secteur français : une page noire dont notre communauté anglophone ne pourra être fière.

— FRÉDÉRIC RUDMAN
Commissaire PSBGM
Montréal, le 2 septembre.

Les hommes battus

■ Trois sortes de violence

IL SE fait actuellement un tapage excessif dans les médias au sujet de la violence familiale. Le phénomène est-il nouveau, ou existait-il auparavant ?

Il y a une première catégorie d'êtres violents « par nature » qui battent tout le monde, hommes, femmes et enfants, il y a aussi des êtres déficients, immatures, des malades mentaux, des alcooliques, et il faut dénoncer ces gens et prendre des mesures sévères contre eux.

Il y a une deuxième catégorie, des hommes qui battent exceptionnellement « par accident » leur conjointe, lorsqu'ils sont excédés, poussés à bout, provoqués par la conjointe, comme cela arrive chez les femmes qui battent leurs enfants.

Est-ce que le fait de les mettre en prison va régler le problème ? La femme est-elle plus heureuse après ? N'est-ce pas une punition excessive pour leur conjoint qui sera « marqué » toute sa vie avec un dossier judiciaire. Les enfants aussi seront « marqués » toute leur vie ; malheureusement ils réagiront dangereusement.

La troisième catégorie, dont on ne parle jamais, ce sont les fausses allégations de violence conjugale par la femme. Elles sont nombreuses, elles accusent leur conjoint et prennent des procédures pénales contre eux puis, arrivées à la cour, elles se désistent, ou ne comparaissent pas du tout. Elles vont souvent se réfugier dans des maisons d'hébergement, sous le prétexte qu'elles ont peur d'être battues ; ou tout simplement pour établir une stratégie pour obtenir un divorce avec de meilleurs avantages.

C'est comme les fausses allégations d'abus sexuels plus courantes aujourd'hui. Une manière de punir ou se venger de leur conjoint. C'est une situation tragique pour les hommes.

Si on tient compte de toutes ces situations, les statistiques dénoncées dans les médias vont diminuer au moins de moitié. Et la femme devra admettre qu'elle a souvent sa part de responsabilité dans le cas de violence familiale, surtout au niveau des enfants. Les hommes ne resteront pas toujours « silencieux », ils dénonceront la violence psychologique, la cruauté mentale dont ils sont victimes.

Les nombreux suicides récents qui surviennent dans les prisons chez les conjoints accusés à tort ou à raison de violence familiale dénoncent une situation tragique vécue par ces accusés. Ce sont des gens « désespérés » qui ne voient aucune issue à cette nouvelle société véhiculée par les médias d'aujourd'hui.

— A. FOREST
Montréal, le 22 septembre.

L'humanisme de Jean-Paul II

■ Franc et clair

DANS L'EXERCICE de sa charge de pasteur suprême, Jean-Paul II donne le témoignage constant d'un dévouement total et d'une sagesse clairvoyante qui font de lui, non seulement le porte-parole le plus autorisé du message évangélique, mais le héros sans peur et sans reproche de l'humanisme authentique. On peut le dire : même pour les non-chrétiens, le pape est devenu la conscience vivante de l'homme contemporain et de ses aspirations les plus nobles.

Que ce soit au Vatican même, ou partout dans le monde où le conduisent ses visites pastorales, le pape parle franc et clair. Et l'on sait que ses propos traduisent un enseignement qui n'est pas sa doctrine à lui, mais plutôt l'écho aussi fidèle que possible du message de l'évangile. Faut-il rappeler que c'est en raison de sa charge et de la haute conscience qu'il en a que le pape tient partout et toujours le même discours, et non à cause de sa personnalité, comme on se plaît à le dire ou à le penser en certains milieux.

Partout et toujours également la prière du pape inspire ses paroles, afin que ceux à qui il s'adresse le comprennent comme il faut et se découvrent le désir, sinon le goût, de transposer dans leur vie ce qu'il leur aura dit, même si ça n'est pas toujours facile et si, pour ce faire, ils doivent modifier leur façon de penser ou leur comportement quotidien.

Le plus bel exemple de cela vient de nous être donné à l'occasion de la tournée pastorale que le pape accomplissait, ces jours-ci, aux États-Unis et dans les Territoires du Nord-Ouest canadiens, alors que beaucoup de pensées secrètes se sont manifestées et que bien des coeurs se sont ouverts. C'est, bien sûr, le moment de vérifier nos positions, à nous aussi.

— LOUIS AUCCOIN
prêtre
Montréal, le 21 septembre.

Des élections libres

■ Le Canada devrait se prononcer

Lettre à M. Joe Clark, secrétaire des Affaires extérieures

NOUS AIMERIONS vous faire part de nos préoccupations devant l'évolution de la situation en Haïti depuis l'an passé.

Le Canada devrait se prononcer sur l'accroissement des violations des droits humains auquel nous assistons actuellement. Nous devons apporter notre appui pour une démocratisation réelle et profonde du système politique haïtien en suivant nos traditions démocratiques.

Devant l'ampleur des violations des droits humains à l'heure actuelle, nous nous interrogeons sur la possibilité d'organiser des élections libres. Nous aimerions que le Canada fasse part de ses préoccupations au gouvernement haïtien. Nous pouvons jouer un rôle important en Haïti en défendant l'importance et le respect de la liberté d'opinion et de la liberté de manifestation.

À plusieurs occasions, l'armée a tiré sur les manifestants pacifiques, faisant ainsi plusieurs morts et blessés. Il y a aussi de plus en plus d'agressivité de la part des militaires envers les journalistes haïtiens et étrangers et il y a eu des arrestations et des attaques contre des journalistes qui essaient de couvrir les événements actuels.

Il devrait avoir des enquêtes sérieuses sur ces cas et le Canada devrait souligner au gouvernement haï-

tiens qu'il ne peut y avoir un véritable développement démocratique sans la liberté de la presse et la liberté d'expression.

Des informations nous provenant d'Haïti font état des problèmes que les autorités ont causés à certains réfugiés haïtiens revenus en Haïti. Le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies les avaient déjà reconnus comme réfugiés. Nous vous fournissons en annexe les demandes que nous avons reçues et nous vous demandons de faire enquête auprès des autorités haïtiennes.

Nous sommes particulièrement concernés par la situation régnant dans la Grande-Anse autour de la ville de Jérémie et de la sécurité de M. Bernard Sansariq qui est retourné dans la région à cause de l'enquête sur le massacre des membres de sa famille.

Nous vous demandons aussi d'informer le gouvernement américain de nos préoccupations devant la militarisation croissante du gouvernement en Haïti. Le Canada a un rôle à jouer dans la sensibilisation du gouvernement américain aux violations des droits humains, qui sont courants en Haïti, en lui demandant de faire pression sur le gouvernement haïtien pour le respect des libertés fondamentales. Les États-Unis possèdent une grande influence sur le gouvernement actuel et pourraient influencer dans le sens du respect de la vie et des libertés de l'opposition.

— GÉRALD MCKENZIE
président
Ligue des droits et libertés
Montréal, le 18 septembre.

Quels changements constitutionnels ?

■ Invasion chez les analphabètes

JE SUIS surpris que l'empêchement du gouvernement fédéral dans une juridiction exclusivement provinciale ne provoque aucune indignation des élus du Québec et ne crée aucun remous.

L'aide récemment annoncée par le gouvernement fédéral aux analphabètes nous fournit un bel exemple. Ce geste est très révélateur ; il prouve que les changements constitutionnels des dernières années n'ont même pas effleuré le fond du véritable problème.

Pour les organismes concernés, que les subventions gouvernementales proviennent d'un endroit ou d'un autre, peu importe. Si Québec ne veut pas ouvrir ses coffres, alors Ottawa se doit de le faire ; tant pis pour la violation du droit constitutionnel.

Mais comment une province peut-elle exercer sa juridiction si les ressources financières manquent ? Ottawa qui possède ces sommes intervient et dépense en établissant les règles du jeu. C'est précisément ce que l'on voulait modifier.

Pour le Québec, c'est l'art de l'impossible. Avec les accords du Lac Meech, aucun revenu additionnel n'a été déplacé en faveur du Québec et toutes nos années de lutte n'ont rien donné.

Bien sûr, le ministre Gil Rémiard dit que de Trudeau à Mulroney, les attitudes ont changé. Cependant, le fond du problème demeure le même et perdure.

La solution, feu Daniel Johnson la connaissait : récupérer 100 % de l'impôt sur le revenu, compétence provinciale d'ailleurs.

L'argent est le nerf de la guerre. À quoi peut nous servir la reconnaissance de notre spécificité, si Ottawa impose à toutes les provinces les mêmes règles ?

Le peuple du Québec peut se passer d'une telle clause si son gouvernement a les fonds nécessaires à l'exercice des compétences existantes (ne serait-ce que celles-là).

Les problèmes que l'on a connus ressurgiront un jour des profondeurs du lac... Meech.

— BRUNO TRUELLE
notaire
Laval, le 20 septembre.

■ Réfugiés de la langue

D'ACCORD, nous ne devons pas fermer nos portes, ni nos mains, ni nos coeurs aux réfugiés de toute part. Mais ne faudrait-il pas, en premier lieu, livrer le combat sur le terrain même ?

Les peuples libres ne devraient-ils pas se liguer et décourager des pays d'usur de tyrannie ? Tous les peuples libres ne devraient-ils pas faire en sorte qu'un être humain n'ait jamais à s'exiler de son propre pays ?

Pourquoi, à l'exemple des missionnaires, n'irions-nous pas sur le terrain porter secours à ceux qui souffrent, qui ont faim, qui nous attendent, qui s'attendent à un geste, à un verre d'eau de notre part ?



Ne vaudrait-il pas mieux aider quelqu'un à vivre décemment dans son propre pays avant de le déraciner ?

Avec des fous comme Duvalier et les macoutes, fallait-il vider Haïti de tous ses habitants, parce qu'alors tous les Haïtiens étaient des réfugiés ? Ce ne sont pas les habitants qui doivent quitter leur pays, mais les Duvalier et les macoutes.

Pourquoi des pays comme les États-Unis et la Russie, au lieu de stocker des armes, n'usent-ils pas de

leur influence pour décourager les dictateurs de ce monde, qui tyrannisent et fabriquent des réfugiés ?

Vous me traiterez peut-être d'éthnocentrisme. Mais ici même, au Québec, nous sommes un peu des réfugiés de notre langue. Nous sommes souvent menacés dans notre propre langue, sur notre propre territoire, et ce parfois par des immigrants qui refusent, avec un sens-gêne, de parler notre langue et bien souvent essaient de nous imposer l'anglais.

Un peuple déstabilisé dans ses institutions, dans sa langue et ce sur son propre territoire, devient à son tour un peuple de réfugiés.

Malheureusement nous sommes encore trop peu nombreux à défendre notre langue ici, et ce ne sont pas des gouvernements comme ceux de Trudeau hier ou de Bourassa aujourd'hui qui nous aident, au contraire. Le train René Lévesque a passé, mais nous l'avons manqué.

C'était presque le miracle, mais nous avons dit non, non à notre propre identité. Le danger qui nous menace quotidiennement c'est celui de devenir un peuple assimilé comme ceux des autres provinces, un peuple de réfugiés sur notre propre territoire.

De par notre langue, nous sommes des Québécois. Au Canada, en dehors du Québec, nous ne parlons pas notre langue, nous sommes des étrangers.

Et cela, il faut le dire.

— LUC PERRIER
Montréal, le 17 septembre.

■ En anglais seulement

Lettre à M. André Guérin, Régie du cinéma

JE DÉSIRE vous faire part de mon étonnement et de mon inquiétude face à l'attitude arrogante manifestée par certaines grandes compagnies qui contrôlent la majorité des salles de cinéma au Québec. Celles-ci ne cessent d'accroître le nombre et surtout la proportion de films présentés uniquement en anglais, au mépris de la grande majorité francophone de leur clientèle.

Par exemple, n'est-il pas anormal que dans l'agglomération de Québec,

à 90 % francophone (au moins), la compagnie United présente des films américains en version originale seulement, dans quatre à six salles (selon les semaines) sur les neuf qu'elle contrôle dans cette ville ? C'est pourtant ce qu'elle a fait pendant les trois ou quatre derniers mois : je l'ai vérifié systématiquement semaine après semaine.

Vous avez bien lu : de quatre à six salles sur neuf, dont trois sur trois à Ste-Foy seulement (il y en a cinq au total dans cette municipalité).

Quand on voit les milliers d'adolescents en vacances s'engouffrer tout l'été dans ces salles non par choix, mais parce que les films qui les intéressent ne sont présentés qu'en anglais, il y a de quoi s'inquiéter.

On en reviendra donc toujours au même problème, tant qu'on n'aura pas enfin eu le courage d'imposer aux distributeurs le seul règlement qui serait efficace : l'obligation absolue de présenter en même temps (et non six mois plus tard, ni même deux, comme le veut le règlement actuel, à ce qu'on m'a dit) les versions anglaise et française des films, ou de présenter au moins une version sous-titrée lorsqu'il n'existe pas de version doublée.

(Il restera toujours possible de prévoir des exceptions pour le cinéma de répertoire, qui n'est aucunement visé ici.)

C'est la seule façon de respecter les droits de tous, même ceux des adeptes du libre choix de la langue dans tous les domaines. Je ne vois pas ce qu'il y aurait de catastrophique à retarder parfois de quelques semaines la sortie d'une version originale lorsque la version française n'est pas encore disponible.

J'envoie copie de cette lettre aux journaux, en espérant que ceux qui partagent cet avis feront comme moi, afin que la pression populaire finisse par inciter la Régie du cinéma à se montrer plus ferme sur ce point essentiel à la sauvegarde de la culture française chez nous. Ce n'est pas seulement une question de respect envers la population francophone du Québec, mais aussi un droit fondamental de celle-ci.

— MARC CHAMPAGNE
Ste-Foy, le 16 septembre.

À North Hatley

L'armée fait exploser un obus oublié dans un lac de l'Estrie

NORTH HATLEY (PC) — Des spécialistes militaires venus spécialement de Québec ont mis deux heures, hier matin, à North Hatley pour faire exploser un mortier localisé l'automne dernier dans moins de six pieds d'eau dans la rivière Massawippi près du lac à North Hatley. Une fois la mèche imperméabilisée allumée à partir d'un quai après de nombreux préparatifs, les responsables n'ont eu à attendre que deux minutes avant que le mortier de deux pouces n'explose dans un bruit fantastique et soulève une masse d'eau sur plus de 20 pieds. Mais comment s'expliquer la présence d'une telle pièce d'artillerie dans la rivière à North Hatley? Le lieutenant Michel Leclerc des Forces armées canadiennes croit qu'il puisse probablement s'agir là d'un souvenir de la deuxième guerre mondiale ramené par un citoyen de l'endroit et qui a fini par se retrouver dans l'eau parce qu'on ne savait plus quoi en faire. « Quelqu'un a peut-être trouvé cet engin sur un terrain de l'armée et plutôt que de la ramener à la police, l'a tout simplement jeté à l'eau en

croquant qu'il deviendrait définitivement inoffensif alors que ce n'est pas le cas », a précisé le lieutenant responsable des opérations d'hier. Mais le mortier long de 14 pouces et d'un diamètre de deux pouces était loin d'être inoffensif comme on pu le juger les curieux massés le long du périmètre de sécurité hier. Contrairement à ce qu'avait laissé entendre un communiqué des Forces armées la semaine dernière, la pièce d'artillerie ne se trouvait pas dans une profondeur de 90 pieds, mais plutôt dans moins de six pieds d'eau, là où des dizaines et des dizaines d'embarcations-moteur circulent tous les étés. L'emplacement en a d'ailleurs surpris plus d'un curieux hier matin à North Hatley. La rigolade allait bon train... jusqu'à ce que l'engin explose et qu'on se rende compte, par la force des choses, de la gravité de la situation. Un riverain a même construit un quai, au début de l'été, à moins d'une quinzaine de pieds du mortier dans l'eau. Une équipe de spécialistes est venue droit de Valcartier hier matin

pour cette opération. Après avoir localisé l'engin au fond de l'eau, un artificier des Forces armées n'a mis que quelques instants pour l'examiner et déduire qu'il ne s'agissait pas d'un mortier de pratique, mais d'un véritable mortier d'artillerie. « Etant donné l'âge probable de cette pièce, il serait dangereux de la sortir de l'eau pour tenter de la déamorcer et c'est pour cette raison qu'on a plutôt décidé de la faire exploser sur place », a révélé le lieutenant Leclerc. Deux policiers de la GRC ont également participé aux opérations hier, tandis qu'on a dû surveiller la rivière pour faire respecter un périmètre de sécurité. Militaires et policiers s'étaient donnés rendez-vous à North Hatley hier matin à 9h et, après de multiples précautions, le mortier a été détruit à 11h. Plus tard dans la journée, le même groupe a récupéré une grenade que des plongeurs avaient localisée il y a quelques mois dans le fond du lac Massawippi.



LE KU KLUX KLAN À NOS PORTES

Vêtus de leurs traditionnelles robes blanches et de leurs capuchons, des membres de l'empire invisible raciste du Ku Klux Klan, pilotés par leur leader national, James Farrands, ont organisé une manifestation rituelle, samedi soir, à pas plus de 80 kilomètres des frontières du Québec, sur une ferme de Rumford dans l'État du Maine. Ces cérémonies sont habituellement plus courantes dans les États du Sud des États-Unis où le Ku Klux Klan recrute la plupart de ses membres anti-Noirs

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Les pourparlers

leurs conditions et ils ont fait savoir qu'elles désiraient plus d'informations, a indiqué Bruce Phillips. La réplique canadienne signée Derek Burney a été remise hier matin par l'ambassadeur canadien à Washington, Allan Gottlieb, et au Secrétaire au Trésor James Baker. De part et d'autre de la frontière, on ne veut pas traîner. Les négociations, interrompues mercredi dernier par le Canada, doivent reprendre au plus tôt si les deux parties veulent en arriver à une entente avant le 5 octobre, date limite imposée par le Congrès américain. De chaque côté, on croit qu'il faut que les pourparlers reprennent au plus tard aujourd'hui ou demain si on veut obtenir un accord. Actuellement à Washington, le ministre des Finances Michael Wilson a déjà eu une conversation privée samedi soir, lors d'une réception à l'ambassade canadienne, avec le Secrétaire d'Etat George Schultz. Hier, au quartier général du Fonds monétaire international, il a eu un tête-à-tête avec James Baker. Rien n'a filtré de ses rencontres. M. Wilson a seulement laissé entendre que les deux pays souhaitent toujours en arriver à un accord mais que le Canada n'avait pas demandé une extension du délai imposé par le Congrès.

promis acceptable pour les deux pays. Selon M. Bruce Phillips, ces discussions n'étaient qu'exploratoires et ne constituaient pas des propositions en bonne et due forme. Mais il a confirmé que les deux parties étudiaient intensément la situation afin de trouver une solution à une reprise des négociations avant la fin du délai disponible. Quant à M. Reisman, il a confié hier, lors de l'émission *Question Period* au réseau CTV qu'il ne voyait rien de nouveau dans le document remis samedi par les Américains et que, à son avis, les chances de conclure un accord étaient minces. Les pierres d'achoppement des négociations sont la demande canadienne d'un tribunal d'arbitrage des différends commerciaux entre les deux pays et la demande américaine d'assouplissement des règles canadiennes de contrôle des investissements étrangers. D'autres demandes canadiennes semblent aussi poser des problèmes, près de 16 mois après le début des pourparlers. Ces points de désaccord sont l'élimination des barrières tarifaires et non-tarifaires sur une période de dix ans, l'engagement des deux pays de ne pas en établir de nouvelles, le refus de changer le Pacte de l'auto si cela modifie les garanties actuellement incluses. Côté américain, les demandes que ne peuvent accepter les autorités canadiennes ont été faites mardi soir dernier et concernent l'aide culturelle et le développement régional. Ottawa a toujours été catégorique à ce sujet. Il n'est pas question que cela soit sur la table.

l'on sent à Montréal et dans tout le Québec depuis un certain temps. « C'est pas se prendre pour d'autres que de reconnaître que Montréal est la seule ville au Québec capable de soutenir la concurrence au niveau international. Diluer la force d'attraction, la population et donc les ressources de Montréal ne peut pas servir les intérêts du Québec », estime M. Perreault. Dans un contexte où les ressources sont limitées, il estime que les besoins sont beaucoup plus criants dans les transports en commun à Montréal ou dans le réseau routier de l'île de Montréal que dans la construction d'autoroutes en périphérie. « Il y aurait effectivement des décisions qui ne sont pas défendables. Prolonger l'autoroute 30 vers Valleyfield, une ville de 30,000 habitants alors qu'elle est déjà desservie par une autoroute qui la relie à Montréal, c'est un choix qui serait difficile à comprendre et ce serait contraire à ce qui est souhaitable », estime le vice-président du Comité exécutif. M. Perreault reprenait là les arguments évoqués par la commission des Finances et du Développement économique de la Communauté urbaine de Montréal qui soutenait, dans un rapport publié il y a une quinzaine, que les besoins les plus criants en matière d'autoroutes se retrouvaient sur l'île de Montréal. La commission affirmait être en mesure de démontrer facilement la nécessité de la réfection du boulevard Métropolitain bien avant celle du prolongement de l'autoroute 13, par exemple. L'étalement urbain est directement relié aux infrastructures de transport, rappelle M. Perreault. Aussi, en prolongeant les autoroutes 13 ou 30, « on envoie le message qu'on veut faciliter les déplacements à l'extérieur de l'agglomération centrale. Si c'est ça que Québec veut faire, il faudra un débat public et politique. » Il ne faut pas croire que l'administration montréalaise croit que tous les investissements publics dans le domaine du transport dans la région métropolitaine doivent être faits à Montréal, affirme M. Perreault. Mais il croit que le gouvernement du Québec doit être attentif à ne pas détruire le fragile équilibre qu'on a réussi à établir au cours des dernières

besoin de plusieurs systèmes de détection sismique pour obtenir une information variée et diversifiée. C'est là que nous entrons en jeu », déclare M. Lysyshyn. Dans le cadre d'un accord sur le retrait des missiles nucléaires en Europe, trois conditions devront être remplies pour son succès : ■ le démantèlement des missiles; ■ leur destruction et; ■ la non-production de nouveau exemplaire. John Barrett, directeur adjoint du Centre canadien pour le contrôle des armements pense qu'il est possible pour le Canada, s'il y est invité, d'être présent à certaines de ces étapes. « Ainsi, dans le cas du démantèlement, on pourrait faire appel au futur satellite PAXSAT B, qui pour l'instant a été conçu pour vérifier un désarmement conventionnel. Rien n'empêche qu'on améliore sa technologie pour qu'il se penche sur un désarmement nucléaire vers le milieu des années 90. » Le département de la recherche opérationnel du ministère canadien de la Défense a réalisé des études sur l'inspection des missiles mobiles et des missiles de croisière qui serviront à vendre les compétences du pays dans ce domaine. La compagnie Spar Aérospatiale a reçu deux subventions pour étudier les possibilités techniques du PAXSAT B et d'un autre satellite, le PAXSAT A, dont la fonction serait de surveiller le respect d'éventuels accords sur le contrôle des armes dans l'espace. « En ce qui concerne la non-production, les deux Grands vont certainement s'entendre pour autoriser des inspections surprises des usines qu'ils soupçonnent de fabriquer des missiles. Là encore, le Canada peut intervenir en envoyant des observateurs sur place », déclare M. Barrett. Ce rôle cadre d'ailleurs avec l'accord de Stockholm, signé en septembre l'an dernier, sur les mesures de confiance à établir sur le Vieux continent. Il autorise des inspections de mouvements de troupes et de manœuvres militaires strictement conventionnelles. Toutefois, ce genre d'accord pourrait servir de précédent pour un désarmement nucléaire. Un des objectifs du programme canadien est d'établir une « troisième voie » dans le domaine de la vérification qui puisse fournir des informations indépendantes sur le contrôle des armements. Cette troisième voie pourrait d'ailleurs se réaliser en coopération avec des pays comme la France, la Suède, l'Allemagne de l'Ouest, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.



SON ASILE DEVIENT MUSÉE

Enfermé dans un hôpital psychiatrique d'Arles, en France, où il est mort en 1888, le célèbre peintre d'origine néerlandaise, Vincent Van Gogh (ci-haut d'après un portrait de lui-même), aura son musée dans cet hôpital que les Arlésiens vont transformer en centre d'art. L'année 1988 sera « l'année Van Gogh » à Arles.

À SURVEILLER

- Brad Sabin Hill, curateur à la Bibliothèque Nationale du Canada parlera des publications (anciennes) en hébreu au Canada au Congrès juif canadien ce soir à 20 h (1590 ave Docteur Penfield), 931-7531.
Début d'une série de 12 cours sur l'initiation à la lecture de la Bible ce soir de 19 h 30 à 21 h 30 au Grand Séminaire de Montréal (2065 Sherbrooke O. - Métro Guy), 931-7311, poste 297.
La Bibliothèque municipale de Terrebonne invite les jeunes de 8 à 12 ans à participer à une mini-olympique du livre le lundi 28 septembre à 9 h 30 (855 Île des Moulins - Terrebonne), 471-4042.
Conférence de l'ex-premier ministre conservateur britannique Edward Heath ce soir à 19 h 30 à l'Un. Concordia, au théâtre D.B. Clarke du pav. Henry F. Hall (1455 Boul. de Maisonneuve O.), 484-4883.
L'amicale des anciennes élèves des Soeurs Grises de Montréal aura lieu le dimanche 4 octobre de 11 h à 19 h à la Maison Mère (1185 St-Mathieu), 324-5646 après 18 heures.
Le Centre de Santé des Femmes de MU vous offre l'occasion de participer à un groupe de réflexion pour femmes ayant vécu un avortement, sous forme d'une série de 8 rencontres les lundis soirs à compter du 5 octobre de 18 h 30 à 21 h. Inscription (16 boul. St-Joseph E.), 843-4903.
L'organisme Tel-Ressources sollicite la participation de bénévoles dans ses services auprès d'une clientèle d'ex-détenus(e)s; la prochaine formation de bénévoles débute le 30 septembre (4566 De la Roche), 527-8393.
L'ensemble vocal « Les Jongleurs » (choeur à 4 voix mixtes) recherche des personnes qui aimeraient faire partie d'une chorale et chanter tous les mercredis soirs de 19 h 30 à 22 h au Centre des Arts et Loisirs d'Outremont (angle Fairmount et de l'Épée), 477-5084.
On demande des familles d'accueil pour stagiaires chinois, allocation hebdomadaire fournie, pour une période de 6 semaines à compter du mois de novembre; (consortium) CAMEC, 343-7748 ou le 343-5969.
L'orchestre CAMMAC de Montréal est à la recherche de musiciens et musiciennes

- (surtout cordes et cuivres) pour répertoire classique; répétitions à compter du 30 septembre le mercredi de 20 h à 22 h à l'Auditorium du Cégep Ahuntsic (9155 St-Hubert - Métro Crémazie), 681-6950.
Ateliers d'expression libre dispensés aux enfants de 4 et 5 ans disponibles en semaine (jeux de groupe, bricolage, peinture); les ateliers débutent tous cette semaine au Centre culturel de Longueuil (100 St-Laurent O.), 646-8674.
Festival des couleurs à la base de Plein air de Longueuil les 26 et 27 septembre, heures de départ 10 h, 11 h, 12 h, 14 h et 16 h; une randonnée pédestre à lieu dimanche avec un naturaliste. Inscription 646-8269.
Philippe Mailhebiu, aromaturge, donnera une conférence intitulée *Introduction à l'aromaturgie: caractères des essences et tempéraments humains* ce soir à 19 h 30 à l'Auditorium du Jardin botanique (4101 Sherbrooke E.), 383-4450.
Ateliers d'animation pour les enfants de 2 à 5 ans « Les croquignoles » du lundi au vendredi donnés au Centre Communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges (5347 Côte-des-Neiges), 733-1478.
Conférence prononcée par Rémi Parent, professeur de théologie, sur le thème « Les laïcs sont l'avenir de l'église » ce soir à 19 h 30 au Centre St-Pierre (1205 Visitation), 849-3585 ou 524-3561.
Première soirée d'une série de cinq sur la « Connaissance des religions » ce soir de 19 h à 21 h à l'Éclaircie (local 1063 du Pav. Marguerite-d'Youville - 2375 ch. de la Côte-des-Neiges), 345-6394.
Collecte de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre Permanent (3131 Sherbrooke E.), de 10 h à 18 h; à l'Un. McGill, centre universitaire, 3e étage (3480 McTavish) de 10 h à 17 h; au Centre Edmond Laurendeau (1725 boul. Gouin E.), de 13 h 30 à 18 h et à St-Hilaire, au Centre civique (100 Centre Civique) de 14 h à 20 h 30.
Déjeuner-causerie de la Société d'études et de conférences avec Antonine Maillet qui parlera de « Rabelais, grand maître de la francophonie » demain à midi à l'Auberge Universel (5000, Sherbrooke E. - coin Viau), 252-3000, poste 3709.

- Le Canada fier si les deux Grands appliquent vraiment les accords qu'ils signent. Nous ne pouvons pas le faire pour deux bonnes raisons: nous n'avons pas été invités et, pour l'instant, nous n'avons pas suffisamment d'experts dans le domaine des armes nucléaires pour assister à leur destruction. Toutefois, le Canada accueillera avec plaisir une requête d'observation de mouvements de matériel ou autres. Nous sommes prêts », déclare M. Ralph Lysyshyn, directeur de la section Contrôle des armements et désarmement des Affaires extérieures.
Dans l'immédiat, le programme de détection sismique est la pierre angulaire de l'implication canadienne dans le domaine de la vérification. L'expertise du pays est intéressante que de nombreux pays viennent y puiser conseils et renseignements. Les 17 et 18 septembre derniers, des délégations australienne et néo-zélandaise étaient à Ottawa pour des consultations. Ces deux pays ont signé un accord de coopération sur la détection sismique en mai dernier et cherchent à y faire adhérer le Canada. Les trois États travaillent fébrilement à la Conférence sur le désarmement à Genève où ils ont réussi à convaincre de nombreuses délégations sur la nécessité de mettre sur pied un réseau international de détection sismique qui procéderait à sa première expérience en 1989. Plus de 20 pays participeraient à l'opération qui a pour but de démontrer qu'un accord sur l'interdiction des essais nucléaires est vérifiable sans inspection sur place.
Pour promouvoir sa technologie, le gouvernement fédéral a investi \$3,2 millions l'an dernier pour moderniser les installations de Yellowknife qui comprennent 19 sismomètres pouvant détecter n'importe quel événement sismique à travers le monde ainsi que certaines explosions atomiques.
« Les grandes puissances auront

L'Irak

Selon de récentes statistiques établies par des sources militaires étrangères, sur 330 missions de combat menées dans le Golfe en neuf mois, les appareils irakiens n'ont repéré des cibles que 90 fois. Selon ces statistiques, 40 seulement des 90 missiles air-mer *Exocet* de fabrication française tirés par ces avions ont atteint leurs objectifs, et ceux-ci ont pu être des pétroliers, des boutres ou de simples leurres. Paradoxalement, l'acharnement de l'aviation de Bagdad à tenter d'entraîner les rotations de pétroliers assurées par l'Irak pour transporter son pétrole depuis l'île de Kharg jus qu'à des terminaux plus sûrs au sud du Golfe n'a pas entraîné jusqu'à présent les raids habituels de représailles de la part de Téhéran. Les vedettes rapides iraniennes, commandées par les Gardiens de la révolution, qui ripostaient au coup par coup, n'ont pas été signalées dans le Golfe depuis le 21 septembre, la dernière attaque ayant été celle contre le pétrolier britannique *Genle Breeze*. La reprise par l'Irak de la guerre des pétroliers, le 29 août, après une pause de six semaines, avait amené les Gardiens de la révolution à frapper à nouveau dans le Golfe et à attaquer 11 navires en l'espace de 21 jours. L'aviation irakienne en a touché neuf durant la même période. Depuis le 21 septembre, l'Irak a annoncé sept nouveaux raids, dont trois confirmés de sources indépendantes, mais aucune opération de représailles n'a encore été menée par l'Irak. Les sources maritimes dans la région ont exprimé leur étonnement face à cette absence de riposte irakienne depuis l'attaque par un héli-

Marathon

coptère américain du navire iranien Iran Ajr surpris, selon le Pentagone, en train de mouiller des mines dans le centre du Golfe. D'autre part, l'aviation irakienne a poursuivi hier ses opérations en Iran. Elle a bombardé une usine de produits pétroliers et une station de pompage. Pour sa part, Radio-Téhéran a annoncé que l'artillerie des Gardiens de la révolution avait gravement endommagé samedi les installations hydro-électriques irakiennes de Dukkân, dans le nord-est de l'Irak, et tué « de nombreux » militaires qui surveillaient ces installations. L'état-major irakien s'est de nouveau déclaré déterminé à intensifier les opérations aériennes jusqu'à ce que Téhéran accepte de faire la paix. Le gouvernement irakien a affirmé, par l'intermédiaire de son quotidien *Al-Thawra*, qu'une alternative est désormais offerte à l'Irak: accepter une paix totale conformément à la résolution 598 et en appliquer les différentes dispositions, « selon leur ordre » dans le texte, ou se résigner à une « guerre jusqu'au bout... jusqu'à l'abîme ». Par ailleurs, selon le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, seul un changement de gouvernement à Téhéran pourrait faire cesser la guerre Iran-Irak si les Nations unies ne réussissent pas à imposer un embargo efficace sur les ventes d'armes à l'Irak. M. Weinberger était interviewé de Bahrein, où il séjourne dans le cadre d'une tournée dans le Golfe, par la chaîne de télévision ABC. Il a émis l'espoir que l'ONU « adopte très prochainement une résolution prévoyant un embargo sur les ventes d'armes à l'Irak » et que cette résolution soit « véritablement appliquée » de sorte qu'elle « épuise progressivement les capacités de combat de l'Irak ». « Faute de quoi, il faudrait à long terme un gouvernement complètement différent en Iran (pour voir la guerre se terminer). Personne ne peut traiter avec un gouvernement irrationnel et fanatique » comme celui au pouvoir actuellement à Téhéran, a-t-il ajouté. M. Weinberger a d'autre part réitéré que les États-Unis avaient par-

faitement respecté le droit international en attaquant puis en coulant la semaine dernière l'Iran Ajr, un navire iranien surpris en train de mouiller des mines dans le Golfe.

faitement respecté le droit international en attaquant puis en coulant la semaine dernière l'Iran Ajr, un navire iranien surpris en train de mouiller des mines dans le Golfe. D'autre part, l'aviation irakienne a poursuivi hier ses opérations en Iran. Elle a bombardé une usine de produits pétroliers et une station de pompage. Pour sa part, Radio-Téhéran a annoncé que l'artillerie des Gardiens de la révolution avait gravement endommagé samedi les installations hydro-électriques irakiennes de Dukkân, dans le nord-est de l'Irak, et tué « de nombreux » militaires qui surveillaient ces installations. L'état-major irakien s'est de nouveau déclaré déterminé à intensifier les opérations aériennes jusqu'à ce que Téhéran accepte de faire la paix. Le gouvernement irakien a affirmé, par l'intermédiaire de son quotidien *Al-Thawra*, qu'une alternative est désormais offerte à l'Irak: accepter une paix totale conformément à la résolution 598 et en appliquer les différentes dispositions, « selon leur ordre » dans le texte, ou se résigner à une « guerre jusqu'au bout... jusqu'à l'abîme ». Par ailleurs, selon le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, seul un changement de gouvernement à Téhéran pourrait faire cesser la guerre Iran-Irak si les Nations unies ne réussissent pas à imposer un embargo efficace sur les ventes d'armes à l'Irak. M. Weinberger était interviewé de Bahrein, où il séjourne dans le cadre d'une tournée dans le Golfe, par la chaîne de télévision ABC. Il a émis l'espoir que l'ONU « adopte très prochainement une résolution prévoyant un embargo sur les ventes d'armes à l'Irak » et que cette résolution soit « véritablement appliquée » de sorte qu'elle « épuise progressivement les capacités de combat de l'Irak ». « Faute de quoi, il faudrait à long terme un gouvernement complètement différent en Iran (pour voir la guerre se terminer). Personne ne peut traiter avec un gouvernement irrationnel et fanatique » comme celui au pouvoir actuellement à Téhéran, a-t-il ajouté. M. Weinberger a d'autre part réitéré que les États-Unis avaient par-

Le Festival international de nouvelle danse : portrait d'une réussite

MATHIEU ALBERT

Le deuxième Festival international de nouvelle danse s'est achevé hier soir avec deux spectacles à

l'image même de l'événement tout entier. Deux spectacles éblouissants, splendides, d'une qualité exceptionnelle et, surtout, deux spectacles en parfaite opposition l'un avec l'autre :



Jomon shô, du groupe Sankai Juku qui clôturait hier soir le Festival international de nouvelle danse.

le groupe japonais Sankai Juku au théâtre Maisonneuve, et le trio américain dirigé par Melissa Fenley au Marie-Gérin-Lajoie.

Encore plus qu'en 1985, année de sa première édition, le festival s'est achevé en laissant derrière lui un goût de réussite parfaite. Une impression de rigueur à tous les niveaux de son organisation, de cohérence dans la sélection des compagnies; un souci de rendre compte de la pluralité des tendances qui se côtoient ou s'entrechoquent à l'échelle internationale.

Pendant 12 jours, on aura assisté à la parade magnifique de 15 compagnies en provenance de six pays d'Amérique, d'Europe et d'Extrême-Orient. Un défilé ouvert à tous les publics, aussi facile d'accès qu'une porte tournante de grand magasin.

On aura compris plus que jamais que la danse, dans le visage métamorphosé qu'elle offre aujourd'hui, est devenue un art majeur, authentique, original, parfaitement capable de renvoyer une vision du monde par la seule mouvance des corps. On aura également compris que si la danse s'exprime à travers un langage qui s'élève au-dessus de la palissade des frontières, elle reste enracinée au cœur même de chacune des cultures dont elle est l'émanation.

Il existe bel et bien une danse française, il existe également une danse japonaise, allemande, québécoise. Dans tous ces pays, les références culturelles ne sont pas les mêmes, l'histoire ne véhicule pas le même bagage, la sensibilité ne vibre pas au même diapason. L'hégémonie exercée par New York, voilà dix ans, est aujourd'hui nettement en voie de se résorber. La ville fait désormais partie d'une chaîne qui s'étend de Tokyo à Paris, en passant par Montréal et plusieurs villes ou régions européennes.

Le chorégraphie canadienne, par contre, tarde toujours à s'affirmer. Au moins deux des trois compagnies présentes au festival — Contemporary Dancers de Winnipeg, Julie West d'Ottawa, et Jumpstart de Vancouver — ne correspondent pas encore aux standards de qualité auxquels nous sommes en droit de nous attendre dans le cadre d'un événement comme celui-ci. (À cet égard, il n'est pas indifférent de noter que l'inscription de cette triade au calendrier du festival ne relève pas du libre choix des organisateurs, mais d'une exigence imposée par le ministère des Communications d'Ottawa. C'est-à-dire que, pour obtenir sa subvention — \$ 165,000 — le festival a été obligé d'assurer la représentation d'au moins trois provinces à l'intérieur de sa grille-horaire. Le ministère aurait même voulu qu'il y ait un minimum de sept compagnies, Québec inclus : le festival a réduit la barre à six.)

Mais, par-delà cette contrainte po-

litique, le festival nous aura très bien permis de mesurer les écarts, de constater les différences, de distinguer en un seul coup d'oeil, par la concentration des spectacles, tous les fossés et points de convergence qui séparent ou relient le tissu mouvant des cultures.

La danse distillée à New York ne cultive aucune affinité avec celle qui existe à Paris; le Québec ne partage rien avec le reste du Canada; le Japon, dans tous les mystères de sa danse, habite une planète retirée de tous les réseaux d'influence générés par l'Occident.

En un mot, le festival est l'exemple parfait d'une réussite. Tout d'abord, parce que sa force d'attraction est déjà suffisamment importante pour faire dévier sur Montréal des compagnies qui autrement n'auraient jamais mis les pieds chez nous; ensuite, parce que, pendant au moins deux semaines, il a réussi à faire sortir la danse du ghetto des habitués.

Et là encore, ce n'est pas tout ! Car, en plus d'offrir au public un panorama substantiel sur la diversité des courants actuels, le festival procure également une visibilité internationale aux compagnies montréalaises elles-mêmes.

Ce ne sont pas un ou deux journalistes et producteurs étrangers qui ont débarqué dans les six salles où avait lieu l'événement, mais bien une armada toute entière. De la France, il y avait Guy Darmet, directeur de la Biennale de Lyon; Marcel Bonnaud, responsable des arts de la scène à Beaubourg; Laurent Langlois, directeur du Festival de Seine-Maritime (qui agit également comme coproducteur, avec le Centre national des arts d'Ottawa, de la dernière pièce d'Édouard Lock, *New Demons*). D'Amsterdam, Marc Jonkers représentait le Festival de la Hollande. Des États-Unis, deux émissaires sont venus de l'*American Dance Festival*, puis, du Kitchen, à New York, Cynthia Hedstrom. Pour ne nommer que ceux-là.

Au nombre des journalistes, quelques-uns des médias les plus influents en ce qui concerne la danse étaient également présents : *Le Monde*, *Le Matin* (Paris), le *New York Times*, le *Village Voice* (New York), la revue française *Pour la danse*, *Ballet International* (un mensuel allemand), ainsi qu'un représentant de divers médias diffusés en Suisse et en Allemagne.

Malgré sa jeunesse, le festival possède déjà une importance telle à l'échelle internationale qu'il pourra bientôt (si ce n'est pas déjà le cas) jouer le rôle de porte d'entrée sur le marché nord-américain pour plusieurs compagnies européennes.

Après New York, Montréal vient immédiatement au second rang pour ce qui est de la vitalité chorégraphique en Amérique. Ce festival fait aujourd'hui découvrir au public ce que tous les gens du milieu savaient déjà.

De Passe-Partout à Corey Hart

PIERRE CAYOUILLE

Les gamines ont entre 10 et 16 ans. Elles ont l'âge de l'orthodontie et des premières amours. Elles sont de la première génération d'enfants bercés par Passe-Partout et élevés par les « nouveaux papas ».

Ce sont elles qui, majoritairement, ont envahi le Forum, vendredi soir, pour célébrer le retour de Corey Hart à Montréal. Il y avait bien quelques rares quadragénaires éparpillés dans l'enceinte, dont Vic Vogel et Jean-François Doré. Mais ceux-là y étaient... avec leurs enfants !

Devant ce jeune public qui est le sien, Corey Hart a naturellement triomphé. C'est qu'il a tout pour combler le public adolescent. D'abord, parce qu'il est jeune et beau comme un dieu. Mais, surtout, parce qu'il est intense et bouillonnant comme une crise d'adolescence. Sur scène, Corey Hart sautille constamment, tourbillonne, se déhanche, se dandine et lève les poings.

Chez lui, tout est hyperbolique. Il a le geste brusque. Trop brusque. Jamais grossier, mais toujours grossi. Souvent dans la soirée, il s'élance à la vitesse de Tim Raines et traverse la scène pour se laisser choir devant son saxophoniste. Dès la première chanson, il asperge d'eau d'Évia les premières rangées, comme un démiurge venu leur accorder la bénédiction.

Puis il enchaîne et se déchaîne. Il capitalise à outrance sur *Never Surrender*, *Sunglasses at Night* et *I Am by your Side*. Puis, en premier rappel, comme pour récompenser les parents présents, il interprète *Can't Help Falling in Love*. C'est le délire.



Photo Stephen Richard
Corey Hart : comme un démiurge donnant sa bénédiction.

Curieusement, malgré toutes ses qualités, Corey Hart n'a pas fait salle comble vendredi. Un Forum clameisé l'attendait, lui qui venait réparer le rendez-vous manqué du 8 août dernier. Peut-être parce qu'il n'a pas eu de véritable succès au palmarès depuis un an. Peut-être aussi parce qu'il met trop d'énergie à vouloir conquérir le très protectionniste public américain.

Les adolescents forment un public intense mais fugace. Naguère aveuglément adulé par ce public, Corey Hart a découvert vendredi que les passions des adolescents ne durent jamais longtemps.

La femme fatale du « Faucon maltais » Décès de Mary Astor

LOS ANGELES (AFP) — Mary Astor, la femme fatale du *Faucon maltais* et vedette de plus d'une douzaine de succès hollywoodiens, est morte vendredi matin dans un hôpital de Los Angeles, à l'âge de 81 ans, a indiqué une porte-parole de l'établissement.

Mary Astor avnt débuté au temps du cinéma muet, à l'âge de 14 ans. Elle avait réussi avec difficulté à assurer sa transition au cinéma parlant. Son rôle le plus célèbre avait été celui de l'aventurière meurtrière du partenaire du célèbre Sam Spade (Humphrey Bogart) dans *Le Faucon maltais*, de John Huston.

Fille d'un immigrant allemand, Mary Astor, née Lucile Langhanke à Quincy (Illinois) le 3 mai 1906, a tout au long de sa carrière défrayé la chronique hollywoodienne.

En 1953, à court de ressources, elle avait dû se tourner vers le Fonds de secours de l'industrie cinématographique pour assumer ses obligations financières. En quelques années, elle devait publier six romans et une se-



Photo AP
Mary Astor en 1941.
conde autobiographie, et participer également à des séries télévisées. Son dernier rôle devait être celui de la mère dans *Retour à Peyton Place*.

Photo de famille



Photo Jacques Grenier
Ils étaient au moins une vingtaine d'écrivains, vendredi, à lancer le plus récent numéro de la revue XYZ. Car, pour une fois, une revue québécoise déborde les clans, les castes et les genres pour proposer à son sommaire une diversité d'écritures qui pourrait peut-être s'inscrire au *Livre des records Guinness*. En effet, la onzième livraison de XYZ, « la revue de la nouvelle », propose les textes d'une page de 91 écrivains. Parmi les vingtaine présents vendredi au lancement à la librairie Hermès, voici ceux qui ont pu se regrouper pour la « photo de famille ». On reconnaît, de gauche à droite et du bas de l'escalier jusqu'au balcon : Jean-Marie Poupard, Gaétan Lévesque (directeur de la revue), Louise Ladouceur, Anne Dandurand, Michel Lord, André-Guy Robert, Esther Rochon, François Piazza, André Bernier, Hélène Rioux, François Barcelo, Micheline La France (visage caché), Jean Chappelaine Gagnon, Michel Decelles, Michel Peterson, Chantal Gamache, Hélène Marchand, Régis Normandeau, Marie-José Thériault, André Carpentier et Marc Maillé.

— Jean Royer

LES DISQUES COMPACTS (CD)

Ces gros violons trop souvent délaissés...

PIERRE BEAUREGARD
(collaboration spéciale)

Si l'on fait exception des jazzmen, la vaste majorité des contrebassistes passent leur carrière d'interprète professionnel comme servants de l'« artillerie lourde » des grands orchestres symphoniques.

On prend parfois la contrebasse en pitié, un peu comme le gros garçon sympathique qui dépasse de deux têtes tout le reste de la classe, mais qui, à ce qu'il paraît, ne serait pas très doué !

Heureusement, Teldec (8.42827 ZK) contribue à rétablir l'aura des grands violons en présentant des *Oeuvres originales pour violoncelle et contrebasse* sur un disque compact (CD) aussi phénoménal qu'insité.

Deux membres de l'Orchestre philharmonique de Berlin, le violoncelliste Jorg Baumann et le contrebassiste Klaus Stoll nous offrent plus de 50 minutes de perles rares, parfois spectaculaires par leur panache, parfois attendrissantes par leur romantisme, mais aux qualités musicales soutenues.

De Georg Philipp Telemann à Jules Massenet, en passant par Ignaz Pleyel, Franz Benda, Luigi Boccherini, Giorgio Antonietti et deux Haydn (Johann Michael et Joseph), les virtuoses allemands démontrent, dans un cour magistral, toutes les étonnantes possibilités de leur instrument.

La plupart de ces petits duos sont de véritables dialogues tendus auxquels la contrebasse prend une part entière plutôt que d'être reléguée à son rôle d'accompagnatrice.

La pièce de résistance de ce concert est la superbe petite *Sonate en ut mineur* d'Antonietti. On en fera jouer à répétition le magnifique *largo*, un poignant duo d'amour entre la « belle » et la « bête ». Quelle belle mélodie, quelle richesse sonore !

Mais ce qui est remarquable de ce disque est la possibilité supplémentaire qu'il vous offre de voir de quoi sont



capables — ou, hélas ! incapables — vos enceintes acoustiques. Le registre de la contrebasse permet, en effet, d'atteindre le *mi* du tout premier octave du clavier, ce qui représente une fréquence d'environ 41 hertz. Sur certains instruments, un mécanisme permet même de descendre au *do* de ce premier octave, pour un son de 32 hz. Et les partitions de contrebasse exigent rarement que soit dépassé le *la* du quatrième octave (440 hz), nonobstant les harmoniques.

Compte tenu des capacités superlatives du médium laser pour la reproduction des basses fréquences, nous voici donc en possession d'un petit générateur de signal « subjectif » permettant d'évaluer, sans être ingénieur, les qualités d'une enceinte dans cette partie du spectre sonore où il est le plus difficile d'obtenir un « vrai » son, une reproduction acceptable de ces belles graves chantantes ou du bourdonnement dramatique des plus gros tuyaux des grandes orgues.

Après vous être assuré que le correcteur physiologique (ce bouton marqué « loudness ») n'est pas resté en circuit par inadvertance et que le contrôle des graves est en position neutre, placez le volume de l'ampli à votre niveau d'écoute favori.

Le son de la contrebasse de Klaus Stoll est-il riche, chaud et parfaitement découpé ? Possède-t-il ce relief dramatique donnant nettement l'impression que le musicien se trouve dans votre living-room ? Êtes-vous

parfois saisi par certains passages tellement « présents » (ces instants de magie au cours desquels on a cette nette impression de « voir » déferler les ondes sonores dans la pièce, de « sentir » les coups d'archet) ?

Ou, au contraire, assiste-t-on à une hémorragie des graves ? Les basses fréquences sont-elles à la fois trop intenses et illisibles ? Les cordes pincées deviennent-elles de sourds coups de butoir ? Les enceintes grondent-elles plutôt qu'elles ne chantent ? Les graves sont-elles parfois démesurées au point de dénaturer ou de voler le son de l'autre instrument, de la violoncelle ?

Un premier pas vers une amélioration de la situation consiste à soulever quelque peu les enceintes trop souvent posées directement sur le tapis, à éloigner du mur celles qui y sont pratiquement appuyées et à placer ailleurs celles qui sont installées dans les coins de la pièce (à moins, bien sûr, que les vôtres ne soient spécialement conçues pour occuper de telles positions). Il se vend, d'ailleurs, dans le commerce de petits supports spécialement conçus pour soulever les enceintes acoustiques.

Chargé de recherche principal au laboratoire d'acoustique du Conseil national de recherches du Canada, à Ottawa, Floyd Toole nous explique à cet égard qu'« en plaçant directement une enceinte sur le plancher ou contre un mur, on ira jusqu'à quadrupler (pour un gain de six décibels) l'intensité des graves les plus profondes, alors qu'on doublera celle des fréquences plus élevées ». Et cet effet acoustique est cumulatif ! Ce qui signifie, en clair, qu'une enceinte posée sur le tapis et contre un mur projettera 16 fois (4 x 4) plus de graves que si elle était placée dans un espace relativement dégagé. Il s'ensuit qu'une enceinte placée dans un coin de la pièce multipliera par 64 (4 x 4 x 4) l'intensité des graves profondes ! Trop c'est trop ! D'autant plus, ajoute M. Toole, qu'un tel arrangement acoustique « stimulera vigoureusement tout ce qui peut réson-



ner ou vibrer dans la pièce ou dans sa structure ». Bien des amplis ne peuvent supporter la demande considérable d'énergie que suscite un tel arrangement, d'où les distorsions ou les défaillances pures et simples... Et bien des oreilles s'offusquent de la « mauvaise qualité » d'un disque, alors qu'en réalité, les bruits parasites désagréables qui viennent troubler la fête proviennent des bibelots, des cadres accrochés au mur ou des fenêtres, qui se mettent soudainement à valser avec enthousiasme, pour autant qu'on les y invite !

Les discophiles qui, à l'inverse, croient constater une nette déficience des graves sur leur chaîne pourraient y gagner en appliquant des mesures inverses.

Autrement dit, on aura avantage à expérimenter un peu avec la disposition des enceintes pour obtenir le meilleur son possible, compte tenu des limites posées par la salle d'écoute elle-même, un sujet riche sur lequel nous reviendrons.

Entre-temps, les nouveaux fans de M.M. Baumann et Stoll apprendront avec plaisir l'existence d'un second CD (Teldec 8.43155 ZK) intitulé *Classics for cello & double-bass*, tout aussi fascinant que le premier. Dans le sillage de leur réussite initiale, les duettistes berlinois nous présentent ici 54 minutes de sonates et de divertissements de la fin du XVIIIe siècle, magnifiques petites œuvres jamais encore enregistrées. Une autre merveille qui rend enfin justice aux gros violons !

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Big town* sem. 7 h, 9 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
ASTRE II: — *Inter espace* sem. 7 h 10, 9 h 20
ASTRE III: — *The principal* sem. 7 h, 9 h 05
ASTRE IV: — *La bamba* sem. 7 h 15, 9 h 20

BERRI I: (288-2115) — *L'ami de mon amie* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BERRI II: — *Good morning Babylon* 12 h, 2 h, 3 h, 4 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45
BERRI III: *Ma vie de chien* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BERRI IV: — *Le grand chemin* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — *Tandem* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

BOGART 1: (844-9470) — *The law of desire* sem. 7 h 15, 9 h 30
BOGART 2: *The bookkeeper* sem. 6 h 30, 9 h
BOGART 3: *Noce en Galilée* sem. 7 h, 9 h 15

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Fourth protocol* sem. 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *Robocop* sem. 7 h, 9 h
BROSSARD I: (465-5906) — *Big town* sem. 7 h 15, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — *Pick up artist* sem. 7 h, 9 h
BROSSARD III: *Un zoo la nuit* sem. 7 h 20, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: *La bamba* sem. 7 h 15, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 2: *Pick up artist* sem. 7 h 20, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 3: *The principal* sem. 7 h, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 4: *Prise au piège* sem. 7 h 10, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 5: *Inter espace* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: *Un zoo la nuit* sem. 7 h, 9 h 20

CHATEAUGUAY 1: *L'enfant sacré du Tibet* tous les soirs 8 h 55 — *Le contrat* tous les soirs 7 h
CHATEAUGUAY 2: *Robocop* tous les soirs 9 h 15 — *Platoon* tous les soirs 7 h 15

CINÉMA OMEGA 1: — *La folle histoire de l'espace* lun. au jeu. 7 h 30 — *Tuer n'est pas jouer* lun. au jeu. 9 h 15

CINÉMA OMEGA 2: — *Jos Friday* lun. au jeu. 7 h 30 — *Les dents de la mer, la revanche* lun. au jeu. 9 h 20

CINÉMA V: (489-5559) —

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — *Westside boys* 1 h, 2 h, 3 h, 4 h, 5 h, 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Un zoo la nuit* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — *Secret of my success* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX III: — *Whistle blower* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX IV: — *Robocop* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX V: — *Good morning Babylon* 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — *Roxanne* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
CINÉPLEX VII: — *Fourth protocol* 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — *Big easy* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IX: — *Malcolm* 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — *La folle histoire de l'espace* 12 h 55, 5 h 05, 9 h 20 — *Tuer n'est pas jouer* 2 h 45, 7 h
CINÉMA MONTRÉAL II: — *Robocop* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Une flamme dans mon cœur* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40
COMPLEXE DES JARDINS II: — *Un zoo la nuit* 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
COMPLEXE DES JARDINS III: — *Inter espace* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Les sorcières d'Eastwick* 1 h 45, 4 h 35, 7 h, 9 h 20

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — mardi *Itinéraire L'homme renversé* 20h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Ma nuit chez Maud* 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Les yeux noirs* sem. 5 h, 7 h 15, 9 h 30 mar. 12 h 15, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — *Intervista* sem. 7 h, 9 h 15
DAUPHIN II: *Le frère André* sem. 7 h 30, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — *Can't buy me love* tous les jours 7 h 20, 9 h 30
DORVAL II: *Crocodile dundee* sem. 7 h, 9 h
DORVAL III: *Disordelies* sem. 7 h 10, 9 h 10
DORVAL IV: *The living daylights* sem. 6 h 30, 9 h 10

DÉCARIE I: (341-3190) — *The principalem* sem. 7 h, 9 h 30
DÉCARIE II: — *Dirty dancing* sem. 7 h 15, 9 h 45

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Stakeout* sem. 6 h 45, 9 h 20
FAIRVIEW II: — *Fatal attraction* sem. 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — *Dirty dancing* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *The principal* tous les jours 12 h 35, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Big town* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *La bamba* tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45

GREENFIELD I: (671-6129) — *Escapades d'un soir* sem. 7 h 20, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Crocodile dundee* sem. 7 h, 9 h
GREENFIELD 3: — *L'opéra de la terreur* sem. 7 h 20, 9 h 20

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Fatal attraction* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40

JEAN-TALON: (725-7000) — *Prise au piège* sem. 7 h 15, 9 h 15

KENT I: (489-9707) — *Crocodile dundee* sem. 7 h, 9 h
KENT II: *Beverly hills cop 2* sem. 7 h 15, 9 h 30
LAVAL I: (688-7776) — *Escapades d'un soir* sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL II: — *Classes vacances* sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL III: — *Crocodile dundee* sem. 7 h, 9 h 20
LAVAL IV: — *Can't buy me love* sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL V: — *L'opéra de la terreur 2* sem. 7 h 45, 9 h 45

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *La folle histoire de l'espace* sem. 9 h 10 — *Tuer n'est pas jouer* sem. 7 h
LAVAL 2000 2: *Jos Friday* sem. 7 h 30, 9 h 30

LOEW'S I: (861-7437) — *Stakeout* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55
LOEW'S II: — *The untouchables* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35
LOEW'S III: — *Can't buy me love* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S IV: — *Crocodile dundee* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
LOEW'S V: — *Innerspace* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30

LE MILIEU: Montréal — *Les enfants du silence* 19 h — *Arizona Junior* 19 h 30

MON CINÉMA: *Manon des sources* 12 h 15 — *Les enfants du silence* 2 h 15 — *Le*

mensonge 4 h 45 — *Les enfants du silence* 6 h 45 — *Chronique des événements amoureux* 9 h 15

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — *Viy 7 h* — *Blue velvet* 7 h 15 — *Repentir* 8 h 30 — *Platoon* 9 h 30

PALACE I: (866-6991) — *The kid brother* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
PALACE II: — *The living daylights* 1 h 10, 3 h 30, 5 h 50, 8 h 10
PALACE III: — *The witches of Eastwick* 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE IV: — *Spacaball* tous les jours 12 h 10, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40
PALACE V: — *Summer school* tous les jours 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PALACE VI: — *Disordelies* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

LE PAPINEAU: Montréal — *Le rayon vert* 19 h — *Boy meets girl* 19 h 30 — *Diva* 21 h
LA nuit de San Lorenzo 21 h 30

PARADIS I: — *Jos Friday* sem. 8 h 45 *Les dents de la mer, la revanche* sem. 7 h
PARADIS II: — *Tuer n'est pas jouer* sem. 7 h — *La folle histoire de l'espace* sem. 9 h 15
PARADIS III: — *Robocop* sem. 9 h — *American warrior* 2 sem. 7 h 15

PARALLELE: (843-6001) —

PARISIEN I: — *Escapades d'un soir* 12 h 50, 3 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PARISIEN II: — *Les incorruptibles* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PARISIEN III: — *La captive* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARISIEN IV: — *Classes vacances* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

PARISIEN V: — *Le fil de Beverly hills* 2 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Prise au piège* sem. 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II: — *Inter espace* sem. 7 h, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Pick up artist* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — *My life as a dog* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Nowhere to hide* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PLACE DU CANADA: (861-4595) — *No way out* sem. 7 h 10, 9 h 30

SAINT-DENIS I: (845-3222) — *La folle histoire de l'espace* 12 h 10, 4 h 45, 9 h 30 — *Tuer n'est pas jouer* 2 h 15, 7 h
SAINT-DENIS II: — *Jos Friday* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35

VERSAILLES I: (353-7880) — *Classes vacances* sem. 7 h 10, 9 h 20
VERSAILLES II: — *Escapades d'un soir* sem. 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES III: — *Stakeout* sem. 7 h 10, 9 h 30
VERSAILLES IV: — *Les incorruptibles* sem. 7 h 05, 9 h 30
VERSAILLES V: — *Le fil de Beverly Hills* 2 sem. 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES VI: — *L'opéra de la terreur* sem. 7 h 20, 9 h 30

LE/THE CINÉMA: (931-2477) — *Stakeout* sem. 7 h 10, 9 h 30

YORK: (937-9978) — *Full metal jacket* 12 h, 2 h 20, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-7932) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h 30

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, lie Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 10h à 17h du 1er au 31 oct.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Bill Coon, guitariste, mar. à 21h — Michael Gauthier, guitariste de jazz, mer. à 21h — Jazz Network, jeu. à sam. à 22h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis soirs à 22h — Le Trio Christopher Hunter, le 29 sept.

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h à 19h 30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les lundis, sessions d'improvisation à 19h — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du lun. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack opération du lun. au ven. de 17h à la fermeture, et le samedi de 20h à 03h — Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, à compter du 5 oct. du mer. au sam. à compter de 22h, 3 spectacles par soir

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Boîte à Lily. À compter de 18h, du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Paule Quintin — De Montmartre, Jean-Jacques Kira, auteur et interprète, chantons originales, jeu. au sam. à 20h

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — 20e anniversaire du 28 sept. au 4 oct. — Lundi 28 sept., improvisation peinture sur t-shirt, de 11h à 16h — encaen des t-shirts, de 17h à 19h — Festival de dégustation de bières importées, de 17h à 20h — tournoi de crib, de 18h à 21h. — Live, Christiane-Musique, de 21h à 23h. — Installations de Simirag Michaud, de 22h à 01h.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (1-373-3262) — La Belle Époque présente « Mademoiselle Marguerite » de Roberto Alfyde, adaptation Michel Tremblay et Jean-Loup Dabadie, avec Hélène Mondoux, à compter du 17 sept. du jeu. au sam. à 21h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « Tête-à-tête » version anglaise, de Ralph Burdman, m. en s. Jean-Louis Roux, du 9 sept. au 17 oct., mar. au sam. 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — The Night Swingers, Jazz Quartet, les 2-3 oct. à 21h 30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — Tête-à-tête, du lun. au ven. à 18h

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588) — Billy Georgette, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h

CENTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal — « Coeur à coeur » présentation du Théâtre de l'Oeil, les 3-4-10-11 oct. à 14h

CLUB BALATOU: 4372 St-Laurent, Mt (845-5447) — Tous les lundis et mardis soirs, Bouabacar Diabate, cora, à 22h

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h

CLUB MILES: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h 30

ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — Le Théâtre Zoopie présente « L'objet rêvé » événement théâtral de Jacques Bélanger et Marie-Hélène Letendre, du 9 sept. au 4 oct. du mer. au dim. 20h 30

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Marilyn » de Jean-Pierre Ronfard, du 9 sept. au 8 nov. du mar. au dim. à 21h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal — Go Four 3, pro-music de Vancouver, le 28 sept.

HOTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332) — Le Portage: spectacles du mar. au jeu. 21h 30, 23h 30, ven. et sam. 22h à 24h

HOTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: Le Café « Conc » 1 Place Du Canada, Montréal (878-9000 poste 208) — « Fête des lètes » spectacle avec Patsy Gallant, du 14 sept. au 10 oct., lun. au ven. 21h et 23h, sam. 20h 30, 22h 30 et 00h 30

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antonie: les pianistes Christiane Colé et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h

HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h à 20h — François Comeau, du mar. au sam. de 20h à 24h

HOTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.

HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — « French Can-Can » comédie musicale sur le Moulin Rouge

LA CROISSETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h à 23h

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — Les Productions Ma Chère Pauline présente « Les trois fils du Professeur Urolo » de René-Daniel Dubois, du 15 sept. au 3 oct. — La Manufacture présente « V.S.O.P. » de Luc Gervais, m. en s. Michel Forques, du 8 oct. au 14 nov., du mar. au dim. 20h 30

LE PUZZLES: Hôtel du Parc, Montréal — « Anglo » comédie musicale, du mer. au dim. à 20h 30

L'ENTRÉE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — L'orchestre Mexican Connection du mer. au sam. de 21h 30 à 02h 30

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim. 20h 30

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h

MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario, Montréal (872-2200) — Michel Barre, humoriste et improvisateur, le 28 sept. à 19h 30

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613) — Parties de bridge les mar. et jeu. à 19h — Tournoi de backgammon, les mer. à 19h 30

PLANÉTIARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — Du 1er oct. au 30 nov. « La nouvelle astronomie » spectacles français: mar. mer. 13h 30, jeu. ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30, 20h 30 — spectacles anglais: mar. mer. 12h 30, jeu. ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h, 15h 30, 19h 30, dim. 14h 15, 19h 30

RESTAURANT LA BODEGA: 3456 ave du Parc, Montréal (277-8320) — Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski » de Edvard Radzinski, du 16 sept. au 11 oct. du mer. au dim. à 20h 30

RESTAURANT LA FORGE: 8375 Desjardins-Colomb, Montréal (727-3729) — Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h à 24h

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h — musique tzigane et ballades enlevantes, du mer. au sam. de 19h 30 à 24h

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Blue Monday Jam Session, avec Kenny Hamilton Band, le 28 sept.

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4262) — « L'univers est dans la pomme » spectacle de Sof, du 15 sept. au 3 oct. du mar. au sam. à 20h

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211) — « La société Mélys » de Norman Chauvrette, m. en s. Joseph Saint-Gelais, à compter du 23 sept. du mar. au sam. 20h 30, le dim. à 15h

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Dom Juan » de Molière, m. en s. Olivier Reichenbach, du 6 au 31 oct. du mar. au ven. 20h, le sam. 16h et 21h

THÉÂTRE PLAYERS: Univ. McGill, 3480 McTavish, 3e étage, Montréal (398-6813) — « Un one night stand » de Carol Bolt, pièce en français, du 29 sept. au 10 oct. du mar. au sam. à 20h 30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Douce hommes invités: Le Japon » — holographie, images au laser, son, synchrone, espaces multisensoriels et environnements multimédia et d'art vidéo, tous les jours de 12h à 23h, en prolongation jusqu'au 4 oct.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Margot la folle » d'Antonie Maillet, m. en s. Guillermo de Andrés, du 30 sept. au 31 oct. du mar. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h, dim. 15h

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B-484: Concert de musique de chambre américaine, Robert Langwin, flûte, Li-Ke Chang, violoncelle, Eugène Plumbitsky, piano, oeuvres de Barber, Copland, Crumb et Rorem, le 28 sept. à 20h

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Ancienne Gare maritime Louis-Joliet, Montréal (849-1612) — « Images du futur 87 » exposition organisée par La Cité des Arts et des Nouvelles Technologies de Montréal, pays invité: Le Japon — holographie, images au laser, son, synchrone, espaces multisensoriels et environnements multimédia et d'art vidéo, tous les jours de 12h à 23h, en prolongation jusqu'au 4 oct.

THÉÂTRE DE LA BORDE: 1091 St-Jean, Québec (864-9631) — « Histoire étrange » collectif d'auteurs, m. en s. Jean-Jacqui Boulet, du 15 sept. au 10 oct. du mar. au sam. 20h 30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Octave-Crémaize: Le Théâtre du Trident présente « Pourquoi moi ? » de Stanley Price, traduction et adaptation de René Dionne, m. en s. Jacques Lessard, du 22 sept. au 17 oct., du mar. au 20h

THÉÂTRE DE L'ILE: Hull — « Coeur de papa » de Jean Barbeau, du 9 sept. au 17 oct. du mer. au ven. 20h 30, le sam. 19h et 22h

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Théâtre — « Le bourgeois gentilhomme » de Molière, m. en s. Guillermo de Andrés, du 24 sept. au 3 oct. à 20h, matinée le 3 oct. à 14h — Salle Studio: « Gone the burning sun » de Ken Mitchell, m. en s. Robert Rooney, du 29 sept. au 10 oct. — « L'Atelier: Songs from both sides of the river » de Joan Finnigan, m. en s. Gil Osborne, du 18 sept. au 3 oct.

LES YEUX NOIRS

Federico Fellini intervista.

FLAMME DANS MON CŒUR

GOOD MORNING BABYLONIA

CITÉ

en début de soirée...

RADIO CITÉ 107

Pour l'AMOUR de la Musique

NOCE EN GALILÉE

THE KID BROTHER

Law of Desire

The Bee Keeper

MON CINÉMA

TELEVISION

2 CBFT 12.00 Première édition 12.15 Les démons du Midi 13.15 Au jour le jour 14.15 Cinéma 16.00 «Enola Gay» amér. en 2 parties avec Patrick Duffy, Barry Harrison et Gary Frank 16.30 Félix et Ciboulette 17.00 Il était une fois la vie D'une série à l'autre «Tendre est la nuit»	15.15 Baillard 15.30 Arnold et Willy 16.00 Galiène 17.00 De bonne humeur	12 CFCF 12.00 The Mary Tylor Moore show 13.00 Lifetime 14.00 Another world 15.00 General hospital 16.00 Cope's corner 16.05 The price is right 17.00 Family ties 17.30 Cheers	16.00 La récréation 16.15 Le petit journal 16.30 Téléfun 17.30 Le grand journal
6 CBMT 12.00 Midday 12.57 Community notes 13.00 All my children 14.00 Coronation street 14.30 Airwaves 15.00 Guiding light 16.00 Facts of life 16.30 The Edison twins 17.00 Video hits 17.30 Three's company	12.00 Midday 12.15 Aimer 12.45 À cœur ouvert 13.15 Cinéma d'après-midi	17 RADIO-QUÉBEC 13.00 Robert Garry raconte 13.30 Lecture du Nouveau Testament 14.30 Psychologie de l'apprentissage 15.30 L'Enap présente 16.00 Vidéocour 16.00 Légendes du monde 17.30 Maya l'abeille 17.40 Passe-Partout	99 TVFQ (Câble) 12.00 Ligne directe: pas de panique 13.00 Affaire suivante 13.20 Atout pic 13.30 Auto-moto 14.02 Faut voir 14.30 Espace francophone: au cœur du Pacifique 15.00 Le nouveau théâtre de boulevard 15.20 Radio-France-Internationale 17.00 L'académie des Aimer 17.47 Fais-moi une région 18.00 Le Journal

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		Rachel et Réjean	Insolences d									

AVIS PUBLICS

AVIS DE REQUÊTE EN CHANGEMENT DE NOM
Nous donnons avis que XUAN MAI MAI, étudiant, résidant et domicilié au 1850 rue Bercy, app. 178, dans le cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom pour celui de CHARLES MAI.
Montréal, ce 14 septembre 1987
LORD LEFEBVRE
PEPIN & MARCHAND
Procureurs du requérant

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 septembre 1987, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. MASSE COMMUNICATIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1987, sous le numéro 3927442.
Ce 18ème jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que Germain Drapeau, 309, 2ème Rue, Châteauguay, G8P 1M4, détenteur du permis de transport en vrac pour la région 08, (M-500583-002) s'adressera à la Commission des transports du Québec pour transférer ce permis à M. Pierre Jacob du 100, 9ème Rue, C.P. 69, Chapais, (Qc) G0W 1H0.
La requérante demandera également que cette décision à venir soit exécutée telle que rendue conformément aux règles et pratique internes de la C.T.Q.
Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours de la deuxième publication dans ce journal, à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.
1ère parution: 28 septembre 1987
2ème parution: 29 septembre 1987.

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL
Avis est donné que SPARTACUS PIERRE-PAUL, étudiant, domicilié et résidant au 4241, Jean-Rivard, app. 6, à Montréal, ville et district, s'adressera au Ministère de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de JULIEN PIERRE-PAUL. Il est la seule personne qui bénéficiera de ce changement de nom.
SIGNÉ À MONTRÉAL, ce 16 septembre 1987
ME MARIO R. GIRARD
Procureur du requérant

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 septembre 1987, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. PRIMERIE GROUPE DELUX INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1987, sous le numéro 3927443.
Ce 18ème jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST donné que LES ENTREPRISES IRWIN INC. s'adressera à l'Inspecteur Général des institutions financières de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
MONTREAL, le 28 août 1987
IRWIN GORDON, Président

AVIS EST donné que LES ENTREPRISES IRWIN INC. s'adressera à l'Inspecteur Général des institutions financières de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
MONTREAL, le 28 août 1987
IRWIN GORDON, Président

AVIS EST donné que LES ENTREPRISES IRWIN INC. s'adressera à l'Inspecteur Général des institutions financières de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
MONTREAL, le 28 août 1987
IRWIN GORDON, Président

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 septembre 1987, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. PRIMERIE GROUPE DELUX INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1987, sous le numéro 3927443.
Ce 18ème jour de septembre 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

PRENEZ AVIS que Monsieur RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY, résidant et domicilié au 1225 rue Sussex apt. 303, dans la Ville et District de Montréal, a fait application au Ministère de la Justice demandant que son nom soit changé de RICHARD ANDERSON VINCENT PONNUSSWAMY à RICHARD ANDERSON VINCENT.
Date à Lasalle, ce 23e jour de septembre 1987.
CIAMPI CIAMPI & COUTURIER
Procureurs de Richard Anderson PonnuSSwamy

Le pollen aujourd'hui

(région de Montréal)

Graminées 1 (à la baisse)
Herbe à poux 8 (à la baisse)
Arbres 0 (stable)
Autres 3 (à la baisse)
Risques d'allergies moyens

L'indice est calculé en nombre de grains par mètre cube.
Source : Centre de recherches écologiques de Montréal.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

CDL 76078.F le mardi 13 octobre 1987
CDL 76080.F le mardi 13 octobre 1987

PALONNIERS, CONTREPOIDS ET BARRES DE RALLONGE POUR ASSEMBLAGES DE SUSPENSION ET D'ARRÊT

Garantie de soumission: 60 000 \$
Dépôt pour le document: Gratuit

BARRES DE RALLONGE EN ACIER GALVANISÉ POUR LES ASSEMBLAGES DE SUSPENSION

Garantie de soumission: 10 000 \$
Dépôt pour le document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Ste-Catherine est
3^e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le dépôt de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats et Contrats
Jean-Yves Bureau

LA METEO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression à l'ouest des grands lacs avance vers l'est et un front chaud associé à cette dernière apportera des averses. Sur les régions du nord, les nuages et les averses persisteront mais sur le sud, on connaîtra des éclaircies après le passage du front chaud. Les vents deviendront du secteur sud et les températures monteront graduellement. Elles dépasseront même les 20 degrés sur l'extrême sud.

MONTREAL

Plutôt nuageux avec averses dispersées et risque d'un orage en matinée. Des éclaircies par la suite. Max.: 22. Vents modérés. Probabilité de précipitations de 40%. Aperçu pour demain: beau.

LEVER DU SOLEIL 6 h 41
COUCHER 18 h 18

QUEBEC

Région de l'Abitibi-Témiscamingué: nuageux avec quelques averses. Max.: 18. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations de 50%. Aperçu pour demain: plus.

Région des réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec averses dispersées. Max.: 18. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations de 40%. Aperçu pour demain: averses.

Région de Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts-parc-de-la-Gaspésie, de Gaspé-parc-Fortin: ennuageux en matinée suivi de quelques averses. Max.: 15. Vents modérés. Probabilité de précipitations de 50%. Aperçu pour demain: quelques averses.

UN DON A CARE CANADA POUR UNE EAU PLUS SAINNE

CARE Canada
4312 Bank, Ottawa, K1S 5H7

SYDNEY STEEL CORPORATION SEANCE D'INFORMATION

La Sydney Steel Corporation et la Tippins Incorporated de Pittsburgh, en Pennsylvanie, USA ont signé un marché clé en main pour contrat Trunkey pour l'approvisionnement et l'installation d'un nouvel atelier d'aciérage et de laminage des rails à Sydney, en Nouvelle-Ecosse.

Tous les fournisseurs, fabricants et entrepreneurs intéressés sont invités à un colloque d'information au cours duquel Tippins Incorporated expliquera les détails du projet et discutera de l'appel d'offres et des conditions du contrat.

Dates et endroits:

Le 29 septembre 1987, à 14 h
Centre municipal de la ville de Sydney

Le 30 septembre 1987, à 14 h
Château Halifax
Halifax, Nouvelle-Ecosse

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à l'avance en téléphonant au numéro (902) 564-5471 (local 303).

Le programme de modernisation de la Sydney Steel Corporation est un projet entrepris conjointement par la Canada et la province de la Nouvelle-Ecosse.

Ministère du Développement de la Nouvelle-Ecosse
Ministère de l'expansion industrielle régionale

SYDNEY STEEL CORPORATION Canada

la fierté à une ville

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPELS D'OFFRES

SOUMISSION: 5073
INDEX: B-3472
RESTAURATION ET INSTALLATION D'EQUIPEMENT DE SECURITE DANS DIX (10) APPARELS DE TRANSPORT VERTICAL

Date d'ouverture des plis: 28 octobre 1987
Obtention des documents au: 28 octobre 1987

Contre un dépôt de: 50 \$
Sous forme de chèque visé à l'ordre du: Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou un cautionnement de 8 000 \$ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION: 5074
INDEX: B-3599
CENTRE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR SALLE DE MUSCULATION — VENTILATION

Date d'ouverture des plis: 7 octobre 1987
Obtention des documents au: 7 octobre 1987

Contre un dépôt de: 50 \$
Sous forme de chèque visé à l'ordre du: Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou un cautionnement de 2 000 \$ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION: 6056
PLACE MARGUERITE BOURGEOIS AMENAGEMENT PHASE II

Date d'ouverture des plis: 7 octobre 1987
Obtention des documents au: 7 octobre 1987

Contre un dépôt de: 25,00 \$
(NON REMBOURSABLE)
75,00 \$ pour le devis normalisé (1 seul requis pour l'année 1987)

Sous forme de chèque visé à l'ordre du: Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 8 000,00 \$ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION: 6057
JARDIN BOTANIQUE SIGNALISATION

Date d'ouverture des plis: 7 octobre 1987
Obtention des documents au: 7 octobre 1987

Contre un dépôt de: 25,00 \$
(NON REMBOURSABLE)
75,00 \$ pour le devis normalisé (1 seul requis pour l'année 1987)

Sous forme de chèque visé à l'ordre du: Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 7 000,00 \$ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION: 6058
PARC CABRINI RESTAURATION DU BOISE

Date d'ouverture des plis: 7 octobre 1987
Obtention des documents au: 7 octobre 1987

Contre un dépôt de: 25,00 \$
(NON REMBOURSABLE)
75,00 \$ pour le devis normalisé (1 seul requis pour l'année 1987)

Sous forme de chèque visé à l'ordre du: Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 7 000,00 \$ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION: 6059
PARC LAFONTAINE REFECTOIRE DE L'ETANG, PHASE I

Date d'ouverture des plis: 7 octobre 1987
Obtention des documents au: 7 octobre 1987

Contre un dépôt de: 25,00 \$
(NON REMBOURSABLE)
75,00 \$ pour le devis normalisé (1 seul requis pour l'année 1987)

Sous forme de chèque visé à l'ordre du: Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 13 000,00 \$ doit accompagner chaque soumission.

SOUMISSION: 9112
CONDUITE D'EAU DE 900 mm DANS LA 52e AVENUE ET LE LONG DE LA VOIE FERRÉE DU CN, DE LA RUE SHERBROOKE A L'AUTOROUTE 40, CONTRAT A-264

Date d'ouverture des plis: 7 octobre 1987
Obtention des documents au: 7 octobre 1987

Contre un dépôt de: 200 \$
(NON REMBOURSABLE)
200 \$

Sous forme de chèque visé à l'ordre du: Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou un cautionnement de 200 000 \$ devra accompagner chaque soumission.

SOUMISSION: 7216 et 7221 à 7223
TRAVAUX DE VOIRIE MUNICIPALE

Date d'ouverture des plis: 7 octobre 1987
Obtention des documents au: 7 octobre 1987

Contre un dépôt de: 200 \$
(NON REMBOURSABLE)
200 \$

Sous forme de chèque visé à l'ordre du: Directeur des Finances de la Ville de Montréal

EGOUT SANITAIRE, EGOUT PLUVIAL ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE
SOUMISSION 7216

GRUPE 71: 17e AVENUE, de la rue Jarry à la rue Jean Rivard
RUE JEAN RIVARD, de la 17e Avenue à 19e Avenue
RUE JEAN RIVARD, de la 19e Avenue au boulevard Pie IX

SOUMISSION: 7221

GRUPE 72: RUE 200-421, de la rue 200-427 à la Rue 200-422
RUE 200-422, de la Rue 200-427 à la 36e Avenue
RUE 200-423, de la Rue 200-427 à la Rue 200-426
RUE 200-424, -426, d'un point à l'est de la 32e Avenue
RUE 200-425, de la Rue 200-427 à la 36e Avenue
RUE 200-427, de la Rue 200-425 à la Rue 200-421

EGOUT COMBINÉ
SOUMISSION: 7222

AVENUE DU PARC, de l'avenue du Mont-Royal à la rue Bérubé

EGOUT COMBINÉ ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE
SOUMISSION: 7223

*GRUPE 73: RUE DE CONDÉ, de la rue Richardson à la rue St-Patrick
RUE RICHARDSON, de la rue Shearer à la rue de Condé

* Le présent projet de développement est subventionné par le gouvernement du Québec et mis en oeuvre avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif du bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 202, 155^e et, Notre-Dame.

Hôtel de Ville Le 28 septembre 1987
Le greffier de la Ville
Maurice Brunet

la fierté à une ville

RACCORDEMENT DE DRAINS PRIVÉS

Avis est par les présentes donné en vue du pavage que les propriétaires qui désirent construire des branchements privés de l'égout public à la ligne de leur propriété et faire le raccordement des drains de cette cour situés au 10 et St-Antoine, Montréal, salle 1 100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis, en faire la demande par écrit, en l'adressant au Module eau, 700, rue St-Antoine est, afin d'obtenir les permis nécessaires à cet effet pour les rues suivantes:

D'UN EGOUT SANITAIRE, D'UN EGOUT PLUVIAL ET D'UNE CONDUITE D'EAU SECONDAIRE, LA OU REQUIS:
Rue LOUIS DARVEAU, du boulevard Marc-Aurèle Fortin à la rue Emile Dupont (13e Avenue)
Avenue MALO, de l'avenue Papineau à la rue Carter
RUE 174-128 (place des Pontonniers), d'un point à l'ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste au boulevard Saint-Jean-Baptiste
Boulevard GOUIN et construction d'un émissaire pluvial dans le prolongement du boulevard RODOLPHE FORGET jusque dans la Rivière-des-Prairies
RUE 206-975, -1326, de la 43e Avenue à la 45e Avenue à Pointe-aux-Trembles
RUE DE BRESOLES, de la rue St-Sulpice vers l'est
CHEMIN BELVEDERE, de l'avenue Sunnyside à un point au nord de la place Belvédère
70e AVENUE, du boulevard Maurice Duplessis à la 5e Rue
RUE ST-CHARLES, de l'avenue Atwater à la rue D'Argenson
RUE 97-301, de l'avenue Louis Lumière vers le nord
RUE 98-149, de l'avenue Louis Lumière vers le nord
SERVITUDE P-97, P-98, de la rue 98-149 au boulevard Perras
RUE EUCLIDE BRIEN, de l'avenue du Mont-Royal au boulevard Saint-Michel
Rue ERNEST GENDREAU, de la rue William Tremblay à l'avenue du Mont-Royal
Place RICHARD ANGUS, de la rue Ernest Gendreau à la rue Moïse Picard
RUE 2843-83, de la rue Robertine Barry à la rue 2843-86 (P-266)
RUE 2843-86 (P-266), de la rue Robertine Barry à la rue 2843-83
22e AVENUE, de la rue Bélair au boulevard Métropolitain

Le tout conformément au règlement no. 3728 et son ordonnance concernant les égouts.

Le directeur des travaux publics
René Morency, ing.

Service des travaux publics
Edifice Jacques Viger
Montréal, le 28 septembre 1987

LES MOTS CROISES

Un mot nous échappe...
le petit Robert le rattrape.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Aigu, criard.
- Ministre d'un culte attaché à un établissement scolaire, religieux. — Rayon.
- Chair des animaux terrestres dont on se nourrit. — Posséder.
- Reptile du cétacé d'Amérique.
- Sans gêne. — Agacés.
- À l'attachera. — Pousse un cri.
- Sa capitale est Rome. — Parallélépipède rectangle dont toutes les arêtes sont égales.
- Ce qui est à toi. — Oiseau échassier à long bec.
- Poème lyrique. — Qui dispute à autre l'amour de qqn. — Actinium.
- Adverbe de lieu. — Petite pièce de bois pour maintenir des os fracturés.
- Marque laissée par les sillons de la peau des doigts.
- Tellure. — Excroissance cutanée dont sont pourvus certains animaux. — Liquide tiré d'une substance animale ou végétale par pression.

Verticalement

- Reptile crocodilien d'Inde et de Birmanie. — Panneau de bois pour clore une baie de fenêtre.
- Trois. — Au

Solution de samedi

1	INDIVIDUALISME
2	TOUJOURS EN TÊTE

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

LES TITRES RÉA

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas 52 dernières semaines	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1987							
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 5.37	\$ 2.80	\$ 2.80	\$ 2.85	1.8%	8.9
BIOREX (GROUPE)	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 1.10	\$ 1.29	\$ 1.25	-3.1%	-
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 3.05	\$ 3.10	\$ 3.15	1.6%	-
DERAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 2.25	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 1.90	18.7%	-
DORÉL (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 4.05	\$ 4.35	\$ 4.05	-6.9%	-
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 16.25	\$ 10.00	\$ 13.25	\$ 13.00	-1.9%	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$ 6.12	\$ 4.50	\$ 4.60	\$ 4.60	0.0%	-
EQUIPEMENTS DENIS	\$ 4.50	\$ 3.30	\$ 3.25	\$ 3.65	\$ 3.30	-9.6%	8.7
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$ 4.40	\$ 4.40	\$ 4.40	\$ 4.40	0.0%	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 5.75	\$ 6.25	\$ 6.12	-2.1%	9.9
FORESBEC	\$ 3.25	\$ 3.85	\$ 1.70	\$ 3.05	\$ 3.00	-1.6%	13.6
GUARDIAN TRUSTCO	\$ 5.63	\$ 6.12	\$ 4.00	\$ 5.25	\$ 5.50	4.8%	7.6
IDEAL (GROUPE)	\$ 8.00	\$ 8.25	\$ 7.25	\$ 8.00	\$ 8.00	0.0%	11.0
IGLOO VIKSKI	\$ 2.00	\$ 1.90	\$ 1.35	\$ 1.50	\$ 1.50	0.0%	-
LASSONDE INC.	\$ 6.75	\$ 5.50	\$ 4.75	\$ 4.85	\$ 4.90	1.0%	-
LASSONDE IND. bon	-	\$ 2.05	\$ 0.95	\$ 1.05	\$ 0.92	-12.4%	-
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 13.50	\$ 7.00	\$ 9.75	\$ 6.75	-30.8%	22.5
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.45	\$ 1.75	\$ 1.80	\$ 1.89	5.0%	15.8
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.30	\$ 0.40	\$ 0.32	-20.0%	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 2.00	\$ 2.25	\$ 2.30	2.2%	10.5
MABAIE	\$ 6.00	\$ 5.75	\$ 4.95	\$ 5.63	\$ 5.37	-4.6%	10.3
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 3.75	\$ 4.25	\$ 3.95	-7.1%	9.4
MEMOTEC DATA (a)	\$ 15.63	\$ 19.87	\$ 4.50	\$ 18.00	\$ 18.25	1.4%	29.9
METAL DEPLOYE	\$ 4.50	\$ 4.60	\$ 4.35	-	\$ 4.50	-	-
REPAP (ENT.)	\$ 14.37	\$ 19.37	\$ 12.50	\$ 19.00	\$ 18.50	-2.6%	16.7
ROCTEST	\$ 2.50	\$ 2.50	\$ 1.70	\$ 1.90	\$ 1.70	-10.5%	-
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 2.15	\$ 2.30	\$ 2.15	-6.5%	-
SANI-GESTION bon	-	\$ 1.00	\$ 0.40	\$ 0.50	\$ 0.55	10.0%	-
SOFICORP (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.45	\$ 3.55	\$ 3.95	\$ 3.75	-5.1%	-
SUNNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 3.45	\$ 3.50	\$ 3.55	1.4%	14.2
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 1.65	\$ 1.80	\$ 1.65	-8.3%	-
TAURUS CHAUSSURES	\$ 7.00	\$ 12.00	\$ 4.50	\$ 4.75	\$ 4.80	1.1%	-
TECRAD	\$ 3.00	\$ 3.55	\$ 3.10	\$ 3.50	\$ 3.55	12.9%	18.8
TOLGECO (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 3.65	-	\$ 3.70	-	-
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 3.60	\$ 2.05	\$ 2.45	\$ 2.45	0.0%	-
UAP	\$ 16.00	\$ 31.87	\$ 12.75	\$ 16.00	\$ 15.87	-0.8%	13.6
VAN HOUTTE A. L.	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 3.60	\$ 3.80	\$ 3.60	-5.3%	-
VAN HOUTTE bon	-	\$ 1.10	\$ 0.70	\$ 0.91	\$ 0.90	-1.1%	-
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 4.25	\$ 1.90	\$ 2.01	\$ 2.00	-0.5%	-
ADS ASSOCIES	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.25	\$ 3.35	\$ 3.25	-3.0%	27.1
ALGO (GROUPE)	\$ 8.25	\$ 11.87	\$ 7.75	\$ 10.37	\$ 10.25	-1.2%	14.4
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 3.90	\$ 1.20	\$ 2.70	\$ 2.75	1.9%	-
ALI. COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.95	\$ 2.75	\$ 3.75	\$ 3.50	-6.7%	-
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$ 1.90	\$ 0.60	\$ 0.80	\$ 0.85	6.2%	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 6.62	\$ 3.85	\$ 4.05	\$ 4.15	2.5%	9.0
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 4.30	\$ 2.00	\$ 4.05	\$ 3.20	-20.7%	15.7
ATLANTIC IM. ET SON	\$ 6.50	\$ 6.25	\$ 3.40	\$ 3.55	\$ 3.45	-2.8%	10.5
AUB. GOUVERNEURS	\$ 4.50	\$ 3.90	\$ 2.70	\$ 3.40	\$ 3.25	-4.4%	5.3
AUB. GOUVERNEURS bon	-	\$ 1.25	\$ 0.50	\$ 0.50	\$ 0.45	-10.0%	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 8.13	\$ 0.80	\$ 2.25	\$ 2.15	-4.4%	-
AUR (RESS)	\$ 2.40	\$ 15.00	\$ 3.00	\$ 11.12	\$ 10.87	-2.2%	-
AUTO POINT	\$ 2.00	\$ 3.15	\$ 1.80	\$ 1.90	\$ 1.90	0.0%	11.9
AVCORP(INDUSTRIES)	\$ 5.50	\$ 11.00	\$ 4.65	\$ 7.87	\$ 8.00	1.7%	-
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 18.12	\$ 13.37	\$ 13.87	\$ 13.50	-2.7%	7.8
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 38.75	\$ 23.87	\$ 33.12	\$ 32.12	-3.0%	9.2
BANQUE ROYALE bon	-	\$ 4.70	\$ 1.60	\$ 1.80	\$ 1.60	-11.1%	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 6.37	\$ 4.60	\$ 4.85	\$ 4.60	-5.2%	13.9
BIOCHEM (IAF INT.)	\$ 5.00	\$ 19.62	\$ 3.50	\$ 15.25	\$ 14.62	-4.1%	-
BOIS FRANC ROYAL	\$ 2.50	\$ 2.99	\$ 1.80	\$ 2.35	\$ 2.30	-2.1%	7.9
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 6.87	\$ 14.25	\$ 6.25	\$ 11.87	\$ 11.37	-4.2%	11.4
CABANO D'ANJOU (GR)	\$ 5.00	\$ 8.87	\$ 4.10	\$ 5.87	\$ 5.75	-2.0%	8.5
CAMBIOUR INC.	\$ 10.00	\$ 35.25	\$ 12.87	\$ 26.87	\$ 26.50	-1.4%	39.6
CAMBIOUR INC. bon	-	\$ 25.12	\$ 5.37	\$ 15.63	\$ 15.37	-1.7%	-
CANAM MANAC A	\$ 15.50	\$ 13.87	\$ 10.25	\$ 10.87	\$ 10.62	-2.3%	12.2
CANTREX (GROUPE) A	\$ 3.80	\$ 6.37	\$ 3.70	\$ 5.25	\$ 5.25	0.0%	12.5
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 0.20	\$ 1.50	\$ 0.50	\$ 0.91	\$ 0.85	-6.6%	-
CFS (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 3.75	\$ 2.10	\$ 2.10	\$ 2.10	0.0%	7.5
CFS (GROUPE) bon	-	\$ 1.90	\$ 0.40	\$ 0.40	\$ 0.45	12.5%	-
CGI(GROUPE) INC.	\$ 6.50	\$ 7.25	\$ 4.05	\$ 4.05	\$ 4.05	0.0%	15.0
COGECO (GROUPE)	\$ 9.00	\$ 10.00	\$ 7.12	\$ 7.62	\$ 7.50	-1.6%	17.0
COMM. RADIOMUTUEL A	\$ 8.50	\$ 7.87	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 6.00	0.0%	18.8
COMPUTERTIME	\$ 1.50	\$ 2.45	\$ 0.80	\$ 0.95	\$ 1.00	5.3%	-
COTT	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 6.75	\$ 7.00	\$ 7.00	0.0%	9.0
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 9.00	\$ 5.50	\$ 6.12	\$ 6.12	0.0%	10.6
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.75	\$ 4.20	\$ 4.00	-4.8%	7.1
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.99	\$ 0.25	\$ 0.51	\$ 0.51	0.0%	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 4.60	\$ 2.42	\$ 3.40	\$ 3.20	-5.9%	13.3
DMR	\$ 8.00	\$ 10.37	\$ 6.62	\$ 7.00	\$ 7.12	1.7%	18.7
DOMCO	\$ 13.25	\$ 10.50	\$ 7.25	\$ 8.62	\$ 7.75	-10.1%	9.7
DOMICIL	\$ 2.50	\$ 3.75	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 1.40	-12.5%	-
ESPADON-PETER	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 2.55	\$ 2.65	\$ 2.50	-5.7%	-
ESPADON-PETER bon	-	\$ 2.20	\$ 0.75	\$ 0.75	\$ 0.80	6.7%	-
ESPALAU	\$ 3.00	\$ 5.75	\$ 2.50	\$ 4.85	\$ 4.60	-5.2%	11.0
ESPALAU Pr.	\$ 12.00	\$ 21.00	\$ 10.25	\$ 19.12	\$ 18.00	-5.9%	-
FLETCHER(GROUPE)	\$ 3.50	\$ 6.25	\$ 2.60	\$ 5.25	\$ 5.25	0.0%	18.7
FORESBEC	\$ 2.00	\$ 3.85	\$ 1.70	\$ 3.05	\$ 3.00	-1.6%	13.6
GEORFON LECLERC	\$ 6.00	\$ 7.12	\$ 4.90	\$ 5.00	\$ 4.75	-5.0%	5.4
GEORFON LECLERC bon	-	\$ 3.80	\$ 1.50	\$ 1.65	\$ 1.70	3.0%	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$ 9.00	\$ 14.62	\$ 7.00	\$ 10.00	\$ 9.87	-1.3%	8.0
GROUPE CHAMPLAIN	\$ 3.00	\$ 3.90	\$ 2.05	\$ 2.15	\$ 2.05	-4.7%	-
GROUPE TRANS. GTC	\$ 12.88	\$ 14.87	\$ 9.00	\$ 9.25	\$ 9.00	-2.7%	15.5
GR. LA LAURENTIENNE	\$ 14.00	\$ 17.25	\$ 9.75	\$ 13.50	\$ 13.50	0.0%	12.6
GR. PLAST. MODERNE	\$ 4.00	\$ 7.25	\$ 3.35	\$ 5.63	\$ 5.87	4.3%	-
GUILLEVIN INTER	\$ 6.00	\$ 8.75	\$ 2.50	\$ 7.25	\$ 7.12	-1.8%	15.1
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$ 3.85	\$ 2.00	\$ 2.85	\$ 2.75	-3.5%	25.6
HEROUX	\$ 5.00	\$ 13.87	\$ 5.12	\$ 10.62	\$ 10.25	-3.5%	8.3
HONCO	\$ 3.00	\$ 3.30	\$ 1.85	\$ 2.01	\$ 2.00	-0.5%	5.7
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 2.05	\$ 2.25	\$ 2.10	-6.7%	8.7
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$ 3.20	\$ 4.88	\$ 1.90	\$ 2.15	\$ 1.99	-7.4%	28.4
IMASCO	\$ 34.50	\$ 39.50	\$ 30.37	\$ 34.75	\$ 33.62	-3.3%	18.6
IMPERTEX	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 1.15	\$ 1.30	\$ 1.20	-7.7%	7.5
IMPERTEX bon	-	\$ 1.05	\$ 0.35	\$ 0.40	\$ 0.28	-30.0%	-
INFORMATRIX 2000	\$ 4.00	\$ 4.60	\$ 3.10	\$ 3.55	\$ 3.55	0.0%	23.0
INNOVATE AVIATION	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 3.05	\$ 3.45	\$ 3.45	0.0%	14.5
INTERCAN (LOCATION)	\$ 8.00	\$ 6.75	\$ 4.50	\$ 5.25	\$ 5.37	2.3%	18.3
JEAN COU(TU)C	\$ 8.00	\$ 11.62	\$ 6.62	\$ 8.75	\$ 8.62	-1.5%	-
J-M SAUCIER LTEE	\$ 4.50	\$ 4.65	\$ 1.80	\$ 1.90	\$ 2.00	5.3%	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$ 6.25	\$ 12.12	\$ 4.55	\$ 11.50	\$ 10.87	-5.5%	19.8
KAUFEL (GROUPE) bon	-	\$ 6.25	\$ 0.65	\$ 1.60	\$ 1.50	-6.3%	-
LAMBERT INT	\$ 5.00	\$ 4.75	\$ 1.50	\$ 1.70	\$ 1.72	1.1%	-
LAPERR. VERREAULT	\$ 4.00	\$ 7.50	\$ 3.90	\$ 4.10	\$ 4.10	0.0%	14.6
LEADER (MANUFACTURE)	\$ 3.00	\$ 3.15	\$ 1.40	\$ 1.80	\$ 1.60	-11.1%	-
LEPINE-CLOUTIER	\$ 2.50	\$ 2.75	\$ 1.50	\$ 1.65	\$ 1.60	-3.0%	16.0
LEROUX (ACIERS)	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 3.50	\$ 4.35	\$ 4.10	-5.7%	8.4
LEVESQUE, BEAUBIEN	\$ 8.75	\$ 9.87	\$ 6.50	\$ 8.00	\$ 7.87	-1.6%	8.8
LGS (CONS. INF.)	\$ 3.75	\$ 4.75	\$ 2.60	\$ 3.10	\$ 3.05	-1.6%	21.8
LGS (CONS. INF.) bon	-	\$ 2.30	\$ 0.65	\$ 0.71	\$ 0.70	-1.4%	-
LOGIBEC (GR. INF.)	\$ 2.00	\$ 6.50	\$ 2.30	\$ 4.10	\$ 4.10	0.0%	11.9
LOGISTEC B	\$ 9.25	\$ 8.13	\$ 4.75	\$ 8.00	\$ 8.00	0.0%	10.5
MAUFORT (RESS.)	\$ 0.75	\$ 1.80	\$ 0.50	\$ 1.56	\$ 1.45	-7.1%	29.9
MCNEIL, MANTHA	\$ 6.88	\$ 7.75	\$ 5.00	\$ 5.75	\$ 5.75	0.0%	18.5
MEMOTEC DATA (a)	\$ 5.25	\$ 19.87	\$ 4.50	\$ 18.00	\$ 18.25	1.4%	-
METRO-RICHELIEU	\$ 6.00	\$ 13.25	\$ 6.12	\$ 8.00	\$ 8.50	6.3%	-
MICRO TEMPUS	\$ 2.00	\$ 3.10	\$ 1.65	\$ 2.10	\$ 1.90	-9.5%	-
MICRO TEMPUS bon	-	\$ 2.35	\$ 0.50	\$ 0.60	\$ 0.50	-16.7%	-
MIRON	\$ 12.00	\$ 15.75	\$ 8.62	\$ 9.25	\$ 8.13	-12.1%	4.3
MIRON bon	-	\$ 6.00	\$ 2.55	\$ 2.85	\$ 2.20	-22.8%	-
MONT ST-SAUVEUR A	\$ 3.00	\$ 3.45	\$ 2.40	\$ 2.80	\$ 2.70	-3.6%	-
MONT ST-SAUVEUR bon	-	\$ 1.90	\$ 0.80	\$ 0.90	\$ 0.85	-5.6%	-
MONTCO	\$ 3.60	\$ 4.40	\$ 2.70	\$ 4.35	\$ 4.30	-1.1%	10.0
MONTREAL TRUSTCO	\$ 12.00	\$ 17.25	\$ 11.87	\$ 16.75	\$ 16.90	0.8%	13.4
MULTIDEV bon	-	\$ 0.70	\$ 0.25	\$ 0.25	\$ 0.30	20.0%	-
MULTIDEV IMM. A	\$ 3.00	\$ 2.60	\$ 1.40	\$ 1.60	\$ 1.55	-3.1%	

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Brault, Guy, O'Brien franchit une étape cruciale sans changer de philosophie

ROBERT DUTRISAC

En lançant son premier appel public à l'épargne, la maison de courtage en valeurs mobilières Brault, Guy, O'Brien franchit une étape cruciale de son développement, mais cela ne mettra pas en cause la philosophie « fondamentaliste » de cette firme fondée en 1933.

« Nous avons maintenant suffisamment de maturité pour accéder aux ligues majeures », d'illustrer sportivement M. Robert Letellier, président-directeur général de Brault, Guy, O'Brien, la huitième firme de courtage en valeurs mobilières au Québec à devenir une société ouverte.

M. Letellier a précisé que le nouveau statut de sa société n'entamera rien sa philosophie conservatrice. « Je privilégie une pratique qui s'inspire des agents de change et des ges-

PROFIL RÉA

tionnaires de portefeuilles européens. J'attache une grande importance à la valeur intrinsèque des entreprises, plutôt qu'au comportement temporaire de leurs actions. Les gens qui se sont enrichis à la Bourse sont ceux qui ont su conserver longtemps dans leur portefeuille des titres de qualité », a-t-il rappelé.

Cet apport d'argent frais — environ \$ 8,5 millions — viendra essentiellement appuyer les activités de prise ferme de la société. Brault, Guy, O'Brien ne dérogera pas toutefois à de strictes critères de sélection, de soutenir M. Letellier. Ainsi, l'investisseur doit en avoir pour son argent et être en mesure de voir croître la valeur de son placement. À

éviter donc les ratios cours-bénéfice astronomiques. En outre, les avantages fiscaux ne doivent pas faire oublier la qualité du placement et les risques qui y sont rattachés.

L'accession de Brault, Guy, O'Brien à la Bourse arrive à un moment où la maison de courtage affiche une croissance remarquable, comme la plupart des courtiers montréalais, d'ailleurs. Alors qu'à l'occasion de l'exercice terminé le 31 août 1986, la firme encaissait des revenus de \$ 11,2 millions, les chiffres non-vérifiés pour le dernier exercice laissent entrevoir des revenus de \$ 19,7 millions, soit une hausse de 176 %. Il s'agit de la plus grosse augmentation annuelle du chiffre d'affaires de la société, en terme absolu autant qu'en pourcentage. Il y a quatre ans, les revenus de Brault, Guy, O'Brien n'excédaient pas \$ 6 millions.

Le bénéfice net a fait encore mieux et passait de \$ 622 000 en 1986 à \$ 2,47 millions en 1987, un bond de 250 %. Cette performance est d'autant plus significative que le portefeuille que détient Brault, Guy, O'Brien est relativement peu important; son rendement compte pour moins de 14 % de ses revenus. Ce sont les revenus de prise ferme et les placements pour compte ainsi que les commissions qui ont connu la plus forte progression.

Les prises fermes, les placements pour compte et le conseil ont contribué pour 24 % des ses revenus en 1987, alors que cette proportion n'était que de 13,2 % en 1984.

Brault, Guy, O'Brien est aussi très présente sur le marché des obligations au Québec. En 1986, la société participait à plus de 5 % de l'ensemble des financements obligataires québécois.

À l'heure de la déréglementation du secteur financier au pays, Brault, Guy, O'Brien a déjà une longueur d'avance. Le Mouvement Desjardins, par l'entremise de sa filiale, la Fiducie du Québec, a acquis 9,99 % de la firme en décembre 1985, soit en deca de la limite de 10 % imposée alors à la participation des institutions bancaires dans les maisons de courtage. Comme cette règle ne tient plus, M. Letellier n'a pas écarté la possibilité que le Mouvement Desjardins augmente cette participation.

Outre son siège social de Montréal, la firme possède quatre succursales, soit à Québec, à Trois-Rivières, à Hull et à Toronto. Prochainement, Brault, Guy, O'Brien aura pignon sur rue à Laval. De plus, la société détient une petite filiale à New York, Brault Stafford & Co. À ce titre, elle est, à la connaissance de M. Letellier, la seule maison québécoise de courtage à posséder un courtier américain.

L'émission de Brault, Guy, O'Brien, qui sera finalisée à la mi-octobre, consiste en un million d'actions subalternes de catégorie A, à un prix qui s'établira entre \$ 4 et



Photo Jacques Grenier
M. Robert Letellier, président de Brault, Guy, O'Brien, estime que la forme a maintenant suffisamment de maturité pour accéder aux ligues majeures.

Les Grands réaffirment leur volonté de soutenir la stabilité des monnaies

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis, le Japon, les grands pays européens et le Canada ont reconduit samedi à Washington l'accord monétaire du Louvre, sans prendre d'initiative nouvelle destinée à stabiliser les monnaies, particulièrement le dollar.

Au terme de sept heures de discussion, à cinq puis à sept, les ministres des finances ont à nouveau pris l'engagement de « coopérer étroitement pour soutenir la stabilité des taux de change autour des niveaux actuels », selon le communiqué final remis à la presse en fin d'après-midi.

« Il s'agit exactement des mêmes mots que ceux (employés) dans l'Accord du Louvre » le 22 février, a relevé le secrétaire ouest-allemand aux Finances, M. Hans Tietmeyer, en quittant le Trésor américain, lieu de la rencontre à huis clos du Groupe des Cinq (États-Unis, Japon, RFA,

France et Grande Bretagne) élargie en début d'après-midi en Groupe des Sept (avec l'Italie et le Canada).

Les sept pays ont dressé un bilan favorable de leur coopération économique et monétaire.

Ils se sont félicités des « résultats positifs » obtenus, citant notamment la réduction du déficit budgétaire aux États-Unis en 1987, « l'important programme » de relance budgétaire et fiscale « rapidement » mis en place au Japon et les baisses d'impôts qui seront appliquées en RFA « à partir de janvier 1988 ».

Les ministres, qu'épaulaient les gouverneurs des sept grandes banques centrales, se sont également déclarés « satisfaits » de la stabilité des grandes monnaies observée depuis février dernier et ont rappelé que celles-ci se trouvent « dans des marges à peu près compatibles avec les données économiques fondamenta-

les ».

Depuis février, les oscillations du dollar ont été contenues entre 138 et 153 yen et entre 1,76 et 1,83 DM, grâce surtout à des interventions de la plupart des sept grandes banques centrales évaluées au total entre \$ 50 et \$ 100 milliards.

Mais, à l'approche des travaux du Groupe des Sept à Washington, de nombreux analystes ont exprimé la crainte que le billet vert ne subisse une nouvelle baisse si aucune initiative économique majeure n'était décidée samedi à Washington, permettant d'éviter le coûteux recours aux interventions sur le marché des changes.

Le ministre français Edouard Balladur a indiqué à l'issue des travaux que le Groupe des Sept a « renouvelé l'accord du Louvre » sans entrer « dans les détails ».

Le vice-ministre japonais des finances Toyoo Ghyoten a estimé que les discussions ont été « bonnes » et le chancelier de l'Echiquier Nigel Lawson a jugé la rencontre « fructueuse ».

De source monétaire européenne, on relevait que le communiqué final ne fait aucune référence à l'action sur les taux d'intérêt, considérés par les experts comme un moyen plus efficace de stabiliser les monnaies et de relancer la croissance dans les pays excédentaires, comme le Japon et la RFA.

Le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, a laissé entendre samedi devant la presse que la question d'une baisse des taux du crédit avait été posée aux responsables allemands pendant la réunion du Groupe des Sept, sans préciser la réponse fournie par la RFA.

« Les Allemands n'accepteront jamais une coordination des politiques monétaires », a relevé en privé un responsable européen.

\$ 4,25 chacune, et un million d'actions privilégiées de premier rang, convertibles, à dividendes cumulatifs de 6 3/4 %. Le coût de ces dernières variera entre \$ 4,75 et \$ 5 pièce.

Le prix des actions subalternes correspond à un ratio cours-bénéfice qui oscillera entre 8,5 et 9. Ce ratio se

compare avantageusement à ceux des autres courtiers québécois cotés en Bourse. Ainsi, Deragon, Langlois commande un ratio de 13,46; Groupe Soficorp, 11,05; McNeil Mantha, 10,15; Lévesque, Beaubien, 9,13. Tire de l'arrière Geoffron, Leclerc avec un ratio cours-bénéfice de 6,25.

AVIS DE DIVIDENDE

Fonds International Investors Ltée

Un revenu de dividende de 12^e par action du Fonds International Investors Ltée a été déclaré par le Conseil d'administration. Ce dividende sera versé le 28 septembre aux actionnaires inscrits le 25 septembre à la fermeture des bureaux.

Depuis ses débuts le 12 février 1962, le Fonds International Investors Ltée a versé en tout 16,1 millions \$ de dividendes aux actionnaires.

Le Secrétaire, Bernard S. Toni

AVIS DE DIVIDENDE

Fonds d'actions Provident Ltée

Un revenu de dividende de 16^e par action du Fonds d'actions Provident Ltée a été déclaré par le Conseil d'administration. Ce dividende sera versé le 28 septembre aux actionnaires inscrits le 25 septembre à la fermeture des bureaux.

Depuis ses débuts le 6 février 1968, le Fonds d'actions Provident Ltée a versé en tout 7,2 millions \$ de dividendes aux actionnaires.

Le Secrétaire, Bernard S. Toni



RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

AUBERGE FAR HILLS: CENTRE DE RÉUNIONS PAR EXCELLENCE. 72 chambres de grand confort - 9 salles de réunions bien éclairées - équipement audio-visuel complet - cuisine renommée, salle à manger 4 fourchettes. Personnel qualifié entièrement à votre service. Pour vos heures de détente: 2 lacs pour sports nautiques, 2 piscines avec sauna, tennis et squash, badminton et ballon-volant, billard et ping pong, golf et équitation à proximité. Pour votre prochaine réunion, consultez Marie Brancolini au service des congrès depuis 15 ans dans les Laurentides. 866-2219 ligne directe de MtL / 1-800-567-6636

Auberge St-Denis 23 chambres (18 avec foyer) à partir de 125\$/jour occ. simple. Incluant: hébergement 1 soir, 3 repas, salle de réunion, pause-café, audio-visuel, taxes et services. 61, rue Saint-Denis, Saint-Sauveur-des-Monts J0R 1J0. (514) 221-4766/de MtL: 497-5602

La Sapinière Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée - table d'hôte. Un endroit tout désigné pour réunions, séminaires, congrès, etc. 5 salles de conférences climatisées, équipement audio-visuel complet, pouvant accueillir 10 à 100 personnes. Prix de l'excellence du tourisme Québécois. C.P. 190 - Val David - J0T 2N0 / MtL: 866-8262 Ext. de MtL: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Parce que vos réunions doivent être efficaces, Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de 55\$ par jour, p.p., en occ. double incluant: chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil: maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours J0E 1H0 514-532-3134.

Hovey Manor Notre site retiré au bord du lac à North Hatley vous assure le calme pour des séminaires productifs. 36 chambres de grand confort face au lac, plusieurs avec foyers, jacuzzi et balcon privé. Salles de congrès complètement aménagées, service de conciergerie et de secrétariat 24 heures par jour. Cuisine innovatrice, classifiée 4 fourchettes. Tous les sports nautiques et tennis éclairés sur les lieux. Magnifiques couleurs d'automne. Golf à 2 kilomètres. Seulement 70 minutes de Montréal via route 55. Forfaits séminaires d'excellent rapport qualité-prix. Gagnant régional du Grand Prix de Tourisme 1986. 1-819-842-2421 - C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0.

AUBERGE HATLEY: Auberge de prestige Membre de RELAIS & CHATEAUX, un relais pour les gourmets, gourmands, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente. C.P. 330, North Hatley, J0B 2C0, (819) 842-2451.

LAC BEAUPORT

Le Manoir St-Castin offre un cadre idéal pour réceptions, réunions d'affaires, table réputée. Inclus dans nos forfaits: tennis, piscine, plage, etc... selon les possibilités du moment; demandez notre brochure Manoir St-Castin, 99, Chemin Tour du Lac, LAC BEAUPORT (Québec) G0A 2C0 (418) 849-4461, 1-800-463-4824.

Cette semaine à la bourse

Projet d'achat d'actions

■ **Le Groupe Permacon** à l'intention d'acquérir 63 % des actions ordinaires en circulation de Montco au prix de \$ 4,75 l'action.

Projet de rachat d'actions

■ **Transalta Utilities** projette de racheter le 1er octobre 1987, toutes ses actions privilégiées à dividende de \$ 1,40 au prix de \$ 19 par action, plus une prime de \$ 0,60 par action et des dividendes accumulés et non distribués représentant \$ 0,35 par action.
■ **Union Gas** projette de racheter le 1er octobre 1987 toutes ses actions privilégiées à dividende de 14,38 % au prix de \$ 21 par action plus les dividendes accumulés et non distribués à la date de rachat au montant de \$ 0,719 par action.

Bons de souscription admis à la cote

■ **Explorations Rogi (RGI.WT):** Base de souscription: 1 bon pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$ 0,65. Date d'échéance: 7 juillet 1988.

Droits de souscription admis à la cote

■ **Faraday Resources (CFY.RT):** Base de souscription: pour 12 actions ordinaires détenues, 1 droit sera accordé pour 1 action privilégiée série A. Prix de souscription: \$ 16,50. Date d'échéance: 15 octobre 1987 - 16h00.

Échéance des bons de souscription

■ **Power Explorations (PWR.WT):** Base de souscription: 1 bon pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$ 1,25. Date d'échéance: 30 septembre 1987.

■ **Ressources Yorbeau (YRB.WT.A):** Base de souscription: 2 bons pour 1 action catégorie A. Prix de souscription: \$ 2. Date d'échéance: 30 septembre 1987 - 16h00.

■ **Ressources minières Forbex (FBX.WT):** Base de souscription: 2 bons pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$ 0,75. Date d'échéance: 1er octobre 1987 - 16h00.

■ **Ressources minières Radisson (RDS.WT.A):** Base de souscription: 2 bons pour 1 action catégorie A. Prix de souscription: \$ 0,85. Date d'échéance: 1er octobre 1987 - 16h00.

■ **Hypothèques Trustco Canada (CT.WT.A):** Base de souscription: 1 bon pour 2 actions catégorie A. Prix de souscription: \$ 13. Date d'échéance: 2 octobre 1987 - 16h00.

Échéance des droits de souscription

■ **Royal Gold and Silver (RGS.RT):** Base de souscription: pour 4 actions ordinaires détenues, 1 droit sera accordé pour une nouvelle action. Prix de souscription: \$ 1. Date d'échéance: 29 septembre 1987 - 16h00

■ **Standard Trustco (STD.RT):** Base de souscription: pour 8 actions ordinaires détenues, 1 droit sera accordé pour une nouvelle action. Date d'échéance: 30 septembre 1987 - 16h00.

Fractionnement

■ **Ciments St-Laurent:** actions subalternes classe A. Base du fractionnement: 2 pour 1. Date d'admission à la cote: 1er octobre 1987.

Offre publique de rachat

■ **Canadian Jorex** projette de racheter sur le marché jusqu'à 484,103 de ses propres actions ordinaires en circulation.

Changement de nom

■ **J.O. Resources** changera de nom pour s'appeler **International Pursuit Corporation (IPJ)**.
■ **Carling O'Keefe** changera de nom pour s'appeler **les Brasseries Carling O'Keefe** du Canada.

Nouvelles inscriptions

■ **Explorations Rogi RGI** et **RGI.WT** (Montréal).
■ **Corporation Métal Déployé MD.UN** (Montréal).
■ **Candol Developments CJD** (Toronto).
■ **Citicorp CTI** (Toronto).
■ **Exador Resources EXX** et **EXX.WT** (Toronto).

Assemblées générales

Nom de la compagnie	Date	Heure	Lieu
Alimentation Couche-Tard	29-09	15h00	Laval
Explorations Augmitto	30-09	10h00	Toronto
Ressources Maufort	02-10	10h00	Val d'Or
Explorations Ormico	02-10	10h00	Val d'Or

Ces données sont fournies par **Tassé**

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Achetez par téléphone vos certificats de dépôt garanti

10,5%

5 ans, intérêts payés annuellement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Vous avez 60 ans et plus?
Demandez votre prime de 0,125 % sur un dépôt de 5 000 \$ et plus

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 / 1-800-361-5808 / Brossard (514) 445-3224 / 1-800-361-4436
Chicoutimi (418) 549-5746 / 1-800-463-9657 / Hull (819) 777-9119 / 1-800-367-6896
LaSalle (514) 366-1175 / 1-800-361-6633 / Laval (514) 668-5223 / 1-800-361-3803
Longueuil (514) 679-2810 / 1-800-361-5058 / Montréal (514) 286-3225 / 1-800-361-2680
Québec (418) 647-4742 / 1-800-463-5029 / Sainte-Foy (418) 653-4811 / 1-800-463-4792
Sherbrooke (819) 566-5661 / 1-800-567-6920

Desjardins

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'industrie des pâtes et papiers veut contrer un projet de loi américain

(PC) — L'industrie canadienne des pâtes et papiers a commencé une importante campagne aux États-Unis pour contrer un projet de loi américain qui menace les exportations canadiennes.

Howard Hart, président de l'Association canadienne de pâtes et papiers, a déclaré que cette industrie était très préoccupée par certaines dispositions du projet américain qui en est aux dernières étapes de rédaction au Congrès.

Ce projet de loi élargirait la définition de ce qui est considéré subvention gouvernementale à l'industrie, menaçant ainsi de droits compensatoires un grand nombre d'exportations canadiennes, dont les pâtes et papiers.

Si le projet américain est adopté, tant les droits miniers que les pro-

grammes de développement régional sont susceptibles d'être classés comme subventions cachées à l'industrie.

Un comité mixte du Sénat et de la Chambre des représentants, rassemblant plus de 100 sénateurs et représentants, a commencé ses travaux cette semaine pour trouver un compromis aux versions différentes du projet de loi que chaque chambre a déjà adopté.

Gordon Minnes, vice-président exécutif de l'organisme canadien, a affirmé que la version de la Chambre des représentants « faciliterait la mise en place de droits compensatoires et la victoire des Américains si ces droits sont contestés ».

M. Minnes estime que les amendements proposés vont également

susciter des mesures de représailles de la part des autres partenaires commerciaux des Américains, entraînant une guerre commerciale internationale.

Le Canada a exporté plus de \$9 milliards de pâtes et papiers aux États-Unis l'an dernier, la moitié de la production totale de cette industrie qui emploie environ 140,000 Canadiens. Dans la plupart des cas, ces exportations étaient exemptées de droits de douane.

Anthony Rickards, directeur des services commerciaux de l'association, a visité près de 40 éditeurs de journaux américains au cours des deux derniers mois pour les mettre en garde des dangers de ce projet de loi.

« Nous leur disons C'est une bombe à retardement. Si elle éclate, vous sauterez comme tout le monde. »

La campagne de l'association est axée sur les éditeurs de journaux parce que, selon M. Rickards, « ils sont probablement les médias les plus influents des États-Unis en terme de popularité ».

M. Rickards reconnaît aussi que les éditeurs prêtent volontiers l'oreille aux récriminations canadiennes parce que plusieurs des plus im-

portants journaux américains achètent leur papier journal au Canada.

Les États-Unis ont fait imposer des droits compensatoires sur le bois d'œuvre canadien l'an dernier. Ottawa avait réagi en imposant « volontairement » sa propre taxe sur le bois d'œuvre.

« Le gouvernement possède un si grand nombre des ressources de ce pays que ça nous rend très vulnérables », de dire Gordon Minnes qui souligne que le tiers du Produit national brut du Canada dépend de ses exportations.

Le président Ronald Reagan a dénoncé des éléments du projet de loi mais il risque aussi de l'accepter si dans l'ensemble l'énorme projet de 1,000 pages s'accorde. Et même s'il s'y oppose, son droit de veto peut être renversé par une majorité des deux tiers au Congrès.

Si le Canada et les États-Unis arrivaient à une entente de libre-échange, le Canada souffrirait malgré tout des conséquences de ce projet de loi à cause des réactions protectionnistes qu'il susciterait à travers le monde.

Le Canada est le plus important exportateur de pâtes et papiers au monde.

Lise Watier honorée en France

JEAN-PAUL BURY

PARIS (PC) — La femme d'affaires montréalaise Lise Watier, présidente de la compagnie de produits de beauté et de parfums, qui avait reçu le « prix Veuve Clicquot » le 22 mai 86, à Toronto, pour honorer ses qualités de chef d'entreprise, a été intronisée « amie de la veuve » vendredi, à Reims. Un pied de la vigne de champagne de Verzy porte désormais son nom. Un bracelet de plomb gravé entoure maintenant ce cep, planté aux côtés de beaucoup d'autres portant eux aussi des noms célèbres. Un cep Winston Churchill se cache même dans les rangs de cette vigne.

Avant de baguer le pied de vigne Lise Watier avait assisté à la traditionnelle cérémonie d'intronisation, dans les caves de la Veuve Clicquot, en présence du président de la maison de champagne, le comte Alain de Vogé. « C'est très émouvant. J'ai été fortement impressionnée », a avoué Lise Watier à l'issue de la cérémonie durant laquelle l'ombre de La Veuve, comme disent encore les employés de la célèbre maison, se projette sur les

murs crayeux des caves où sont élevés chaque année quelque 6 millions et demi de bouteilles.

C'est pour saluer la réussite et la volonté de Nicole Barbe, devenue à la mort de son mari, en 1805, la Veuve Clicquot, que la maison de champagne a décidé d'instituer un prix portant son nom. Depuis 1972, année du bicentenaire de la fondation de la maison Clicquot, on couronne dans plusieurs pays une femme d'exception qui « participe avec succès au monde des affaires ».

La première lauréate canadienne du prix, en 1982, fut Mme Wendy B. McDonald de Vancouver. Devenue veuve à l'âge de 28 ans, elle hérita de l'entreprise de son mari, une distribution de roulement à billes dont la valeur était alors estimée à \$250,000. Sous sa direction la compagnie vaut maintenant quelque 550 millions.

Une réussite à laquelle Lise Watier n'a rien à envier, tant ses propres affaires sont florissantes. Profitant de son passage à Paris, la nouvelle lauréate du prix Veuve Clicquot projette d'ailleurs d'investir très rapidement sur le marché français. « Ce sera chose faite rapidement », a-t-elle annoncé.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

LE DEVOIR SOLICITEURS(S) DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou partiel
Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h à 21h, Vendredi, de 9h à 14h30.

Propriétés à vendre 101
AHUNTSIC Cottage de luxe, garage, piscine creusée, beaucoup de commodités.

Propriétés à revenus à vendre 113
LAVAL - PROJET FISCAL Catégorie 32, prix d'achat sur rev. - 8 km min.

Terres, fermes à vendre 145
PETITE FERME PORCINE avec dépanneur située près de Bécancour.

LA CITE - Sous-location, 3 c.c., 2 1/2 d'eau, tout équipé, chauffage électrique.

BORD DE L'EAU Fabreville, canadienne 6 chambres et plus, \$165,000.

QUÉBEC, 44 logements, \$1,550,000. Comptant \$450,000. Direct. proprio.

2,000,000 p.i.ca. ST-LAZARE. Prés du Chemin St-Louis, Zone verte.

N.D.G. 4889 Westmore. Bas duplex, 5 1/2, chauffé, jardin, meublé ou non.

BORD DU LAC ST-LOUIS/LÉRY cottage 11 pièces, 2 1/2 b. bain, foyer, garage.

JEANNE-MANCE/LAURIER 9 1/2, r.d.c., entièrement rénoveré, \$129,000.

PARC LAFONTAINE (ADJ.), cuisinière/ frigo, élect. locataire, 3e étage.

PARC LAFONTAINE (ADJ.), cuisinière/ frigo, élect. locataire, 3e étage.

LAVAL - PROJET FISCAL Catégorie 32, prix d'achat sur rev. - 8 km min.

QUÉBEC, 44 logements, \$1,550,000. Comptant \$450,000. Direct. proprio.

PARC LAFONTAINE (ADJ.), cuisinière/ frigo, élect. locataire, 3e étage.

PARC LAFONTAINE (ADJ.), cuisinière/ frigo, élect. locataire, 3e étage.

LAVAL - PROJET FISCAL Catégorie 32, prix d'achat sur rev. - 8 km min.

QUÉBEC, 44 logements, \$1,550,000. Comptant \$450,000. Direct. proprio.

PARC LAFONTAINE (ADJ.), cuisinière/ frigo, élect. locataire, 3e étage.

PARC LAFONTAINE (ADJ.), cuisinière/ frigo, élect. locataire, 3e étage.

LAVAL - PROJET FISCAL Catégorie 32, prix d'achat sur rev. - 8 km min.

QUÉBEC, 44 logements, \$1,550,000. Comptant \$450,000. Direct. proprio.

PARC LAFONTAINE (ADJ.), cuisinière/ frigo, élect. locataire, 3e étage.

PARC LAFONTAINE (ADJ.), cuisinière/ frigo, élect. locataire, 3e étage.

Bureaux à louer 251
3818, ST-LAURENT 2,700 p.i.ca. idéal pour professionnels.

BEAUBIEN EST 175, environ 2,000 p.i.ca., possibilité de diviser en 2.

Centre du Carrefour Ste-Julie 801 Abbé Thoret, Ste-Julie. Locaux commerciaux à louer.

DE MARSEILLE, 7900 760 p.i.ca. très bon état, très métro.

ANJOU 5,200 p.i.ca. ou 10,400 p.i.ca. Bureaux climatisés.

DE MARSEILLE, 7900 760 p.i.ca. très bon état, très métro.

ANJOU 5,200 p.i.ca. ou 10,400 p.i.ca. Bureaux climatisés.

DE MARSEILLE, 7900 760 p.i.ca. très bon état, très métro.

ANJOU 5,200 p.i.ca. ou 10,400 p.i.ca. Bureaux climatisés.

DE MARSEILLE, 7900 760 p.i.ca. très bon état, très métro.

ANJOU 5,200 p.i.ca. ou 10,400 p.i.ca. Bureaux climatisés.

DE MARSEILLE, 7900 760 p.i.ca. très bon état, très métro.

ORGUE ÉLECTRONIQUE BALDWIN. Modèle Marquee, valeur \$13,000.

Cours 510
VENEZ PRAATIQUER votre anglais parlé avec des anglophones.

BOIS DE FOYER 100% érable. Fendu, sec 55\$/corde.

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

BOIS DE FOYER 100% érable. Fendu, sec 55\$/corde.

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

BOIS DE FOYER 100% érable. Fendu, sec 55\$/corde.

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

BOIS DE FOYER 100% érable. Fendu, sec 55\$/corde.

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

BOIS DE FOYER 100% érable. Fendu, sec 55\$/corde.

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

BOIS DE FOYER 100% érable. Fendu, sec 55\$/corde.

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

\$25,000. DE COMMISSION Payable à celui qui trouvera un investisseur.

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

ACHETEZ CONDO Cabarete Rep. Dominicaine \$3 BON RENDEMENT \$ \$

SPORTS

Grand Prix d'Espagne

Une 5e victoire pour Mansell

JEREZ, Espagne (AFP) — Le Brésilien Nelson Piquet (Williams-Honda) devra encore attendre pour être sacré champion du monde. Hier à Jerez, il pensait pouvoir se mettre définitivement hors de portée de ses adversaires.

Au lieu de cela, le voilà aujourd'hui menacé par son coéquipier, le Britannique Nigel Mansell, vainqueur du Grand Prix d'Espagne. Par le Brésilien Ayrton Senna (Lotus-Honda) malgré sa cinquième place. Par Alain Prost (McLaren) même qui, grâce à sa deuxième place, garde un petit espoir dans la course au titre.

Nelson Piquet en effet a collectionné les erreurs en Espagne. En tentant des dépassements hasardeux sur ce tracé où, tous les pilotes le savaient, doubler un adversaire constitue un exercice périlleux. Résultat, un tête-à-queue (48e tour), une sortie de piste (67e), destruction des pneumatiques dans un freinage à la limite (68e). Avec au bout une quatrième place derrière Mansell, Prost et Johansson, qui relance le championnat.

« La voiture fonctionnait bien, mais j'ai commis plus de fautes hier que dans toute la saison... », avouait humblement le Brésilien.

Mansell n'en demandait pas tant.

Dès le départ, il prenait la course en mains, creusant rapidement un écart substantiel sur ses poursuivants. « Je savais qu'avec la suspension normale la voiture était plus à l'aise avec le plein qu'avec l'active, déclarait le Britannique. Alors j'ai donné le maximum au début pour prendre mes distances. Après je n'avais plus qu'à contrôler ».

La faute à Senna

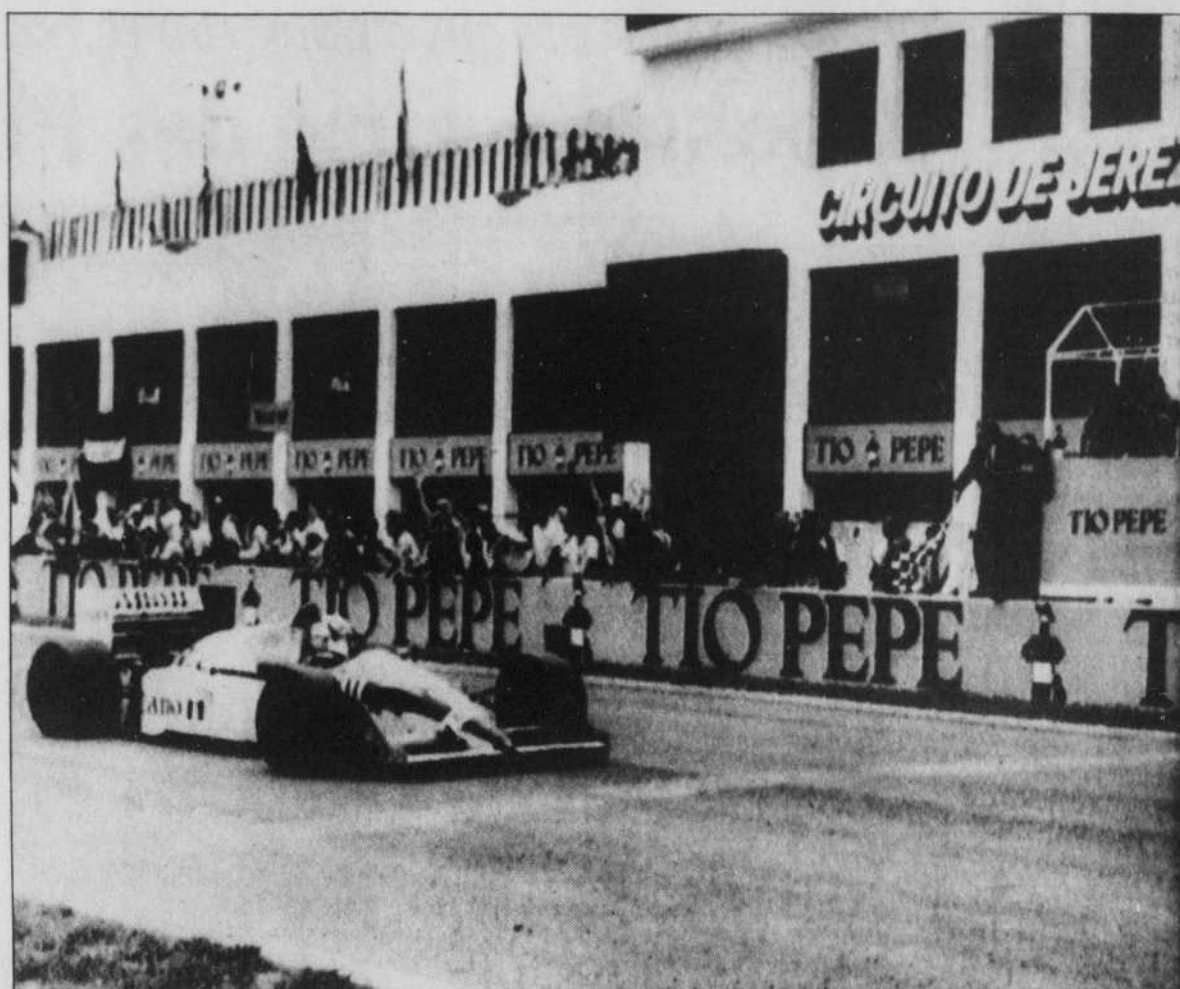
Une fuite en avant aidée par... Ayrton Senna (Lotus-Honda). Ce dernier passa toute la course à bloquer les voitures qui le suivaient. Les Ferrari de Berger et Alboreto et les Benetton-Ford de Boutsen et Fabi d'abord, Alain Prost ensuite.

Le champion du monde avait fait un pari en s'arrêtant très tôt pour changer de pneus. « En raison des problèmes de dépassements, j'ai essayé de doubler les autres à l'occasion des arrêts », a expliqué Prost.

Un pari qui aurait pu réussir sans Senna. « Ayrton a bouchonné. Et certaines fois de manière pas très correcte. Sans cela... Mais il défendait ses chances au championnat ».

Piquet butera lui aussi sur la Lotus-Honda, devenue chicane ambulante. Avant de passer (63e tour), de sortir de la piste et d'écraser les freins alors que la deuxième place semblait promise. Dans le même temps, les Ferrari, jusque-là impressionnantes, perdaient pied. Surchauffe pour Berger, moteur pour Alboreto. L'abandon était au rendez-vous. Comme pour Thierry Boutsen (Benetton Ford) éphémère deuxième, le Belge partant en tête-à-queue juste après avoir passé Piquet (67e) et sortant de la piste, victime de ses freins.

Une aubaine pour le Suédois Stefan Johansson (McLaren) troisième et pour Senna, cinquième malgré des pneumatiques qui ne lui permettaient plus depuis longtemps de suivre les meilleurs, lui qui avait fait le pari de ne pas s'arrêter pour en changer.



Le Britannique Nigel Mansell franchit la ligne d'arrivée pour remporter le Grand Prix d'Espagne. Il s'agissait de la 5e victoire de la saison pour Mansell.

Coupe Ryder

L'Europe domine les USA

DUBLIN (AP) — L'Espagnol, Seve Ballesteros a gagné le match qui a mis fin à la belle poussée de l'équipe américaine et il a permis à l'Europe de remporter sa première victoire en sol américain à la compétition de la Coupe Ryder.

Ballesteros, disputant la dixième partie, a vaincu le meneur sur le circuit de la PGA, l'Américain Curtis Strange, pour donner aux Européens une avance insurmontable.

L'Espagnol, gagnant à deux reprises du tournoi des Maîtres et de l'omnium britannique, a réussi un birdie sur le premier trou. Il a calé la balle de la trappe de sable pour prendre les devants et il n'a jamais tiré de l'arrière par la suite.

La marque finale à l'issue de tous les matchs de simple hier favorisait les Européens — 15 à 13.

L'équipe européenne répète donc son exploit de 1985, soit d'avoir vaincu la formation américaine à cette classique jouée à tous les deux ans.

Avant les matchs d'hier, les Américains, meneurs dans cette série in-

ternationale de golf par équipe, tiraient de l'arrière 10 à 5. Ils ont gagné six des 12 matchs en simple et en ont égalé trois autres, mais ce ne fut pas suffisant.

Barber par trois coups

NEWPORT, Rhode Island (AP) — Miller Barber a calé un roulé de 13 pieds au 14e trou pour se hisser seul au premier rang et remporter le tournoi senior de Newport par la marge de trois coups sur l'Australien Bruce Crampton. Barber a remis une carte de 65 coups, sept sous la normale.

Barber a conclu le tournoi de 54 trous avec un combiné de 202, 14 coups sous la normale, sur le parcours du club de golf de Newport, long de 6,566 verges. Il a empoché \$30,000 pour sa victoire, la 21e de sa carrière sur le circuit senior.

Crampton, qui a joué le parcours en 67 coups hier, a terminé l'épreuve avec un compte de 205, deux coups devant le Néo-Zélandais Bob Charles, qui a joué la meilleure ronde du tournoi en remettant un compte de 64.

Les Mets écrasent les Pirates 12-3

Dernier permet aux Cubs de vaincre les Cards

CHICAGO (AP) — Bob Dernier, un remplaçant de dernière minute dans l'alignement partant des Cubs, a frappé un circuit comme premier frappeur de siens, en plus d'un double et de deux points comptés pour mener Chicago à une victoire de 7-3 devant les Cards de St. Louis, hier

après-midi. Cette défaite des Cards, combinée à la victoire de 12-3 des Mets de New York, a réduit leur priorité en tête de la Division Est à deux matches et demi. Les Expos, qui l'ont emporté 5-3 contre les Phillies de Philadelphie, s'approchent à trois matches

des meneurs. Les Expos et les Cards se disputent quatre matches à partir de mardi, au stade Busch.

Dernier, Rafael Palmeiro, Keith Moreland et Andre Dawson ont tous frappé la longue balle, ce qui donne aux Cubs, derniers au classement dans la Division Est, un total de 203 circuits cette saison, un sommet dans la Ligue nationale. Les Cubs sont la quatrième équipe, avec Baltimore, Detroit et Toronto, à frapper 200 circuits et plus cette saison, ce qui ne s'est jamais vu dans toute l'histoire du baseball majeur.

Les Lancaster, 8-2, a blanchi les Cards jusqu'à la sixième manche. Il a toutefois été chassé à la septième, après avoir alloué trois points et huit coups sûrs. Lee Smith a terminé le match pour récolter son 35e sauvetage.

Dernier, remplaçant Dave Martinez qui était ennuagé par une blessure au poignet, a frappé son huitième circuit de la saison comme premier frappeur à la première manche.

Mets 12-Pirates 3

À New York, Bob Ojeda a mérité sa première victoire depuis son retour au jeu, le 1er septembre, après une absence de quatre mois, et Kevin McReynolds a produit quatre points dans une victoire décisive de 12-3 des Mets aux dépens des Pirates de Pittsburgh.

Ojeda, 3-5, qui a subi une intervention chirurgicale au coude gauche le 23 mai dernier, a concédé trois points, dont deux mérités, sur six coups sûrs en six manches au monticule. Jesse Orosco a lancé les trois dernières manches, donnant deux coups sûrs, pour récolter son 16e sauvetage.

McReynolds a frappé un circuit de trois points, son 29e de la saison, et Darryl Strawberry a réussi un simple de deux points au cours d'une quatrième manche de six points qui a vu les Mets envoyer neuf frappeurs à la plaque.

Mike Dunne, 12-6, et 9-1 à ses 10 dernières décisions, a écopé du revers. En trois manches et deux tiers, il a concédé six points sur huit coups sûrs.

Une foule de 48 588 spectateurs a assisté au dernier match de la saison régulière au stade Shea. Les Mets

Les Torontois conservent une avance de 2 matchs et demi

Les Tigers matent les Jays à la 13e

TORONTO (PC) — Kirk Gibson, qui a égalé le pointage avec l'aide d'un circuit à la neuvième manche, a produit le point victorieux grâce à un simple à la 13e manche, hier, quand les Tigers de Detroit ont évité un balayage de quatre rencontres face aux Blue Jays à Toronto, en rempor-

tant un gain de 3-2.

Les Jays, qui ont ainsi vu leur série de sept victoires prendre fin, demeurent toujours au premier rang de la section Est de l'Américaine mais avec une avance de deux matches et demi. Il reste encore six matchs au calendrier des Jays: trois contre Milwaukee à Toronto et trois autres à Detroit lors du dernier week-end de la saison. Quand aux Tigers, ils entreprennent ce soir une série de quatre rencontres, à domicile, contre les Orioles de Baltimore.

Le chiffre magique pour les Jays est toujours de cinq.

À la 13e manche, Jose Nunez, 5-2, a d'abord donné un but sur balles à Jim Walewander et ce dernier s'est rendu au deuxième coussin à la suite d'un sacrifice. Gibson a par la suite frappé un court ballon vers le champ centre que n'a pu capter Lloyd Moseby. Le relais de Manny Lee au receveur Ernie Whitt est arrivé tout juste après que Walewander eut touché le marbre.

Gibson a cogné un circuit pour entreprendre la neuvième manche et niveler le pointage à 1-1 contre Tom Henke. Darrell Evans a de son côté claqué un circuit en solo contre Jeff Musselman à la 11e manche mais le partant des Tigers, Doyle Alexander, a permis aux Jays d'égaliser le pointage en fin de manche.

Jesse Barfield a produit le point égalisateur à la 12e avec l'aide d'un simple après deux retraits.

Alexander, qui avait remporté ses huit décisions avec les Tigers depuis son acquisition des Braves d'Atlanta, a permis six coups sûrs en 10 manches et deux tiers.

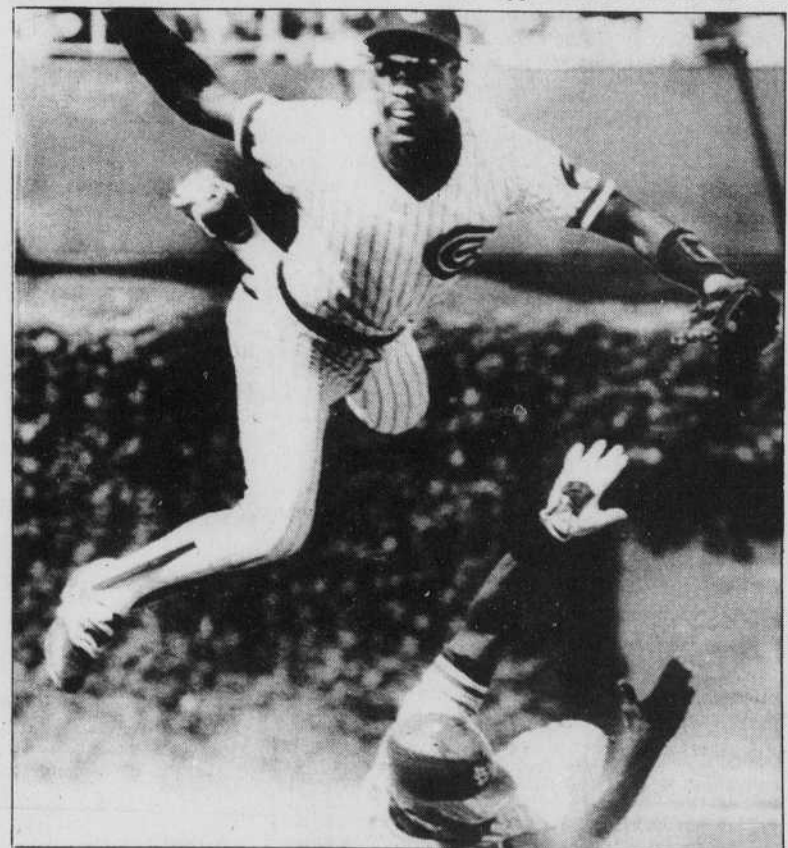
Mike Heneman, 10-3, le perdant, la veille dans une défaite de 10-9, a lancé une manche et un tiers pour mériter la victoire. Dickie Noles a récolté son deuxième match sauvé-gardé en forçant Barfield à frapper une balle à l'avant-champ pour mettre un terme au match.

Le partant des Jays, Jim Clancy, n'avait permis que cinq coups sûrs en sept manches de travail.

George Bell avait produit le premier point des Jays à la première manche avec l'aide d'un simple. Nelson Liriano avait d'abord réussi un simple et a volé le deuxième coussin à la suite de la flèche frappée par Moseby. Sous les cris « Doyle, Doyle », Bell a cogné avec force l'offrande d'Alexander pour ouvrir le pointage.

Alexander avait quitté les Jays pour Atlanta en 1986 après s'être plaint des conditions de la route, de la température et des impôts.

Le hier a attiré 46,346 spectateurs hier au stade de l'Exposition de Toronto, pour un total de 181,434 amateurs, un record d'équipe pour une série de quatre rencontres. Les Jays dominent la ligue Américaine avec un total de 2,674,779 amateurs qui ont franchi les tourniquets.



Dan Driessen, des Cards, est retiré au deuxième coussin et Shannon Dunston lance au premier-but pour compléter le double-jeu.

FOOTBALL

Conférence Américaine

	pj	g	p	n	pp	pc	moy
JETS NY	2	2	0	0	74	52	1.000
BUFFALO	2	1	1	0	62	61	.500
MIAMI	2	1	1	0	44	38	.500
N-ANGLETERRE	2	1	1	0	52	64	.500
INDIANAPOLIS	2	0	2	0	31	46	.000

Section Centrale

CINCINNATI	2	1	1	0	49	48	.500
CLEVELAND	2	1	1	0	55	38	.500
HOUSTON	2	1	1	0	50	50	.500
PITTSBURGH	2	1	1	0	40	51	.500

Section Ouest

RAIDERS LA	2	2	0	0	47	7	1.000
DENVER	2	1	0	1	57	34	.750
KANSAS CITY	2	1	2	0	34	56	.500
SAN DIEGO	2	1	1	0	41	44	.500
SEATTLE	2	1	1	0	60	54	.500

Conférence Nationale

	pj	g	p	n	pp	pc	moy
DALLAS	2	1	1	0	29	38	.500
PHILADELPHIE	2	1	1	0	51	51	.500
ST. LOUIS	2	1	1	0	48	41	.500
WASHINGTON	2	1	1	0	54	45	.500
GIANTS NY	2	0	2	0	33	50	.000

Section Centrale

CHICAGO	2	2	0	0	54	22	1.000
MINNESOTA	2	2	0	0	55	35	1.000
TAMPA BAY	2	1	1	0	51	30	.500
GREEN BAY	2	0	1	1	17	37	.250
DETROIT	2	0	2	0	26	61	.000

Section Ouest

ATLANTA	2	1	1	0	31	68	.500
N-ORLÉANS	2	1	1	0	45	48	.500
S. FRANCISCO	2	1	1	0	44	56	.500
RAMS LA	2	0	2	0	32	41	.000

LIGUE NATIONALE

Dimanche, 20 sept.

Buffalo 34, Houston 30
Denver 17, Green Bay 17
Chicago 20, Tampa Bay 3
Atlanta 21, Washington 20
Miami 23, Indianapolis 10
Cleveland 34, Pittsburgh 10
Philadelphie 27, N.-Orléans 17
S. Francisco 27, Cincinnati 26
Dallas 16, Giants NY 14
Minnesota 21, Rams LA 16
Raiders LA 27, Detroit 7
San Diego 28, St. Louis 24
Seattle 43, Kansas City 14

Lundi, 21 sept.

Jets NY 43, N.-Angleterre 24

Hier

Matches reportés

Ce soir

Match reporté

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!



Plusieurs autres grévistes franchiraient les lignes de piquetage aujourd'hui

La révolte gronde chez les Raiders de LA

NEW YORK (AP) — La grève des joueurs de la Ligue nationale de football a annulé ses premières rencontres du calendrier régulier, hier, alors que le président de l'Association des joueurs, Gene Upshaw, a pris l'avion en direction de la Côte-Ouest pour tenter d'endiguer une révolte possible au sein des Raiders de Los Angeles.

Au même moment, les entraîneurs des 28 équipes du circuit Rozelle poursuivaient leur préparation en vue des rencontres de la fin de semaine prochaine, mettant en oeuvre des joueurs autonomes, des recrues et des rejetés, puisqu'aucun espoir ne subsiste qu'un règlement survienne dans les jours à venir.

L'entraîneur des Dolphins de Miami, Don Shula, a admis que le jeu ne sera pas aussi sophistiqué que par les semaines précédentes, du moins pour les amateurs.

Par ailleurs, certains joueurs ont expliqué que les briseurs de grève pourraient payer chèrement leurs actions.

Interrogé sur la possibilité qu'une rencontre en-

tre grévistes et briseurs de grève puisse « avoir lieu », Walter Payton a déclaré que ces derniers avaient besoin de bien se protéger.

Un grand nombre de grévistes ont obtenu congé des lignes de piquetage au cours du week-end et certaines indications laissent courir le bruit hier que plusieurs d'entre eux allaient les franchir aujourd'hui. D'autres ont maintenu qu'ils étaient toujours en faveur des demandes faites par l'Association.

Le Daily Breeze, de Torrance en Californie, rapportait dans son édition d'hier que quatre des six joueurs les mieux en vue chez les Raiders franchiraient les lignes de piquetage, se joignant ainsi aux briseurs de grève.

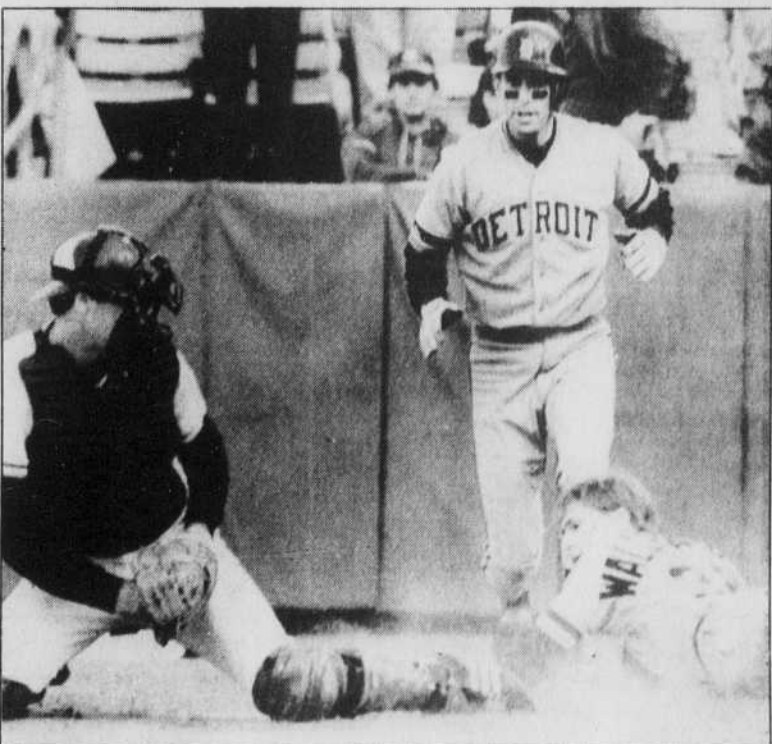
Upshaw devait se rendre en direction de la Côte du Pacifique hier soir pour rencontrer ces joueurs. Alors que les spéculations indiquaient que Upshaw tenterait de calmer les esprits des récalcitrants, le représentant des joueurs des Raiders a laissé savoir que Upshaw « n'allait simplement que répondre à des questions sur la situation des négocia-

tions ».

À San Francisco, le quart des 49ers, Joe Montana, qui a été très critique à l'endroit de l'Association lors de la grève de 1982, a déclaré hier qu'il pourrait à son tour franchir les lignes de piquetage. « Il y a toujours la possibilité que je participe aux matchs organisés par les propriétaires », a dit Montana.

Hier, le propriétaire des Steelers de Pittsburgh, Dan Rooney, a révélé sur les ondes du réseau de télévision CBS que les matchs qui seront disputés la semaine prochaine seront compris au classement à la fin de la saison, même si l'Association, des joueurs et le conseil exécutif du circuit en arrivent à une entente dans les semaines à venir.

Les lignes de piquetage ont été pratiquement inexistantes au cours du week-end. Seulement huit grévistes des Browns de Cleveland se sont rapportés tandis qu'aucune activité n'a eu lieu aux camps des Bengals de Cincinnati, des Lions de Detroit, des Broncos de Denver et des Colts d'Indianapolis.



Ernie Whitt, des Blue Jays, jette un coup d'oeil sur Jim Alexander, des Tigers, qui glisse au marbre pour marquer le point victorieux à la 13e manche. Alan Trammell surveille la scène.

SPORTS



Un 16e match préservé pour Tim Burke Brooks s'occupe des Phillies

DANIEL CAZA

PHILADELPHIE (PC) — Il existe tellement d'imprévus au baseball qu'on se demande s'il y a encore lieu de croire aux chances des Expos de remporter le championnat.

Les faits marquants de leur victoire de 5-3, hier sur les Phillies de Philadelphie, le prouvent.

Les seules choses auxquelles on pouvait s'attendre, c'était de voir Hubie Brooks poursuivre sa séquence productive à l'attaque et la relève continuer de tenir le coup.

Brooks a produit quatre points dans un deuxième match d'affilée. Pour le reste, cependant, c'est une autre histoire:

■ Jay Tibbs qui frôle la perfection pendant trois manches et deux tiers;

■ Andrés Galarraga qui brise le rythme de ce dernier et le momentum de son équipe en ratant d'abord un relais de Tim Wallach, puis une chandelle de Mike Schmidt;

■ une balle perdue dans le soleil par le voltigeur de centre Milt Thompson et un mauvais lancer de l'expérimenté releveur Kent Tekulve qui permettent à Tim Raines de contourner les sentiers pour donner les devants aux Montréalais 4-3, à la huitième manche;

■ le gérant Buck Rodgers qui refuse d'accorder un but sur balles intentionnel à Schmidt, préférant laisser Tim Burke l'affronter avec deux coureurs en position de marquer.

Le risque était grand, dans ce dernier cas, mais Rodgers a gagné. Schmidt s'est élané sur une troisième prise et Burke a ainsi mis fin à la dernière menace de l'adversaire.

Jeff Parrett (6-5), troisième des quatre artilleurs utilisés par les Expos, a enregistré le succès.

Burke en était à son 16e sauvetage.

Mike Jackson (3-9) a subi l'échec.

Tibbs impressionne
Tibbs a impressionné durant le

premier tiers du match. Aidé par deux doubles-jeux, il a fait face au nombre minimum de frappeurs.

Il a entrepris la quatrième en retirant Juan Samuel et Milt Thompson sur des prises.

Mais les impairs inhabituels de Galarraga ont fait qu'il a dû travailler à partir d'un élan arrêté et que, en pareilles circonstances, il devient plus vulnérable.

On l'a constaté bien rapidement: avec un compte de deux balles et une prise, Parrish a propulsé son tir loin dans les gradins de gauche.

Le 17e circuit du riche receveur des Phillies a nivelé les chances 3-3.

En tout, Tibbs a accordé trois coups sûrs et un but sur balles. Ce qui, dans l'ensemble, n'est pas si mauvais.

« Tibbs a bien lancé », a d'ailleurs reconnu Rodgers.

Si bien que l'on peut présumer qu'il sera le partant du match de jeudi, à St. Louis.

« Je prendrai ma décision à ce sujet demain », a indiqué le pilote.

Quoi qu'il en soit, il faut mentionner que les trois points marqués par les Phillies contre Tibbs n'ont pas été mérités à sa fiche.

Encore Hubie
Les Expos ont pris les devants 3-0 contre le gaucher Bruce Ruffin.

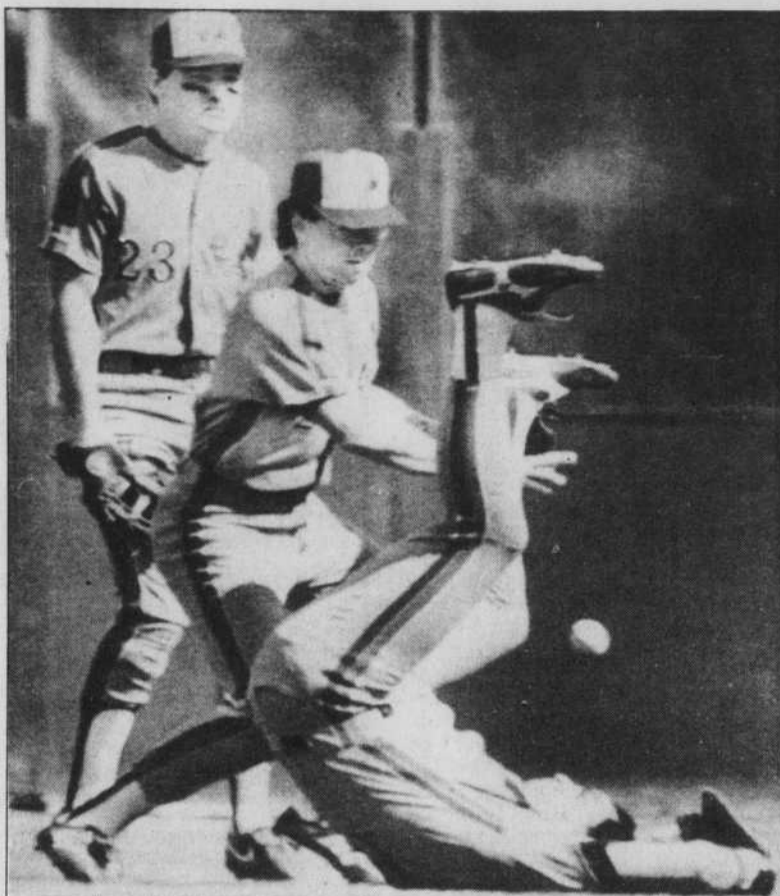
À la première manche, après un retrait, Mitch Webster a claqué un triple au champ centre et il a pu concrétiser sur le roulant de Brooks.

Le joueur d'arrêt-court des Expos produisait ainsi un point dans un huitième match de suite.

Brooks s'est de nouveau distingué en y allant d'un double faisant marquer Luis Rivera et Webster, à la troisième manche.

À la huitième manche, enfin, Brooks a ajouté un simple pour pousser encore une fois Webster au marbre.

Brooks a jusqu'ici accumulé en septembre 27 de ses 67 points pro-



Andrés Galarraga s'écrase au sol en essayant de saisir un ballon de Mike Schmidt, à la 4e manche. Mitch Webster (à gauche) et Vance Law viennent à la rescousse pour récupérer la balle.

duits cette saison.

« Quelle date sommes-nous ? », a demandé Brooks.

Le 27 septembre.

« C'est seulement un point produit par jour... »

■ Le gérant Buck Rodgers espère que tous ses hommes profiteront de leur congé d'aujourd'hui pour s'évader du baseball. « Ceux qui ne ressentent pas ce besoin devront se poser des questions, a-t-il dit. À cette période de l'année et, surtout, dans la situation dans laquelle nous nous sommes retrouvés, il serait anormal de ne pas être épuisé au plan physique et émotionnel ».

■ Depuis le 15 août, les Expos ont enregistré 22 victoires. Durant cette période, la relève des Expos présente une fiche de neuf gains et 14 sauvetages. De plus, la moyenne combinée de points mérités par partie des releveurs est seulement de 1.09 en 74 manches.

■ Les Cards n'opposent pas leurs as, le gaucher John Tudor, aux Ex-

pos. Tudor souffre d'un malaise au bras et le gérant Whitey Herzog préfère ménager ses énergies en vue de la série de trois parties que ses protégés livreront aux Mets de New York, lors du dernier week-end de la saison régulière.

■ Dans les circonstances, les Cards emploieront deux gauchers lors du programme double de mardi, soit Greg Mathews et Joe Magrane. Ses Expos leur opposeront Dennis Martinez et Bryn Smith... ainsi qu'une foule de releveurs.

■ À propos, ce n'est qu'à l'issue de ce programme double que Buck Rodgers sera, croit-il, en mesure de choisir son partant en vue du duel de jeudi. À moins qu'il ait aimé le travail de Jay Tibbs au point de lui faire de nouveau confiance.

Victoire de 7-4, samedi

Perez presque parfait

DANIEL CAZA

PHILADELPHIE (PC) — Après tout, Pascual Perez doit bien avoir raison quand il affirme sans fausse modestie qu'il est le porte-bonheur des Expos.

Samedi soir, l'artilleur controversé a entrepris son huitième match dans l'uniforme tricolore. Pour la huitième fois, son équipe a célébré. Du moins, elle s'est accordé un sursis.

Inspirés par son brio, disons même par sa perfection pendant cinq des six manches durant lesquelles il a été employé, ses coéquipiers ont comblé un retard de 3-1 pour vaincre les Phillies de Philadelphie 7-4.

Les Montréalais conservent ainsi leurs chances mathématiques de rejoindre les Cards de St. Louis, au sommet de la division Est.

Un grand chelem de Hubie Brooks, son premier de la saison et le quatrième de sa carrière, a couronné une poussée de cinq points à la septième manche, face au gaucher Shane Rawley (17-11).

Auparavant, Mike Fitzgerald a hérité d'un but sur balles de Rawley, après deux retraits. Puis, des simples du frappeur suppléant Dave Engle et de Tim Raines ont réduit l'écart à 3-2.

« Une telle contribution de leur part s'est avérée tout aussi importante que le circuit de Brooks », a dit le gérant Buck Rodgers.

Brooks plutôt que Webster
Le premier coussin étant inoccupé, les Phillies ont décidé de passer intentionnellement Mitch Webster, préférant faire face à Brooks.

Fatale erreur: avec un compte de deux balles et aucune prise, le joueur d'arrêt-court des Expos a réussi un coup qui n'a causé aucune équivoque.

Perez a donc inscrit sa sixième victoire en autant de décisions. Il a donné seulement deux coups sûrs, dont le 34e circuit de la saison de Mike Schmidt produisant les trois points.

« Avec lui ou Dennis Martinez au monticule, les Expos ont gagné 26 matches sur 29 ».

Andy McGaffigan a oeuvré au cours des trois dernières manches et a mérité son 11e sauvetage.

Il a été victime du quatrième point des Phillies mais, comme c'est arrivé à Perez, c'est parce que McGaffigan a eu le malheur de croiser Schmidt sur son passage.

« Comme pour le circuit réussi contre Perez, le double de Schmidt a été réalisé sur un tir qui n'était pas mauvais », a assuré Rodgers.

Le double de Schmidt, suivi d'un simple de Glenn Wilson, a permis aux Phillies de capitaliser, à la neuvième manche.

Duel expéditif
À l'instar de Rawley, Perez a expédié ses rivaux dans l'ordre au cours des trois premières manches.

À la quatrième, les Expos lui ont donné un point, gracieuseté d'Andrés Galarraga, auteur d'un double faisant marquer Raines, qui a soustrait un but sur balles du gaucher des Phillies.

À leur tour au bâton, les Phillies ont également brisé la glace. Juan Samuel a d'abord logé un simple au centre du terrain, ce qui a paru affecter la concentration de Perez qui a ensuite accordé une passe gratuite à Milt Thompson.

Après s'être défilé de Keith Hughes sur des prises pour la deuxième fois d'affilée, Perez a servi une rapide au coin extérieur à Schmidt avec un compte de une balle et une prise.

« Les frappeurs capables de pousser ce genre de tir à plus de 400 pieds du marbre, au champ opposé, sont plutôt rares, mais Schmidt est du groupe », a commenté l'instructeur des lanceurs, Larr Bearmarth.

Point victorieux — Brooks (10).
DJ—Philadelphie 2, LSB—Montréal 3, Philadelphie 4, 2B—Galarraga, Brooks, Schmidt, C—Schmidt (34), Brooks (14).

EXPOS	ab	p	cs	pp	PHILLIES	ab	p	cs	pp
Raines cg	3	2	1	1	Samuel 2b	4	1	1	0
Webster cd	3	1	0	0	MThmp cc	3	1	0	0
Brooks cc	4	2	4	0	Hughes cg	4	0	0	0
Wallach 3b	3	0	1	1	Schmidt 3b	4	2	3	0
Galarrag 1b	4	0	1	1	Hays 1b	4	0	0	0
Nichols cc	3	0	0	0	GWilson cd	3	0	1	1
Wingham cc	1	0	0	0	Daulton r	3	0	0	0
Low 2b	4	0	0	0	Jeltz ac	3	0	0	0
Fitzgerld r	3	1	1	0	Stone fs	1	0	0	0
Perez l	2	0	0	0	Rawley l	2	0	0	0
Engle fs	1	0	1	0	Tekulve l	0	0	0	0
Roman cc	0	1	0	0	GGross fs	1	0	1	0
McGffgn l	1	0	0	0	Fwhrth l	0	0	0	0
Toloux	32	7	7	7	Toloux	32	4	5	4
Montréal					Montréal	000	101	500	7
Philadelphie					Philadelphie	000	300	001	4

EXPOS	ab	p	cs	pp	PHILLIES	ab	p	cs	pp
Raines cg	3	2	1	1	Samuel 2b	4	1	1	0
Webster cd	3	1	0	0	MThmp cc	3	1	0	0
Brooks cc	4	2	4	0	Hughes cg	4	0	0	0
Wallach 3b	3	0	1	1	Schmidt 3b	4	2	3	0
Galarrag 1b	4	0	1	1	Hays 1b	4	0	0	0
Nichols cc	3	0	0	0	GWilson cd	3	0	1	1
Wingham cc	1	0	0	0	Daulton r	3	0	0	0
Low 2b	4	0	0	0	Jeltz ac	3	0	0	0
Fitzgerld r	3	1	1	0	Stone fs	1	0	0	0
Perez l	2	0	0	0	Rawley l	2	0	0	0
Engle fs	1	0	1	0	Tekulve l	0	0	0	0
Roman cc	0	1	0	0	GGross fs	1	0	1	0
McGffgn l	1	0	0	0	Fwhrth l	0	0	0	0
Toloux	32	7	7	7	Toloux	32	4	5	4
Montréal					Montréal	000	101	500	7
Philadelphie					Philadelphie	000	300	001	4

EXPOS	ab	p	cs	pp	PHILLIES	ab	p	cs	pp
Raines cg	3	2	1	1	Samuel 2b	4	1	1	0
Webster cd	3	1	0	0	MThmp cc	3	1	0	0
Brooks cc	4	2	4	0	Hughes cg	4	0	0	0
Wallach 3b	3	0	1	1	Schmidt 3b	4	2	3	0
Galarrag 1b	4	0	1	1	Hays 1b	4	0	0	0
Nichols cc	3	0	0	0	GWilson cd	3	0	1	1
Wingham cc	1	0	0	0	Daulton r	3	0	0	0
Low 2b	4	0	0	0	Jeltz ac	3	0	0	0
Fitzgerld r	3	1	1	0	Stone fs	1	0	0	0
Perez l	2	0	0	0	Rawley l	2	0	0	0
Engle fs	1	0	1	0	Tekulve l	0	0	0	0
Roman cc	0	1	0	0	GGross fs	1	0	1	0
McGffgn l	1	0	0	0	Fwhrth l	0	0	0	0
Toloux	32	7	7	7	Toloux	32	4	5	4
Montréal					Montréal	000	101	500	7
Philadelphie					Philadelphie	000	300	001	4

EXPOS	ab	p	cs	pp	PHILLIES	ab	p	cs	pp
Raines cg	3	2	1	1	Samuel 2b	4	1	1	0
Webster cd	3	1	0	0	MThmp cc	3	1	0	0
Brooks cc	4	2	4	0	Hughes cg	4	0	0	0
Wallach 3b	3	0	1	1	Schmidt 3b	4	2	3	0
Galarrag 1b	4	0	1	1	Hays 1b	4	0	0	0
Nichols cc	3	0	0	0	GWilson cd	3	0	1	1
Wingham cc	1	0	0	0	Daulton r	3	0	0	0
Low 2b	4	0	0	0	Jeltz ac	3	0	0	0
Fitzgerld r	3	1	1	0	Stone fs	1	0	0	0
Perez l	2	0	0	0	Rawley l	2	0	0	0
Engle fs	1	0	1	0	Tekulve l	0	0	0	0
Roman cc	0	1	0	0	GGross fs	1	0	1	0
McGffgn l	1	0	0	0	Fwhrth l	0	0	0	0
Toloux	32	7	7	7	Toloux	32	4	5	4
Montréal					Montréal	000	101	500	7
Philadelphie					Philadelphie	000	300	001	4

EXPOS	ab	p	cs	pp	PHILLIES	ab	p	cs	pp
Raines cg	3	2	1	1	Samuel 2b	4	1	1	0
Webster cd	3	1	0	0	MThmp cc	3	1	0	0
Brooks cc	4	2	4	0	Hughes cg	4	0	0	0
Wallach 3b	3	0	1	1	Schmidt 3b	4	2	3	0
Galarrag 1b	4	0	1	1	Hays 1b	4	0	0	0
Nichols cc	3	0	0	0	GWilson cd	3	0	1	1
Wingham cc	1	0	0	0	Daulton r	3	0	0	0
Low 2b	4	0	0	0	Jeltz ac	3	0	0	0
Fitzgerld r	3	1	1	0	Stone fs	1	0	0	0
Perez l	2	0	0	0	Rawley l	2	0	0	0
Engle fs	1	0	1	0	Tekulve l	0	0	0	0
Roman cc	0	1	0	0	GGross fs	1	0	1	0
McGffgn l	1	0	0	0	Fwhrth l	0	0	0	0
Toloux	32	7	7	7	Toloux	32	4	5	4
Montréal					Montréal	000	101	500	7
Philadelphie					Philadelphie	000	300	001	4

EXPOS	ab	p	cs	pp	PHILLIES	ab	p	cs	pp
Raines cg	3	2	1	1	Samuel 2b	4	1	1	0
Webster cd	3	1	0	0	MThmp cc	3	1	0	0
Brooks cc	4	2	4	0	Hughes cg	4	0	0	0
Wallach 3b	3	0	1	1	Schmidt 3b	4	2		